l'unité

M 2805 - N° 605 - 8 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 24 mai 1985

RAPPORT BREDIN LA REGLE DU JEU

Dans un rapport de trois cents pages remis à Laurent Fabius, Jean-Denis Bredin qui se refuse à jouer les procureurs contre le service public, ou les prophètes, se contente — et c'est déjà énorme — d'être le juriste pour qui la liberté ne s'improvise pas mais se codifie.

RENOIR SURFAIT?

La grande rétrospective Renoir, qui, n'en doutons pas, va faire courir les foules, montre qu'à part une fabuleuse période illustrée par des toiles célèbres, le maître de l'impressionnisme fut aussi le chantre d'une certaine peinture d'ameublement où les nus pour boîtes de chocolat ruissellent de sauce à la fraise.



« Torse de femme au soleil » (1876).

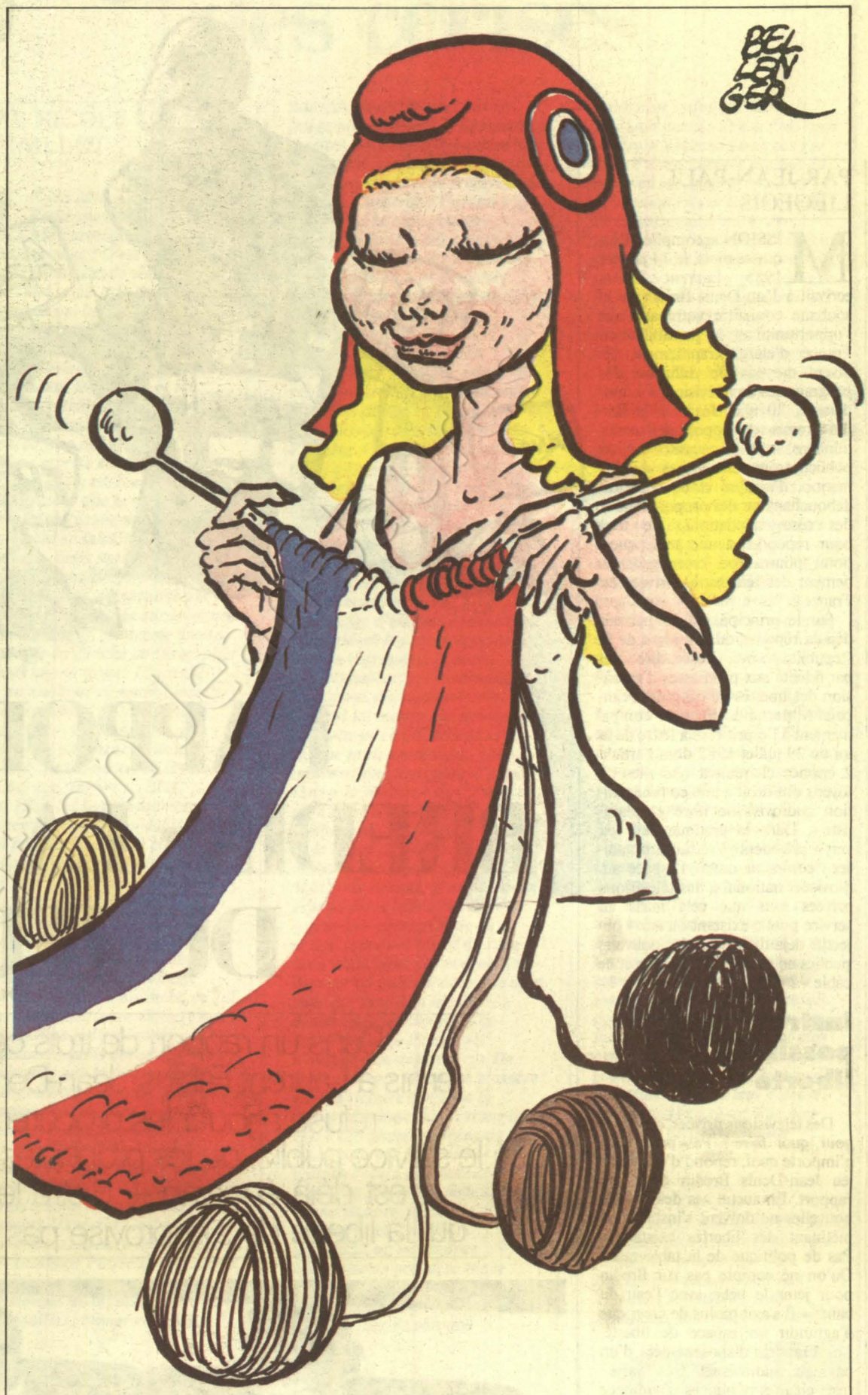

Le temps des cerises

Des Algériens avaient le droit de se faire tuer pour la France à Verdun. Pourquoi, leurs petits-enfants n'auraient-ils pas celui de s'exprimer sur la vie de la commune où ils ont choisi de résider ?



RAPPORT BREDIN: LA REGLE DU JEU

Dans un rapport de trois cents pages remis à Laurent Fabius, Jean-Denis Bredin, qui se refuse à jouer les procureurs contre le service public, ou les prophètes, se contente — et c'est déjà énorme — d'être le juriste pour qui la liberté de s'improvise pas mais se codifie.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

MISSION accomplie. Il y a quatre mois, le 14 janvier 1985, Laurent Fabius écrivait à Jean-Denis Bredin : « Je souhaite connaître votre avis sur l'opportunité et la possibilité en France d'élargir rapidement les divers moyens de diffusion des programmes de télévision. » Lundi dernier, 20 mai, Jean-Denis Bredin a remis son rapport au Premier ministre, qui l'a aussitôt rendu public : trois cents pages d'information, d'analyse et de réflexion débouchant sur des propositions et des recommandations. Le tout pour répondre à une seule question : pourra-t-on créer prochainement des télévisions privées en France ?

Sur le principe, on connaissait déjà la réponse du président de la République : oui. C'est-à-dire : oui par fidélité aux promesses d'extension des libertés du candidat François Mitterrand. Et oui, conformément à l'esprit et à la lettre de la loi du 29 juillet 1982 dont l'article 2 énonce clairement que « les citoyens ont droit à une communication audiovisuelle libre et pluraliste ». Dans la pratique, le « feu vert » présidentiel restait à organiser : comment ouvrir l'espace audiovisuel national à des télévisions privées sans que cela nuise au service public existant ou aux « objectifs déjà définis par les pouvoirs publics en matière de satellite et de câble » ? Comment harmoniser ?

Instruments possibles de liberté

Des télévisions privées, oui, mais pour quoi faire ? Pas pour faire n'importe quoi, répond d'entrée de jeu Jean-Denis Bredin dans son rapport. En aucun cas des libertés nouvelles ne doivent s'installer en piétinant des libertés existantes. Pas de politique de la table rase ! Qu'on ne compte pas sur Bredin pour jeter le bébé avec l'eau du bain : « Il s'agit moins de créer que d'agrandir un espace de liberté. Les Français disposent déjà d'un paysage audiovisuel très varié : trois chaînes publiques d'audience nationale, dont l'une en voie de régionalisation, une chaîne cryptée, proposée à ce jour à 60 % des habitants, mais dont l'audience potentielle s'étendra bientôt à 90 % de la population (1) ; deux télévisions privées (2) couvrant l'une la Lorraine, l'autre une partie non négligeable du midi de la France. (...) Ressources en quantité, ressources en qualité : les chaînes publiques, qui réunissent autour de leur programme jusqu'à 85 % des Français, sont parmi les meilleures du monde. » Bredin se refuse à jouer les procureurs contre le service public.

Il ne tient pas non plus à jouer les prophètes : « Au début du siècle prochain, c'est-à-dire demain, les richesses aujourd'hui offertes seront peut-être le souvenir de temps pauvres : les satellites auront porté aux Français les télévisions d'Europe et du monde, le câble fournira une diversité d'images et de services que nous ne pouvons ni exactement prévoir ni même imaginer. Les instruments possibles de la liberté seront multipliés : reste à savoir ce qu'ils porteront. Car un espace ouvert à la liberté peut être confisqué par des forces qui lui sont contraires. »

Bredin prévient : son rapport ne vaut que pour les quatre ou cinq années à venir ; au-delà de cette période, il faudra à nouveau réfléchir. Raison de plus pour ne pas rater le démarrage des télévisions privées. Raison de plus pour ne pas introduire la pagaille au nom de la liberté : « Il n'y aurait pas de « libération » par les télévisions privées, si celles-ci devaient conduire à un effondrement culturel dont le service public se ferait, malgré lui, le complice, contraint de résister par tous les moyens à la concurrence de télévisions à bas prix. » La télévision privée sera de qualité ou ne sera pas.

Dangers de l'anarchie télévisuelle

Bredin tient à mettre les points sur les « i » des « principes » qui devraient présider à la création de télévisions privées : « Les nouvelles télévisions ne sauraient se lancer à l'aventure, sans règles, sans égards pour leur environnement, dans le désordre et l'improvisation. Toutes les expériences étrangères, dont il serait imprudent de ne pas tirer des leçons, enseignent les dangers d'une anarchie télévisuelle. (...) L'Italie (...) réagit aujourd'hui en préparant l'une des législations les plus minutieuses qui se puisse imaginer. Le Royaume-Uni, les Etats-Unis, souvent cités en exemple, ont mis au point, par des textes et des usages, des règles contraignantes. » Pour le juriste Bredin, la liberté ne s'improvise pas, elle se codifie. La vraie liberté, c'est le contraire de la liberté du renard dans le poulailler.

La télévision privée, d'accord, mais pas pour faire n'importe quoi, pas pour le faire n'importe comment. Le rapport Bredin, de fait, aurait pu s'intituler « la Règle du jeu ». Et pourrait se résumer ainsi : faire en sorte que chaque élément du futur paysage audiovisuel français ne soit pas mortel pour les autres éléments. Le pluralisme suppose, en effet, le droit à la différence et l'interdiction pour le fort d'éliminer le faible. Toutes les mesures suggérées par le rapport Bredin s'inspirent de ces « évidences démocratiques ».

Que propose Jean-Denis Bredin ? La création d'une ou deux chaînes privées d'audience nationale. La mise en place d'une soixantaine de stations locales. L'alternance dans l'utilisation des fréquences : la nuit pour la télé nationale (de 19 h 30 à 9 h du matin), le jour pour la télé locale. Le renforcement du monopole de diffusion pour T.d.f. La diffusion par le satellite T.d.f.1 des programmes de la (ou des) chaîne(s) privée(s) nationale(s) (pour que tous les télespectateurs de France puissent y avoir accès). L'augmentation de la redevance télévisée. Le renforcement des compétences de la Haute Autorité. Le soutien aux industries de programmes. L'interdiction pour Canal Plus d'avoir recours à la publicité. L'interdic-

Pascal Lebrun



Jean-Denis Bredin remettant son rapport à Laurent Fabius.

tion pour les télévisions privées de diffuser des messages publicitaires dans le cours d'une émission. La redéfinition de la vocation culturelle des télévisions de service public. Vaste programme ! Qui mérite quelques précisions...

Réalisme et données techniques obligent : impossible d'envisager de lancer plus de deux nouvelles chaînes nationales, puisque le réseau hertzien est saturé, puisqu'il y a au maximum trois fréquences libres dans une trentaine de zones et deux dans une soixantaine ; et l'ensemble des zones susceptibles d'être desservies ne concerne que 17 millions de Français ! Pour les mêmes raisons, les chaînes nationales et les chaînes locales seront obligées de « se prêter » les fréquences à tour de rôle... Ultérieurement, si le gouvernement retient la suggestion de Bredin pour l'après-1986 (faire diffuser la (ou les) télé(s) privée(s) par le satellite T.d.f.1), la restriction quantitative sera la même : T.d.f.1 ne disposera que de quatre canaux ; il ne saurait être question de les réserver tous à des télévisions privées !

Jean-Denis Bredin suggère que soit mise en place une commission consultative pour examiner les candidatures nationales : beaucoup de dossiers, seulement un ou deux élus... Mais la question se pose plutôt désormais en ces termes : qui, après publication du rapport Bredin, est encore en situation d'être candidat au « montage » d'une chaîne télévisée privée à dimension nationale ? Ceux qui obtiendront « une concession de service public » savent désormais ce qu'il leur en coûtera : juridiquement, ladite concession sera de cinq années maximum, renouvelable chaque année mais pas obligatoirement ! Financièrement, il faut s'engager à produire au moins cent heures par an de fiction originale et à programmer au moins 60 % d'émissions (fictions, dessins animés, musiques enregistrées) produites en Europe ; il faut aussi s'engager à traiter avec le cinéma sur la base des critères actuellement imposés au service public, à verser une taxe de 2 % (des recettes) à un compte de soutien au cinéma, à disposer d'une équipe rédactionnelle permanente, etc.

Le cahier des charges des stations locales sera moins draconien, mais comportera quand même certaines obligations : présence d'une équipe rédactionnelle autonome, diffusion d'au moins une heure quotidienne de programme original, interdiction de s'associer avec une autre station une fois atteint le seuil de deux millions d'habitants. Ces stations locales seraient placées sous le contrôle direct de la Haute Autorité, qui serait habilitée à suspendre l'autorisation d'émettre ou à recouvrir de fortes amendes en cas d'infraction...

Transparence tous azimuts

Un constat s'impose : au-delà d'un évident pragmatisme (lié aux impératifs techniques), le rapport Bredin en appelle à la transparence tous azimuts, la création de télévisions privées ne saurait servir de prétexte à quelques manœuvres politiques douteuses ou à quelques magouilles financières. Hersant peut ranger ses rêves, Messieurs Mammouth, Coca-Cola et autre Chirac aussi ! Si Bredin suggère que des stations locales puissent s'entraider, il exclut par avance toute forme de concentration, toute opération de regroupement : pas question qu'un seul et même homme puisse se retrouver à la tête d'une chaîne nationale et d'une chaîne locale, ou même de deux chaînes locales, ou encore à la tête d'une radio et d'une télévision, ou peut-être d'une télévision et d'un journal, pas question non plus qu'une chaîne achète plus de 40 % de ses programmes au même fournisseur.

On pourrait ainsi multiplier les exemples : Jean-Denis Bredin a pensé la télévision de demain dans ses moindres détails. Juridiquement, financièrement, culturellement, il n'a rien laissé au hasard. Le gouvernement pourra écarter telle ou telle de ses suggestions, mais alors il faudra lui en substituer une autre... pour que l'édifice ne s'effondre pas ! Car Bredin n'a pas réfléchi en rond sur les seules télés privées ; il a situé sa réflexion à l'échelle de tout l'audiovisuel français.

Tout le « discours » de Bredin sur les télés privés est sous-tendu par une volonté de bâtir un système audiovisuel national cohérent et équilibré où la mission de chaque élément sera clairement définie. Mission « culturelle » pour le service public, mission « industrielle » pour le satellite, mission de « diversification » pour le câble, mission de « pédagogie du péage » pour Canal Plus, mission « pluraliste » pour les chaînes privées. L'ensemble n'ayant d'intérêt que s'il permet de développer la création audiovisuelle. La liberté ne passe pas par la médiocrité. Bredin se fait manifestement « une certaine idée » de la télévision.

Garde-fous juridiques, transparence financière, clarté commerciale, quotas de productions, soutien à la création, renforcement du service public : le rapport Bredin prend à contre-pied tous ceux qui rêvaient d'utiliser les futures télévisions privées pour remplir les urnes ou se remplir les poches. La guerre d'Italie n'aura pas lieu... en France. Du moins si le gouvernement suit la voie tracée par Bredin. Pourquoi ne la suivrait-il pas ?

Jean-Denis Bredin n'a pas seulement de la conviction. Il a également de l'humour. En présentant son rapport, il a prévenu ceux que tente l'aventure des télévisions privées : « Nous allons faire souffrir ceux qui rêvent de partir. » Il aurait tout aussi bien pu passer une petite annonce ainsi rédigée : « Télévisions privées à prendre. Margoulins et politiciens aux petits pieds s'abstenir. » A bon entendeur... ●

(1) *Canal Plus*
(2) *Télé-Luxembourg et Télé-Monte-Carlo.*

RADIOS

La F.m. s'éclate

Jean-Paul Beaudecroux, le patron de N.r.j., peut être satisfait. Le dernier sondage Ipsos d'avril 1985 sur l'audience des radios locales privées en Ile-de-France vient de porter sa station au niveau des grands. N.r.j. en tête des R.l.p. parisiennes, ça, on s'y attendait. Mais en troisième position en écoute cumulée des principales périphériques après R.t.l. (30,7 %), Europe n° 1 (26,2 %) devançant avec 21,8 % la station de service public France Inter (20,9 %), là c'est la surprise. N.r.j., le numéro trois de la nouvelle bande des quatre pour la population des 12 à 80 ans, la F.m. s'éclate. Loin derrière R.f.m. (4,7 %). Encore plus loin la petite jeune de Jacques Séguéla, Hit F.m., avec 3,5 % d'écoute. Et puis le marais, Radio Montmartre (2,9 %) et les autres. La F.m. explose. Plusieurs constats s'imposent. D'abord la musique bat l'info. C'est incontestable. Toutes les stations « Music and News » sont balayées par les pousse-disques. Ensuite, spirale du succès sans doute, les 12-18 ans ont marqué de leur enthousiasme les résultats d'Ipsos. Enfin, la preuve pourrait-on dire, ces jeunes ne devrait-il pas répondre à la question ainsi posée : « Quelles sont les radios que vous connaissez ? » Connaître, pouvoir citer, et écouter... ce n'est pas forcément la même chose. N.r.j. peut attendre les prochains sondages avec sérénité. La quarantaine de R.l.p. connectées par accord de franchise, ce qui leur donne le label N.r.j., peuvent continuer à tisser leur toile. Une toile interdite par la Haute-Autorité, bien sûr.

D.D.

L'éditorial

Le temps des cerises

PAR NICOLE CHAILLOT

LE joli mois de mai est décidément imprévisible. Météorologiquement et politiquement ! C'est ce qui fait son charme sans doute. En mai 1984, c'était la droite qui faisait ce qui lui plaisait et la gauche qui n'osait se découvrir d'un fil. Les partisans de l'école privée tenaient le haut du pavé, envahissant les esprits et les écrans de télévision donnant à une droite institutionnelle encore désarçonnée par mai 1981 la divine surprise d'un combat certes truqué, mais autrement mobilisateur que la sempiternelle catastrophe économique, qui non seulement se faisait toujours attendre, mais paraissait s'éloigner chaque jour davantage.

Déstabilisé, démoralisé par le mauvais résultat des européennes et la montée de l'extrême droite, le peuple de gauche ne savait plus à quel laïc se vouer. D'autant qu'un malheur ne venant jamais seul, on sentait bien proche le lâchage des communistes qui n'allaient pas tarder à nous jouer un vieil air connu sur le thème de « Courage, fuyons ». Bref, mai 1984 fut bourrasqueux, venteux et morose en dépit d'un ciel plutôt clément. C'était le temps de ces cerises aigrelettes qui font tant grincer des dents.

Un an plus tard, quelle embellie ! Non seulement les indicateurs économiques (comme ils disent) sont plus optimistes — mieux la courbe du chômage s'inverse depuis trois mois, ce qui n'est pas encore une victoire mais plus qu'une indication de tendance — mais qui se souvient seulement que la guerre scolaire faillit embraser le pays ! Le congrès national des parents d'élèves de l'école privée (l'Unapel) s'est déroulé le week-end dernier à Metz dans une paisible atmosphère de bergerie sous la houlette des bons pasteurs Daniel et Guiberteau. On a même entendu le pourtant très combatif Pierre Daniel (il l'a prouvé abondamment, en menant ses troupes de la façon qu'on sait à Versailles) tonner contre les fauteurs de troubles et autres intégristes mêlés à ses benoites ouailles : « Ceux qui aujourd'hui voudraient continuer une guerre sont condamnés et se trompent de combat. Construire l'avenir c'est construire la paix scolaire. »

La communion des saints, on vous dit. Bien sûr il y a quelques couacs ici et là... et plusieurs demeures dans la maison du Père puisque, pendant que se déroulaient les assises de l'Unapel, le moine-soldat Bruckberger en digne émule de ces templiers qui portèrent jadis la bonne parole et l'épée dans le même temps réclamait dans « le Fig Mag » le rétablissement de la peine de mort. Un prêtre plaidant ouvertement pour le retour à une barbarie condamnée par l'Europe entière et l'Eglise depuis toute éternité puisque le quatrième commandement, exige : « Tu ne tueras point ! » Allons, Dieu reconnaitra les siens.

Etrange d'ailleurs comme ceux qui plaident le plus violemment pour la répression, la mort, l'enfermement, le renvoi sans conditions des immigrés sont souvent les mêmes qui prônent un patriotisme étroit, frileux et somme toute amnésique. Une information biographique parue dans « le Monde » du 21 mai m'a paru extraordinairement symbolique : l'un des trois élus de la communauté émigrée de Mons-en-Barœul, l'Algérien Abdelaziz Arezki, a eu ses deux grands-pères tués à Verdun. Ces « gens-là » peuvent donc payer — et très lourd — l'impôt du sang mais n'auraient pas le droit de déposer un bulletin dans une urne pour des élections locales. La déclaration intempestive de Jean-Marie Le Pen paraît d'autant plus déplacée : « De toute évidence la gauche n'espère plus sa victoire que dans le renfort des bataillons étrangers (1). » Les généraux français qui manœuvrèrent à Verdun — un certain Pétain notamment — n'avaient pas de ces pudeurs quand ils envoyaient à la boucherie les tirailleurs sénégalais ou les troupes coloniales en première vague d'assaut.

Reste qu'il est bien réconfortant de voir que nullement intimidés par la présence incongrue des gros bras du Front national emmenés par Jean-Pierre Stirbois (au fait de combien est la progression de la délinquance dans la bonne ville de Dreux depuis que le Front national y a implanté une police privée : + 50 %. Encore bravo !), quatre cent vingt-sept personnes de la communauté immigrée (soit 86,4 % des inscrits : un triomphe) sont venues voter pour élire leurs trois représentants — Abdelaziz Arezki (Algérie), Aziz Fakhereddine (Maroc) et Pierre Nhunh Thepkaisone (Laos) — pas autrement bouleversés à l'idée qu'ils pouvaient participer à une quelconque « mascarade électorale » mais pénétrés au contraire du sentiment qu'ils étaient sans doute les pionniers de ce qui sera dans quelques années « une évidence comme le suffrage universel qui fit longtemps scandale avant de devenir une banalité », comme le dit calmement Marc Wolf, le très dynamique maire socialiste de Mons.

Mais le joli rayon de soleil venu du Nord n'est pas le seul à éclairer un mois de mai 1985 pourtant bourrasqueux, venteux et morose à souhait sur le plan météo, les espaces de liberté tant défendus par François Mitterrand ne cessent de s'agrandir : télévisions privées, loi sur la création, plus grande autonomie de l'école... et qu'on me permette de considérer comme une belle éclaircie l'entrée d'Yvette Roudy au sein du Conseil des ministres comme ministre à part entière. Au moment où les coups de boutoir contre les droits de la femme se faisaient plus impudents et plus cyniques, il n'était pas vain que le gouvernement socialiste rappelât son attachement à leur défense. Décidément en ce mois de mai 1985, les cerises sont bien douces.

(1) Les propos de Le Pen sont d'autant plus absurdes qu'il n'a jamais été proposé que les immigrés puissent voter aux élections législatives mais seulement aux élections locales !

Sipa-presse



Pierre Nhunh ThepKaisone, Abdelaziz Arezki et Aziz Fakhereddine avec Marc Wolf après la proclamation des résultats.

NOUVELLE-CALEDONIE

Pisani ministre

La nomination d'Edgard Pisani comme ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie va lui permettre de suivre directement à Paris le débat parlementaire sur le projet de loi gouvernemental qui s'engagera à l'Assemblée nationale le 29 mai et se prolongera au Sénat en juin. L'envoi à Nouméa d'un diplomate de la qualité de Fernand Wibaux, ambassadeur au Liban, est de nature à apaiser les esprits au moment même où, après l'explosion de violence du 8 mai dernier, la situation sur place semble être entrée dans une phase de relative modération. C'est ce qu'a constaté Raymond Forni, président de la Commission des lois et rapporteur du projet gouvernemental, qui vient de se rendre en Nouvelle-Calédonie où il a rencontré les représentants des différentes formations politiques et a recueilli leurs avis par rapport au texte dont les députés vont commencer la discussion mercredi prochain. Après les navettes habituelles, celui-ci pourrait être adopté au cours d'une session spéciale au début de juillet. Les élections pour les quatre assemblées régionales seraient alors programmées pour la fin août et suivies, une semaine plus tard, de l'élection des membres du Congrès qui « chapeautera » les nouvelles institutions, lesquelles entreront effectivement en fonction entre septembre et novembre.

A.V.

INEGALITES

Un bilan plutôt positif

Le week-end dernier, à Paris, des radicaux de gauche, des socialistes, des Verts, des membres du P.s.u., du mouvement associatif se sont réunis pour plancher sur le thème des inégalités. Où en sont-elles ? Comment les réduire ?

Né de l'initiative du courant Agirs du P.s. dirigé par Marie-Noëlle Liennemann et Alain Richard, ainsi que de la frange du P.s.u. qui, animée par Jacques Salvator, a adhéré récemment au P.s., ce colloque n'était pas conçu comme « l'instrument » d'une tendance du Parti socialiste. D'ailleurs, des députés de sensibilités diverses, comme Jean-Michel Belorgey, Dominique Taddeï, Roger Rouquette, ont accepté d'y participer. Conscients que, depuis quatre ans, « le temps de la réflexion nous a été compté ».

Rassembler les gauches, ne serait-ce qu'un week-end, n'est pas une mince affaire. Cela passe par un dialogue avec le gouvernement qui a été réduit à sa plus simple expression. Trois ministres étaient attendus à la tribune : Pierre Joxe, Georgina Dufoix et Huguette Bouchardeau. Seul le ministre de l'Environnement s'est déplacé, les deux autres s'étant fait représenter. Georgina Dufoix s'est toutefois engagée à recevoir les organisateurs du colloque cette semaine.

Mais ce rassemblement des gauches requiert également de faire taire l'esprit de chapelle, ce qui n'a pas toujours été le cas. Ainsi la C.g.t. a jugé sa participation incompatible avec celle du Syndicat des chômeurs. Sur le fond du problème, il s'est révélé difficile de sortir du catalogue traditionnel des vieilles idées ou des réformes qui n'ont pas vu le jour. Des propositions novatrices ont eu du mal à émerger et surtout à être mises concrètement en perspective politique dans les six commissions de travail sur l'école, la protection sociale, l'emploi, les revenus et la fiscalité, l'environnement, et les problèmes de justice-sécurité.

L'essentiel des débats a tourné autour de l'emploi. « Les disparités sociales se sont accrues, ne serait-ce que par l'augmentation du chômage », a observé Jacques Salvator.

Cependant, depuis qu'elle est au pouvoir, la gauche a œuvré pour réduire les inégalités : « Quelle serait la situation si certaines mesures n'avaient pas été prises ? » interroge Jean-Claude Roure, délégué à la qualité de la vie. Dans la première période du septennat, des dispositions ont été appliquées en faveur des catégories sociales les plus défavorisées (augmentation du Smic, des allocations familiales, du minimum vieillesse et de l'allocation pour les handicapés). Des acquis que semble oublier « l'Humanité » (20 mai), qui accuse le gouvernement d'accroître délibérément les inégalités. Faut-il lui rappeler une fois de plus que les communistes ne niaient pas la réalité et la portée de ces mesures lorsqu'ils étaient au pouvoir ? Quant aux mesures gouvernementales plus récentes comme les T.u.c., tant décriés par le P.c., les participants au colloque ont considéré que, face aux risques de marginalisation et d'exclusion sociales engendrées par la situation économique, ils constituaient des dispositions positives.

De ces deux jours de débat il reste d'abord une revendication majeure : celle de l'instauration d'un revenu minimal garanti qui pourrait s'élever aux 2/3 du Smic. Ensuite, le succès d'une telle initiative. Plus de 3 000 personnes ont suivi les travaux de ce colloque, servi, il est vrai, par un thème fortement ancré à gauche (voir ci-dessous).

J.-P.B.



P.C.F.

Souffle court et langue de bois

Le Comité central que le Parti communiste a tenu au début de cette semaine ne fera sans doute pas date dans l'histoire du parti. Aucun élément nouveau n'en ressort si ce n'est la confirmation de l'embarras dans lequel se trouve le P.c.f. du fait d'une série de contradictions qu'il a bien du mal à surmonter.

La thèse exposée dans le rapport de Gisèle Moreau, comme dans un article de Georges Marchais publié la semaine précédente dans « l'Humanité », est simple à l'extrême : le Parti socialiste gouverne depuis 1981, il a conduit la France à une situation pire qu'il y a quatre ans, il ne cherche aujourd'hui qu'à s'entendre avec la droite pour préserver les intérêts du grand capital (sic). Pas question donc que le parti communiste lui apporte le moindre soutien. Mais le P.c.f. reste un parti de gouvernement. Comme il serait « utopique » — c'est le terme employé par Gisèle Moreau — d'imaginer qu'il obtiendra à lui seul 51 % des suffrages, il est prêt à s'allier avec d'autres, en particulier avec le Parti socialiste !

Certes, les dirigeants communistes soutiennent qu'il n'y a pas là contradiction puisque ce serait pour faire une autre politique. Ce qu'ils ne disent pas — et c'est pourtant le fond même du débat — c'est quelle est cette politique et comment, avec un parti se situant à un niveau électoral encore plus faible qu'en 1981, ils pourraient l'imposer demain à leurs éventuels partenaires.

Quelle politique ? La réponse est donnée dans cette langue de bois dont le P.c.f. conserve le secret. Celle définie par le 25e Congrès. « Nos propositions, dit Gisèle Moreau, ne sont pas une affaire de spécialistes. Il s'agit de bien les maîtriser pour pouvoir les adapter à chaque cas afin de se saisir de chaque situation concrète. Elles sont fondées sur une démarche d'ensemble nécessaire à faire percevoir pour montrer qu'on peut faire autrement. » Apparemment, les militants communistes eux-mêmes ne perçoivent pas très bien, puisque Gisèle Moreau note dans son rapport que « nous sommes encore faibles de ce côté-là, nous restons trop souvent à des généralités » et encore que « de graves retards existent dans certaines sections ou fédérations qui appellent des dispositions énergétiques de redressement ».

Ces « retards » viennent peut-être de ce que la direction du P.c.f. gomme complètement le fait que celui-ci a participé pendant trois ans au gouvernement dont l'action est aujourd'hui globalement et totalement condamnée en des termes que ne désavouerait pas « le Figaro ». Lorsque, par exemple, le Comité central dénonce la politique menée depuis 1981 en matière d'emploi, en affirmant que le chômage a augmenté autant que sous Giscard, il « oublie » que le ministère de l'Emploi était jusqu'en juillet dernier de la responsabilité d'un ministre communiste, un autre ministre communiste ayant celle de la Formation professionnelle à propos de laquelle le P.c.f. ironise aujourd'hui en parlant de « stages-parking ». Ce n'est, certes, pas la première fois que la direction du P.c.f. s'efforce de réécrire l'Histoire. Cela ne lui a jamais bien réussi dans le passé. Il y a peu de chances qu'elle soit plus convaincante cette fois-ci.

Car pas plus au 25e Congrès que dans ce Comité central la direction du P.c.f. n'a osé aborder la vraie question qui préoccupe les militants communistes, à savoir le déclin de leur parti au cours des dix dernières années. Tous les malheurs de la France viendraient, à l'en croire, du fait que le P.c.f. a été affaibli. Mais de cet affaiblissement une seule explication est donnée : c'est la faute au P.s. ! Cette direction ne serait donc pour rien si les suffrages recueillis par le Parti communiste sont tombés de plus de 22 % en 1978 à 11 ou 12 % aujourd'hui. N'y seraient non plus pour rien les zigzags du P.c.f., rompant l'union de la gauche en septembre 1977, développant pendant quatre ans une féroce campagne antisocialiste, se rattrapant aux branches entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, entrant au gouvernement pour en repartir trois ans plus tard en effaçant d'un coup toute l'action menée en commun et un bilan que Georges Marchais lui-même, il y a un peu plus d'un an, considérait comme « largement positif ». Cheminement difficile à suivre et difficile à comprendre.

D'autant que le discours tenu aujourd'hui n'apporte guère de perspectives claires. Le « développement du mouvement populaire » est présenté comme la solution magique, mais, en même temps qu'elle s'y réfère, Gisèle Moreau souligne qu'il faut voir la réalité en face : « Telles qu'elles sont actuellement les luttes ne sont pas au niveau exigé par l'ampleur des coups portés et des dangers recelés par les projets négatifs du gouvernement et du patronat. » On ne saurait mieux dire que dix mois après son départ du gouvernement dont il espérait qu'il lui donnerait un nouveau souffle, le P.c.f. a échoué dans sa tentative de mobiliser à son profit ce qu'il appelle le « mécontentement populaire ». Conscient de cet échec, il tape à coups redoublés sur le Parti socialiste mais comme il est bien obligé de se ménager une porte de sortie, il laisse ouverte l'hypothèse d'une nouvelle collaboration avec lui. De toute cette incohérence, les socialistes qui sont, et de loin, la principale cible de l'opposition, ne peuvent tirer qu'une seule conclusion : c'est bien à eux qu'incombe la responsabilité principale d'organiser le grand rassemblement des forces de gauche qui permettra d'empêcher le retour de la droite au pouvoir en mars 1986.

CLAUDE ESTIER

REPERES

Valeur de gauche et valeur laïque

Le doute n'est pas permis. Même si la réduction des inégalités fait l'objet d'un large consensus de l'opinion, elle demeure une valeur de gauche, comme le démontre l'étude des sondages de ces dernières années sur les inégalités, réalisée par Françoise Subileau, chargée de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques : « Les scores obtenus par François Mitterrand ou la gauche en général sont supérieurs à ceux qu'obtiennent Valéry Giscard d'Estaing et la droite. » Françoise Subileau note également que « la dimension partisane de l'action politique renforce considérablement cette opinion, puisque 48 % des électeurs socialistes en 1985, contre 25 % des communistes, estiment vivre aujourd'hui dans une société plus juste ».

Valeur de gauche, la réduction des inégalités est aussi une valeur laïque. Seulement 28 % des catholiques pratiquants contre 49 % des sans-religion pensent que la disparité des inégalités entre les différentes classes sociales contribue à les rendre heureux (sondage Sofres-« Nouvel Observateur » septembre 1983). Dans le même ordre d'idées, selon une étude Sofres-« le Pèlerin » (avril 1984),

COUP DE SANG

En mai on ne coupe plus ce qui vous plaît

Arrêtez le massacre, stoppez la coupe, remisez vos tronçonneuses, bande d'ectoplasmes. Qu'est-ce que c'est que cette nouvelle folie ? Banaliser le végétal à coups de machette en plein mois de mai, c'est plus du vice, c'est du suicide. Où ça, misère ? A Paris.

Paris-béton n'aurait-il plus le droit d'enfermer quelques épouvantails à moineaux ? La feuille annonciatrice de vie n'aurait-elle plus droit de cité dans nos rues ? Propreté hygiénique, façades lessivées, trottoirs ahuris de trop de lumière, la ville transpire déjà suffisamment des dégâts immobiliers. L'arbre, nom de Dieu. Où est passé notre unique producteur d'oxygène ? L'orme crève, le platane se casse, le marronnier plie... En plus, on les coupe. On les taille sur le modèle des crânes rasés. On les estropie sans un souffle de regret. On les humilie selon le sacro-saint principe de la directive administrative. Au moment où le calendrier interdit qu'on ampute les ornements de nos avenues.

Ah ! l'administration parisienne. La rue, c'est pas le jardin. La plantation d'alignement, c'est pas l'arbre des beaux quartiers. Rompez les troncs... ! Ne confondons pas l'ilot végétal avec le parc et le jardin. Celui que l'on exécute aujourd'hui, c'est l'arbre de la zone. Celui de la rue polluée. Du boulevard frisquet. Arrêtez le massacre. En mai, on ne coupe pas ce qui vous plait. On regarde pousser. De la chlorophylle par pitié.

DENIS DANGAIX

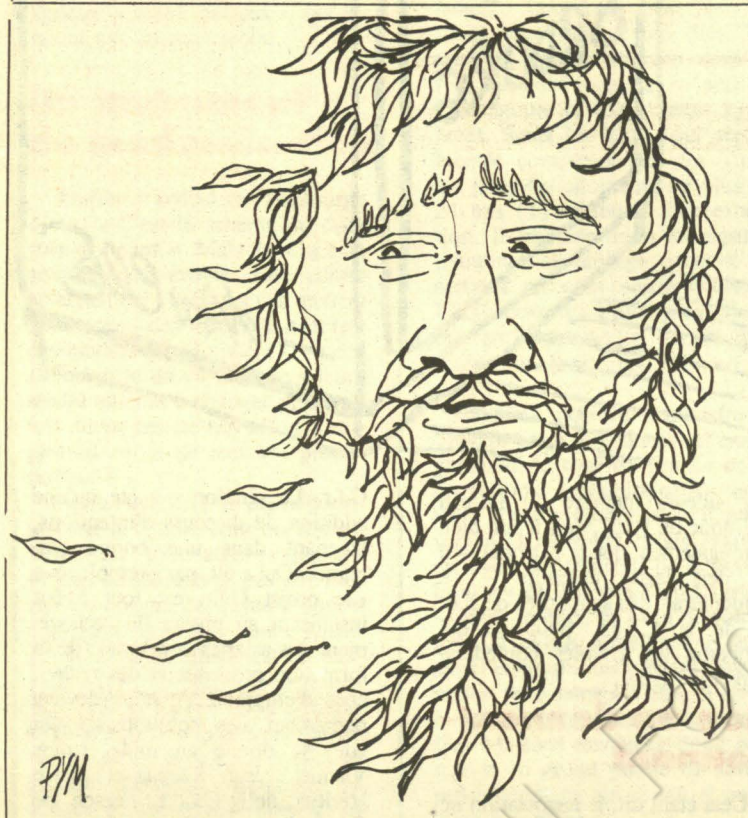

36 % des catholiques pratiquants réguliers mais 60 % de ceux qui se déclarent sans-religion pensent que réduire les inégalités est un des deux problèmes les plus importants de la société française. « L'égalitarisme ne fait pas recette chez les catholiques, conclut Françoise Subileau. Ce résultat confirme leur méfiance à l'esprit de la gauche et plus précisément de la lutte politique et syndicale et leur préférence pour des actions de solidarité plus individuelles et pour des formes de charité plus traditionnelles. »

Autre enseignement intéressant de cette étude : la contradiction entre l'aspiration à l'égalité et la défense des droits acquis, au premier rang desquels figure, signe des temps, un emploi, et des privilèges comme l'héritage. Selon un sondage Sofres-Grasset (janvier 1983), 61 % des personnes interrogées ne considéraient pas l'héritage comme un privilège : 71 % des sympathisants U.d.f. et 73 % de ceux du R.p.r., 54 % des sympathisants du P.s. et 43 % de ceux du P.c. S'il intervient une dimension idéologique (30 points entre le P.c. et le R.p.r.), il n'empêche que près d'un électeur communiste sur deux ne voit pas de contradiction entre héritage et réduction des inégalités. Sans doute le poids de la tradition familiale !

J.-P.B.

DROITE

Le pont avec Le Pen

Ils ont craqué. Sans doute parce qu'ils avaient trop besoin d'un renfort, même douteux, pour se croire importants. Pour se rendre crédibles. Jacques Chirac et Jean Lecanuet viennent d'accepter que Philippe Malaud, le président du C.n.i.p., appose son nom au bas de leur parchemin « pour gouverner ensemble ». Le C.n.i.p., rappelez-vous, c'est ce drôle de parti qui sert de toboggan à l'extrême droite (voir « l'Unité » n° 602). Celui qui s'est refait une jeunesse en accueillant à bras ouverts des personnages aussi marqués qu'Alain Robert, ex-membre du mouvement Occident, ex-responsable du P.f.n., ou Pierre Sergent, ancien baroudeur de l'O.a.s. Ce parti enfin dont les dirigeants expliquent qu'ils serviraient volontiers de passerelle entre la droite et l'extrême droite. Philippe Malaud n'a-t-il d'ailleurs pas déclaré, en signant l'accord de gouvernement R.p.r.-U.d.f. qu'« il n'aurait pas été choqué que cet accord soit étendu à d'autres ». Sous entendu, bien sûr, le Front national. Oh, le curieux allié que se sont trouvé là nos leaders de la droite ! Déjà qu'on mettait en doute leurs molles réticences vis-à-vis de Le Pen... Maintenant, c'est clair.

LE TRAIN D'ENFER

Fabienne, 17 ans, violée dans un train, ignorait qu'il n'existe qu'un seul cas où la victime ait à faire la preuve de son innocence... Quand elle n'est pas suspectée de mythomanie !

PAR MARTINE DUCOUSSET

ELLE a connu le pire. Violée en plein midi dans un train de banlieue sans que les passagers de son compartiment réagissent. Après avoir touché le fond, elle pensait, naïvement, qu'on la laisserait en paix. Qu'elle aurait le droit d'essayer de vivre avec, au corps et à l'âme, cette blessure impossible à oublier. Elle se trompait. Parce qu'elle ignorait qu'il n'existe en France qu'un seul cas où la victime ait à faire la preuve de son innocence. Elle ne savait pas qu'on plaint une femme cambriolée, mais qu'on suspecte une femme violée.

Pourtant, le jour du drame, tout le monde s'indignait. A juste titre. C'était trop d'horreur et trop d'ignominie. Trop de lâcheté aussi. On avait envie de hurler, de cogner, de secouer ces bonnes gens qui avaient détourné les yeux tandis qu'un crime se perpétrait à quelques pas d'eux. Mercredi 15 mai, 11 h 45. Fabienne, 17 ans, montre à Lardy dans le train pour Paris, où elle suit des cours dans une école de coiffure. Très vite, trois jeunes âgés de 20 à 25 ans viennent s'asseoir a côté d'elle, et engagent la conversation. « Nous avons parlé et ri ensemble », raconte Fabienne.

Peu avant l'arrivée à la gare d'Austerlitz, c'est le cauchemar. « Le train entrait dans un tunnel et la pénombre s'est faite dans le wagon, explique la jeune fille. Deux des garçons m'ont immobilisée, le troisième m'a sauté dessus, a arraché mon pantalon et m'a violée malgré mes cris. » Les sept autres passagers qui assistent à la scène ne bougent pas. Ou juste un peu : un couple de personnes âgées tente d'intervenir quand Fabienne commence à se débattre. Sinon, rien. Pas un témoin n'a l'idée de s'interposer ou même, simplement, de tirer le signal d'alarme. Dès que le train entre en gare, les violeurs se sauvent. Conseillée par un professeur de son école, Fabienne se rend chez un médecin qui lui donne un certificat établissant la réalité de l'acte sexuel. Et c'est le soir, vers 20 h, qu'elle porte plainte pour viol à la gendarmerie de Breuillet, dans l'Essonne.

Une histoire à faire peur. Parce qu'une gamine peut se faire agresser, non dans un parking souterrain à trois heures du matin, mais dans un train de banlieue à l'heure du déjeuner. Et parce qu'alors, quand il y a du monde, ce monde-là n'a pas une ombre de réflexe pour tenter d'empêcher l'ignoble. Bien sûr, c'est toujours facile d'accuser les autres de lâcheté quand on raisonne bien en sécurité dans le calme de son appartement. Mais enfin, un viol a beau être rapide, il nécessite quand même un minimum de « préparation ». Davantage que le coup de couteau qu'on ne voit pas venir. Il a fallu maintenir la jeune fille qui criait, il a fallu ouvrir son pantalon. C'était nettement suffisant pour s'approcher du signal d'alarme, et le tirer. Un geste sans risque. Mais personne ne l'a fait.

Elle a connu le pire, mais ce n'était pas assez. Voilà que maintenant on se demande si, après tout, elle a bien dit la vérité. Le certificat médical ? Il ne mentionne aucune trace de violence. Les témoins ? Pas un ne s'est présenté. Et puis, qu'est-ce que c'est que cette histoire de viol instantané — le train met deux minutes à traverser le tunnel ? Dans « Libération » du 20 mai le pompon de la suspicion. Sous le titre : « compartiment viol, à chacun son scénario », Michel Chemin s'en donne à cœur joie. Accuse les autres journaux d'avoir exploité sans avoir obtenu d'informations précises un fait divers « aussi délicat qu'accrocheur ». Ironise sur ce viol qui « a fait couler beaucoup d'encre à fantasmes », parle de « la lâcheté supposée des passagers du wagon » et insiste sur le fait que les enquêteurs du S.r.p.j. de Versailles n'ont pour tout biscuit que le témoignage de la jeune fille qui « affirme avoir été victime » d'un viol. Une méchante prose sur trois colonnes, juste en-dessous d'un article pour le coup accrocheur sur les amours particulières, les « amours cochonnes », dit « Libé », d'un certain Christian D., « grand amateur de la race porcine... Ça, c'est du fait divers intéressant. Un viol, bôf. Surtout qu'on n'est même pas sûr de la chose. Sans doute qu'elle était consentante, la garce...

C'est terrible. On croyait avoir avancé, on piétinait seulement. Et c'est normal. Quand un Coluche se permet de dire, à peu près, au cours de l'émission de T.f.1. « le Jeu de la vérité » : « Moi j'aurais écarté un des mecs pour profiter de la gonzesse », on se dit d'abord, que c'est de la provocation. Mais on se rappelle aussi sec que le langage n'est pas innocent. Si « les armes et les mots ça tue pareil », comme le chante si bien Léo Ferré, les armes et les mots, ça viole pareil. « Touche pas à mon pote », qu'il portait, Coluche, au revers de sa veste. Et cette fille, alors, c'était quoi ?

L'antiracisme, c'est bien. C'est formidable. Dommage qu'on en exclut, sans que ça chatouille beaucoup la conscience des plus zélés militants, la moitié de l'humanité. A vrai dire, pourquoi auraient-ils des états d'âme, ces militants ? Pauvres de nous, qui pensions le sexisme agonisant. Qui nous réjouissions tellement il paraissait certain que les mentalités avaient, pour de bon, évolué. Las ! Nous nous trompions. Le féminisme est passé de mode, l'air du temps est à la régression. Ce qu'on croyait acquis nous file entre les doigts. Le viol, par exemple, on imaginait que c'était réglé, que la réprobation était unanime, qu'il était clair dans la tête des gens qu'il s'agissait d'un acte répréhensible, d'un crime odieux. Et puis voilà. Une jeune fille se fait agresser, et, parce qu'on n'a pas retrouvé les témoins du viol — s'ils n'ont pas bougé hier, ce n'est pas pour se manifester aujourd'hui — de victime elle se retrouve, sinon accusée, du moins suspecte. Oui, l'air du temps redevient macho. Il n'y a qu'à voir toutes ces femmes offertes qui s'affichent complaisamment sur les murs de nos villes. La ravissante petite Noire — femme et moricaude, l'esclave parfaite — qui vante, une flûte posée sur son joli postérieur, les délices du champagne « Café de Paris ». Ou encore la pauvrette coupée en morceaux chargée de nous faire saliver devant une entreprise de fast-food. Toujours plus. Allons-y gaiement, ce n'est jamais qu'une femme qui trinque. Et qu'on ne vienne pas nous parler de création artistique. Quand elle est à sens unique — c'est chaque fois la même qui sert d'objet — c'est louche. A quand le vote du projet de loi antisexiste tant souhaité par Yvette Roudy ? Histoire d'être un peu moins asphyxié(es) par l'air du temps. Déjà, pour nous remonter le moral, un petit ballon d'oxygène : le 30 mai prochain sur le parvis de Trocadéro, une fête clôturera le carrefour international « libertés et droits de l'homme » organisé à l'initiative du Premier ministre. Laurent Fabius, chic alors, vient d'annoncer qu'on y évoquerait aussi les droits de la femme, indissociables des droits de l'homme. Bravo. Le jour où on parlera tout simplement des droits humains, sans distinction de sexe, l'air du temps deviendra, enfin, tout à fait respirable.

ECOLOGISTES

Convergence à la sauce verte

Je converge, tu converges... ils divergent. Mettez deux écolos ensemble à l'approche d'une échéance électorale, et c'est parti. Alors que Brice Lalonde, ex-candidat écologiste à la présidentielle de 1981 et tenant de la liste E.r.e. aux dernières européennes, vient d'annoncer son intention de rassembler pour les législatives de 1986 des personnalités du monde associatif « afin de présenter une liste d'entente libertaire à Paris », les Verts font de même... mais pas avec les mêmes. Ces derniers, en lançant un appel « pour la convergence des forces alternatives et écologistes », invitent le militant de terrain associatif, syndical, voire politique de faire cause commune aux élections. Petit détail, la bannière sera verte. Et toute distinction autre qu'écologiste devra rester aux vestiaires des sigles. « Nombre de forces sociales et culturelles attendent aujourd'hui la construction d'une alternative réelle dans la vie politique française, précisent les Verts. Si des convergences ponctuelles sont réalisées sur le terrain social, poursuivent-ils, le geste électoral réclame à l'inverse une connivence globale. » Convergence, connivence... l'écologie politique nous réserve encore quelques surprises.



C.F.R. LE DROLE DE JEU DU PATRONAT

La discussion sur les « congés-formation-reclassement » est bien engagée mais les syndicats soupçonnent le C.n.p.f. de vouloir faire traîner les choses jusqu'en... 1986 !

PAR CLAUDE JADOUL

ABOUTIRONT, aboutiront pas ? C'était la « bouteille à l'encre » au lendemain de la discussion patronat-syndicats sur les C.f.r. (Congrès formation reclassement). Une chose est sûre : la porte n'est fermée, ni du côté des employeurs ni parmi les négociateurs syndicalistes, y compris la délégation cégétiste. C'est nouveau. Même si Louis Viannet a adopté, d'emblée, un ton très dur, la C.g.t. a manifestement tenu à demeurer dans cette négociation. Bien sûr, le bureau confédéral qui a précédé la réunion du 14 mai au siège du C.n.p.f. n'était pas chaud-chaud, mais le réalisme l'a finalement emporté sur les considérations idéologiques : les C.f.r. intéressent la C.g.t. Mais attention : pas question d'un quelconque donnant-donnant. Pas question de revenir, par la bande, sur la flexibilité.

Mais comme il faudra bien concéder quelque chose, on peut rester sceptique sur le contenu « acceptable » par la centrale de Henri Krasucki. Après tout, les C.f.r. sont une invention gouvernementale : ils ont été expérimentés, avec des succès inégaux, dans la sidérurgie, la navale, l'automobile ; il s'agit maintenant de généraliser ce mécanisme à l'ensemble des licenciements économiqes. Ce mécanisme est simple : faire bénéficier les intéressés d'une rémunération de 70 % du dernier salaire pendant un semestre, de 60 % pour le reste. Une année au total pour former des gens à un métier « porteur » avec, idéalement, un nouvel emploi à la sortie. Et, financièrement, le « surcoût » serait pris en charge par les pouvoirs publics, ainsi que le gouvernement l'a déclaré. L'Unedic n'aura donc rien à débourser.

Reste donc à bâtir un système, une « esquisse de financement » à présenter au gouvernement. Les optimistes estiment qu'un accord pourrait être dégagé avant la fin juin de façon que le nouveau système soit mis en place à la rentrée.

La négociation serait assurément aisée si le C.n.p.f. et la C.g.p.m.e. acceptaient de s'en tenir à la seule discussion des C.f.r. Ce n'est pas le cas : le patronat tient, par exemple, à parler des délais de licenciements. Ainsi, Yvon Chotard propose de rediscuter l'accord sur l'emploi de 1969, revu en 1974. André Deluchat, l'un des négociateurs cégétistes, est clair : « Il est nécessaire de renforcer les dispositions prévues en 1969. C'est dans le cadre, dit-il, (...) que doit s'intégrer une formule à discuter qui permette aux salariés qui seraient licenciés d'obtenir une réelle formation aboutissant à un emploi dans ou hors de l'entreprise. »

Donc, à priori, pas de blocage de la part de la C.g.t., même s'il y a sans doute des bémols entre la position du négociateur socialiste Deluchat et celle de Louis Viannet, par ailleurs membre du Bureau politique du P.c.f. Mais il faut bien voir également que le patronat – il l'a déjà laissé entendre – se contenterait des signatures de F.o. et de la C.f.d.t. pour ce qui concerne les grandes confédérations ouvrières...

Non au donnant-donnant

Cela étant dit, la négociation ne s'est pas encore véritablement engagée sur le contenu à donner aux C.f.r. La réunion n'a été qu'une addition de discours d'intentions, baignant dans une bonne ambiance. Qui a dit, par exemple, que « le projet C.f.r. est tout à fait insuffisant au niveau du reclassement des salariés concernés, de la formation proposée et des recherches d'emploi (...), nous devons rechercher des solutions » ? On vous le donne en mille. Louis Viannet ? Jean Kaspar et Pierre Héritier, de la C.f.d.t., Faesch, de F.o. ? Vous n'y êtes pas. L'auteur de ces paroles, très « lutte des classes », n'est autre que le patron des éditions France-Empire et premier vice-président du C.n.p.f. Yvon Chotard. Voilà pour la petite histoire. Mais ce trait est révélateur. Yvon Chotard, au contraire de l'autre Yvon – Gattaz –, n'a rien d'un idéologue. Il l'a déjà démontré à l'occasion d'autres négociations.

Simple répartition des rôles ? Il faudra attendre le début du mois de juin pour y voir plus clair : le patronat est-il disposé à signer un accord souhaité par un gouvernement de gauche, d'ici à 1986 ? Ou se bornera-t-il à faire traîner les choses en longueur en espérant qu'une future équipe de droite prendrait en compte l'ensemble de ses revendications sur la flexibilité de l'emploi ? Par voie législative et non plus contractuelle...

Le débat passe donc, dans une large mesure, au-dessus de la tête des candidats aux C.f.r. Mais, contrairement à la négociation sur la flexibilité, le patronat n'a pas, cette fois-ci, placé la barre trop haut, ce qui laisse tout de même des possibilités d'accord, a priori. Yvon Gattaz n'a pas – ou pas encore ? – embouché les trompettes maximalistes qui lui sont chères : créer des emplois en facilitant les licenciements. Attendre et voir donc.

Si la négociation semble actuellement ouverte sur les C.f.r., c'est pourtant sur les mesures d'accompagnement – le donnant-don-

LE POINT DE VUE DES SYNDICATS

D'abord un outil utile et efficace

Eviter les stages « parking », privilégier les formations qualifiantes, en faire un outil utile et efficace, facilitant la mobilité professionnelle et le reclassement des salariés : voilà – en gros – les préoccupations des syndicats, principalement la C.f.d.t. et la C.g.t., à l'ouverture de la négociation sur les C.f.r. Pierre Héritier l'a rappelé : 40 % des demandeurs d'emplois sont dépourvus de toute qualification. Ce n'est pas un mince problème. Dans un passé récent, les stages réservés aux licenciés économiques avaient une vertu essentielle : gommer le chômage. Depuis 1981, des avancées ont été effectuées dans ce domaine. C'est notamment le gouvernement de gauche qui a donné toute sa place à la formation des adultes, de manière à la transformer en outil efficace, en affinant ses buts et ses moyens. Il reste beaucoup à faire : c'est peut-être l'occasion de faire un pas supplémentaire à l'occasion de l'extension des C.f.r.

C.f.d.t. et C.g.t. sont d'accord là-dessus. « Nous sommes pour toute discussion qui aura pour objectif (...) l'amélioration de l'emploi qui créera un plus », affirme A. Deluchat. Pierre Héritier est bien d'accord là-dessus : idéalement, les C.f.r. devraient être une « période active pour les salariés concernés ». O.k. pour le « plus ». Il y a plus qu'une esquisse de plan à la lecture des discours syndicaux du 14 mai. La C.f.d.t., par exemple, y aborde – longuement – le contenu des congés de conversion. Plus question de créer des stages pour le besoin de la cause. « Les formations doivent être définies en fonction des perspectives réelles d'emplois. Dans ce dessein, les congés de conversion doivent faire l'objet d'un suivi par les C.p.e. (Comités pour l'emploi) et les C.r.e. (Comité régionaux pour l'emploi). » La C.f.d.t. propose en outre des « stages en alternance (qui) peuvent constituer un moyen de formation avec possibilités de conclure les périodes d'alternance par des embauches définitives dans les entreprises d'accueil ».

L'expérience des C.f.r. dans l'automobile (Talbot), la navale et la sidérurgie est, à cet égard, fort précieuse : les antennes de l'A.n.p.e. concernées se sont souvent livrées à un travail patient pour découvrir les potentialités des licenciés économiques et les orienter au mieux. Un travail semblable s'effectue pour l'instant sur les anciens sites de Creusot-Loire. Une association créée à cet effet s'emploie à mobiliser les synergies locales en associant tous les responsables institutionnels ou privés, sous la houlette d'un même maître d'œuvre. C'est un peu ce que propose la C.f.d.t. en suggérant une « mutualisation » de la responsabilité des petites entreprises. Ne serait-il pas possible – autre exemple – de constituer, au niveau des bassins d'emplois, ou de certaine branches, des groupements d'entreprises ou d'autres formes d'associations ? Héritier avance à cet égard la création d'une « cellule spéciale (qui) pourrait être mise en place avec du personnel de l'A.f.p.a. de l'A.n.p.e. de l'Education nationale ». Les idées ne manquent pas pour dynamiser les dispositifs de reclassement qui existent déjà. Mais, là aussi, la balle est dans le camp patronal.

nant – qu'elles risquent d'achopper. Les négociateurs syndicalistes de F.o. et de la C.f.d.t. ne sont manifestement plus dans le même état d'esprit qu'en décembre 1984. F.o. et la C.f.d.t. (qui prépare un congrès où l'on parlera beaucoup de flexibilité) sont toujours sous le coup de la marche arrière spectaculaire que ces deux confédérations ont dû opérer sous la pression de leurs bases.

C'est notamment le cas d'André Bergeron – partisan de la signature de l'accord, bien qu'il s'en défende aujourd'hui. C'est tellement vrai que de nouveaux visages ont fait leur apparition parmi la délégation de F.o. Autour d'Antoine Faesch, il y a des opposants résolus à la flexibilité. Il ne faut donc pas s'étonner si Faesch a raidi son discours : « Je suis, a-t-il déclaré, mandaté pour discuter les congés de conversion. Je ne tiendrai pas un discours sur autre chose. » Tout en ajoutant : « Mais nous sommes prêts à discuter de tout. » Et Jean-Louis Mandinaud (C.g.c.) a tenu à préciser pour sa part : « 1984 est une page tournée... mais nous ne perdons pas la mémoire. » En revanche, Jean Kaspar garde peut-être la nostalgie d'un accord sur la flexibilité avant 1986 lorsqu'il annonce la couleur : « On est prêt à rediscuter de la représentation collective des salariés. » En clair, pour la C.f.d.t., les fameux « seuils sociaux » ne seraient pas un sujet tabou.

Un instrument de modernisation

André Deluchat s'insurge donc : « C'est le schéma du donnant-donnant. » Mais la C.g.t. a sensiblement évolué. Elle admet actuellement « qu'il y a des métiers qui mutent, des métiers à adapter, des métiers qui surgissent ». André Deluchat le dit : « Les travailleurs seront amenés à changer plusieurs fois de postes de travail ou d'emploi au cours de leur vie professionnelle. »

Pierre Héritier, l'un des négociateurs de la C.f.d.t. dans ces discussions, est tout aussi explicite : « Nous ne souhaitons pas une rupture du contrat de travail à l'occasion des C.f.r. » Une bonne raison à cela : « Le chômage est un handicap. Un chômeur est démonétisé. » Pour la C.f.d.t., les C.f.r. seraient un moyen de la modernisation, parmi d'autres. « Il faut, a déclaré Héritier, considérer les congés de conversion comme un instrument de modernisation. » La C.f.d.t. introduit une notion nouvelle dans ce débat sur le chômage : la prise en compte de « la responsabilité des entreprises ». L'état d'esprit de la centrale d'Edmond Maire est donc simple : « Il faut cesser de raisonner en termes de donnant-donnant, ou de contreparties. Il faut chercher un accord qui offre un intérêt social et économique. » Visiblement, les syndicats cherchent donc un biais pour mener la négociation à terme, un biais par lequel le patronat pourrait, lui aussi, y trouver son compte.

Lorsque C.f.d.t. et C.g.t. proposent que les C.f.r. se déroulent hors ou *dans* l'entreprise, n'offrent-elles pas aux entreprises la possibilité d'une formation « qualifiante » – selon A. Deluchat – à la charge de la collectivité de manière à faire évoluer leur personnel ? Héritier pose carrément la question : « La formation c'est peut-être aller dans une autre boîte. » Là, il y a, manifestement, un hiatus avec F.o. et le C.n.p.f. qui raisonnent, eux, pour les C.f.r. en termes d'annexe de l'A.n.p.e. Le débat, comme on le voit, est bien engagé, du moins dans les esprits. Objectivement, le patronat a intérêt à mettre les C.f.r. en pratique. Mais le voudrat-il ? Pierre Héritier apporte une réponse circonspecte. Ne soupçonne-t-il pas ses partenaires du C.n.p.f. et la C.g.p.m.e. de « faire traîner les affaires pour que la gauche ne puisse pas capitaliser l'affaire » ? ●

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ÇA ROULE

Trois millions de Français (sur dix-huit millions de salariés) ont aujourd'hui recours à la formation professionnelle. Un chiffre étonnant qui montre à quel point la demande était forte et la réponse du gouvernement appropriée.

PAR PHILIPPE MAQUAT

(de notre envoyé spécial)

C.f.r., C.a.r.i.f., C.a.f.e.r., flexibilité du travail : autant de sigles, de notions liés à la transformation sociale en cours de la société, mais qui ne sont pas encore entrés dans le langage courant, c'est bien le moins que l'on puisse dire. Un sondage rapide effectué dans la rue, au nord comme au sud de l'Hexagone, le confirmerait largement. Seuls les T.u.c. qui seront bientôt complétés par des T.u.c. bis pour les chômeurs de plus de 21 ans (1) semblent faire exception. Il importe donc de clarifier d'urgence ce langage codé et réservé à un petit cercle d'initiés. L'information du plus grand nombre en dépend. La presse doit également jouer un rôle en la matière.

Michel Delebarre, le ministre du Travail, tirera sans doute cet enseignement du tour de France de la formation professionnelle qu'il vient d'entreprendre et qu'il achèvera à la mi-juillet. Mais l'espoir est réel : des Maisons de la formation – c'est tellement plus simple – sont, en effet, en train de voir le jour. Il existe actuellement deux expériences pilotes menées dans la région parisienne à Cergy et Evry, et une autre en place à Chambéry. Ces Maisons devraient donc permettre au grand public de savoir précisément ce qui se fait et comment y accéder.

Tour de France de Delebarre

Il est vrai aussi – nous l'avons constaté au cours de l'étape lyonnaise de son périple – que le ministre, lui-même en butte à l'obscurantisme de certains sigles (!), n'hésite jamais à manier l'humour, histoire sans doute de mieux faire passer le message à propos d'un sujet ingrat. « La signature des protocoles est une véritable restauration du travail à la chaîne », lance-t-il devant un parterre de chefs d'entreprise. Mais cet humour bienvenu n'exclut pas l'efficacité.

A chaque étape de son tour de France, Michel Delebarre rencontre, en effet, tous les acteurs locaux de la formation professionnelle. Sans exception. Du formateur au formé, en passant par les partenaires sociaux, les responsables des services extérieurs de l'Etat et les élus régionaux concernés au premier chef par la formation depuis le vote des lois sur la décentralisation. De 9 heures à 19 heures il écoute, il répond aux questions, il donne son avis. Quand, à Lyon, le représentant des artisans lui suggère de lever l'interdiction de faire travailler les jeunes de moins de 18 ans avant 6 heures du matin, il émet un avis défavorable ; quand le représentant de la C.g.t. s'inquiète – sans la moindre agressivité cette fois – de l'évolution des contrats à durée déterminée, il rassure et rappelle que la règle demeure le contrat à durée indéterminée. Enfin, quand le représentant de la C.f.d.t. lui fait remarquer que les ouvriers spécialisés et qualifiés participent moins aux opérations de formation que les catégories supérieures, il admet qu'un effort considérable doit être fait pour rectifier cette tendance bien réelle.

Ensuite, durant deux mois cet été, Michel Delebarre réfléchira, fera le point avant de tirer publiquement, en septembre, les conclusions de son tour de France et de proposer un schéma régional pour la formation. Car, en France, il existe actuellement 23 000 (!) organismes de formation professionnelle dépendant de l'Etat, des milieux associatif, professionnel ou privé. A n'en pas douter, la formation est en train de créer des emplois. Mais d'abord dans sa propre branche. « Nous avons à faire à un gigantesque chantier, note le ministre. Il importe d'y mettre un peu d'ordre. » A savoir mieux utiliser l'argent de la formation, mieux coordonner les interventions, et mieux adapter les formations aux besoins des entreprises et des demandeurs.

A cet égard, la région Rhône-Alpes s'est dotée d'un remarquable outil de travail sous la forme de deux banques de données mises en place par l'Assedic de Lyon. Alimentée par les services de l'Insee, et de l'Education nationale, la banque « Ressources humaines » s'efforce de rapprocher dans vingt-sept bassins d'emplois de la région les stages avec les vrais besoins du terrain. Cela permet de se rendre compte qu'à Saint-Etienne il faut davantage de plombiers que de mécaniciens pour l'automobile. Et l'inverse dans une autre ville. Avec l'autre banque fonctionnant à l'Assedic, le public connaît avec précision les offres de stages disponibles dans telle ou telle branche, leur localisation et leur démarrage.

De cette opération d'affinage, il faut sans doute rapprocher la réflexion faite à plusieurs reprises par Michel Delebarre lors de sa journée rhodanienne : « La mutation technologique, nous y sommes tous confrontés, c'est certain. Mais elle se fera dans le temps. C'est pourquoi les régions ne doivent pas abandonner les formations traditionnelles conduisant au C.a.p., au profit des formations de pointe. » En l'occurrence, les formations en « ique ». Une tendance très nette dans la région Rhône-Alpes nantie d'un réseau d'enseignement supérieur et de recherche puissant. Et d'un appareil bancaire dynamique. « Nous aurons encore besoin de ces métiers (traditionnels) durant encore de longues années », estime le ministre pour qui la création d'un C.a.p. polyvalent, à savoir préparant à deux formations, constitue une bonne réponse à même d'infléchir la tendance.

La décentralisation ayant donné des compétences importantes aux régions en matière de formation, celles-ci ne se privent pas de proposer, d'innover. Outre les banques de données, Michel Delebarre et ses conseillers ont également pu découvrir une expérience intéressante créée à Caluire près de Lyon sous l'impulsion du doc-

(suite en page 8)



Pascal Lebrun



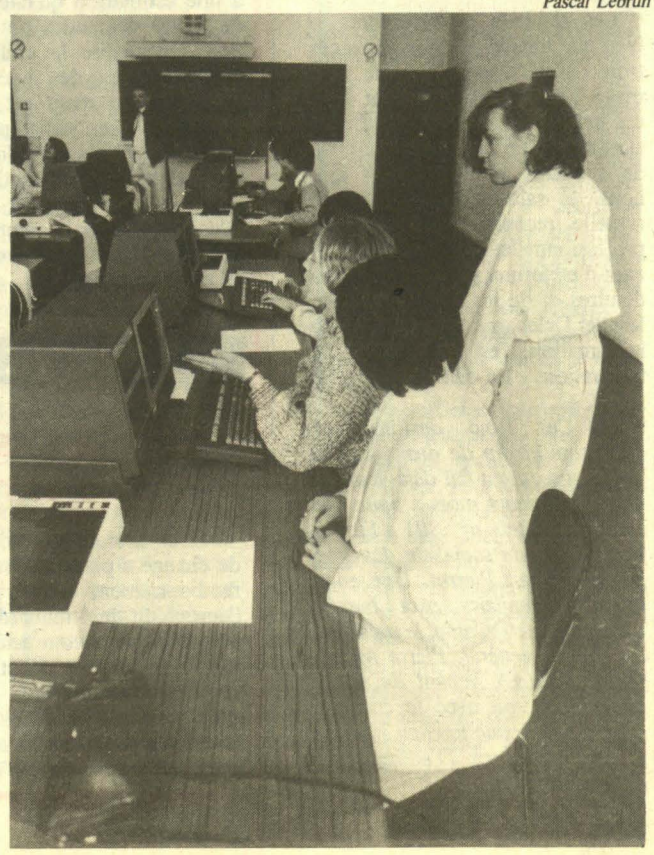

Lors du passage de son « tour de France » à Limoges, Michel Delebarre rencontrant les chefs d'entreprises et Marcel Rigout, ancien ministre communiste de la Formation professionnelle.

(suite de la page 7)

teur Charles Mérieux et connue sous le nom de « Bioforce développement ». Cet organisme lié à l'Etat, à la région Rhône-Alpes et à des partenaires très nombreux, comme l'Institut Pasteur ou l'université scientifique et médicale Lyon 1, forme en effet de jeunes assistants pour les missons humanitaires : « Médecins sans frontières », « Vétérinaires sans frontières », « Handicap international », etc.

Sont concernés des garçons et des filles de 18 à 25 ans titulaires d'un baccalauréat complété par une ou deux années d'études supérieures. A l'issue d'un stage d'initiation de dix mois suivi par un autre stage pratique sur le terrain d'une durée de vingt-quatre mois, les stagiaires les plus motivés deviennent des agents sanitaires salariés des organismes humanitaires ou des Etats qui les recrutent. Leur travail peut consister selon l'option choisie à faire des vaccinations humaines ou animales, à entretenir des véhicules tout terrain, à participer à des projets de développement dans les pays du tiers monde ; bref, à assister les équipes médicales présentes en Afrique ou en Amérique du Sud, mais dans un domaine d'actions très large. « On a tendance à penser qu'il faut former des gens à des niveaux extrêmement brillants, mais il faut aussi des collaborateurs tout simplement intelligents et motivés », fit remarquer Michel Delebarre à la lumière de cette expérience, en fait unique en Europe. Et qui, à l'instar des T.u.c., peut ouvrir la voie vers d'autres métiers. Des métiers différents.

D'abord 80 % de motivation

Autre exemple d'efficacité : celui fourni par la municipalité de Saint-Priest conduite par le socialiste Bruno Polga. Cette ville de 20 000 habitants s'est en effet dotée d'une mission locale d'accueil et d'information ; d'un centre de formation personnalisée ; d'un dispositif d'accompagnement et de suivi des T.u.c. ; enfin, d'un autre dispositif d'accès à l'emploi sous la forme d'une entreprise « intermédiaire » réservée aux jeunes en difficulté, et spécialisée dans le secteur du bâtiment. Avec juste raison, Michel Delebarre a pu parler d'une « expérience de solidarité » à Saint-Priest, ajoutant qu'il n'y avait « pas de réussite professionnelle possible sans insertion sociale ». Un hommage à Bertrand Schwartz, le pionnier de l'insertion sociale des jeunes. Sans compter que Saint-Priest a également mis en place une commisson de prévention de la délinquance. Rien, absolument rien n'a donc été laissé au hasard dans cette commune.

Les résultats encourageants – bien que fragiles – enregistrés ces trois derniers mois pour le chômage s'expliquent aussi par tous ces exemples. Mais encore faut-il aller sur le terrain... Trois millions de Français (pour dix-huit millions de salariés) ont à l'heure actuelle recours à la formation professionnelle. « Il s'agit maintenant d'en former plusieurs millions d'autres et de les motiver, estime Michel Delebarre. Car le succès de la formation, c'est d'abord 80 % de motivation. » Le défi est relevé !●

(1) Ces T.u.c. destinés aux chômeurs en fin de droit de plus de 21 ans ont en fait déjà démarré depuis plusieurs mois à Saint-Dié (voir l'« Unité » n° 580) à l'initiative du député socialiste des Vosges Christian Pierret. Une autre initiative similaire sera bientôt prise en Ille-et-Vilaine, le président du conseil général, Pierre Méhaignerie (C.d.s.), venant de signer une convention avec le commissaire de la République au nom de Michel Delebarre. D'autres expériences suivront.

L'économie en bref

PAR STEPHEN GERE

CHOMAGE

Le mieux persiste

En redescendant à 2,4 millions en données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emplois a diminué de 0,6 %, soit 16 000 demandes. Ne crions pas victoire, mais force nous est de constater que, si infime soit-elle, la baisse du chômage se poursuit depuis trois mois. Relativisons : le chômage a tout de même progressé de 4,6 % en un an.

Tout de même, la légère baisse d'avril dépasse « l'effet T.u.c. ». Certes, nous approchons des 200 000 tucistes – et leur statut va être révisé – mais l'influence des T.u.c. sur le ralentissement du chômage restera à son niveau actuel. En revanche, si l'on observe le noyau dur du chômage, la classe des 25 à 49 ans, on constate une très légère inflexion. Pour les hommes, la baisse est de 0,8 %, tandis que, pour les femmes, la hausse, de 1,4 %, est plus faible que précédemment. Plusieurs raisons à cela. D'abord la diminution des licenciements économiques, le gros paquet de ces licenciements pour cause de modernisation étant derrière nous. Il y en aura encore, que l'on pense à Renault ou à la sidérurgie. L'activité est plus soutenue, le nombre des placements effectués par l'A.n.p.e. a augmenté de 5,8 % en avril par rapport à mars. Certes, le marché du travail est resté déprimé, mais les offres recensées par l'A.n.p.e. se sont accrues de 4,5 % dans la même période. Nous sommes très loin des records, mais la variation est positive. D'autres indicateurs vont dans le sens d'une amélioration. Il s'agit de la baisse du nombre d'heures de chômage partiel indemnisé ou de la hausse de 6,3 % en un mois du nombre des personnes qui quittent l'Agence en déclarant avoir trouvé un emploi. Peut-être n'est-elle que saisonnière, en tout cas l'embellie n'en est pas moins réelle. Pour clore une polémique sordide, les chiffres publiés par le ministère du Travail sont calculés d'après les normes du Bureau international du travail, c'est-à-dire les normes mêmes qui étaient en vigueur avant 1981. Les statistiques publiées ont seulement été gonflées pour tenir compte d'une incertitude concernant les chiffres des Bouches-du-Rhône. Ce département n'ayant pu faire parvenir ses statistiques dans les délais, l'A.n.p.e. a dû procéder à une estimation qu'elle a étoffée de 8 000 demandes pour parer à toute éventualité. Le chiffre le plus vraisemblable des demandeurs d'emplois en mars est donc de 2 392 800. Les statistiques ne cachant rien, il n'y a d'ailleurs rien à cacher. Seul point légitime de litige, le gouvernement a choisi d'accentuer le traitement social du chômage. C'est un choix politique et pas un trucage.

FRANC

Qui paie ses dettes s'enrichit

« L'amélioration de nos réserves de change a permis d'envisager le remboursement d'une partie de l'eurocrédit de 1 milliard 240 millions de dollars contracté en 1983 auprès de la C.e.e. A cet effet, des conversations seront engagées avec la Communauté sur le montant de ce remboursement anticipé et sur ses modalités. » C'était le 15 mai dernier, Pierre Bérégovoy répondait à une question du député U.d.f., Alphandéry. Le crédit en question arrivait à échéance en 1990. En bref, la situation financière de la France est telle que le grand argentier peut envisager son remboursement anticipé dès cette année.

Tout dépend de la situation du franc. S'il faiblit, la Banque de France doit puiser dans ses réserves de devises pour soutenir son cours sur le marché monétaire. A l'inverse, si le franc se tient bien, les réserves de change de notre pays augmentent. Depuis le dernier réajustement monétaire de mars 1983, le franc s'est remarquablement tenu au sein du Système monétaire européen. Souvenez-vous : lorsque le dollar a brutalement chuté de 10 % cette année, on a beaucoup craint que le renchérissement du deutsche Mark mette le franc en difficulté. A cette époque, Pierre Bérégovoy confiait à quelques journalistes que pas mal de transactions se portaient sur le franc. Résultat : le franc s'est même raffermi par rapport au deutsche Mark, et nos avoirs de change ont progressé de 5 milliards au total du 1er janvier à fin mars. Les réserves atteignaient alors 563 milliards de francs. De quoi rembourser une partie de nos dettes.

Justement, pour soutenir le franc après le réajustement de mars 1983, Jacques Delors avait emprunté près de 4 milliards d'Ecu à la Communauté européenne, soit environ 27 milliards de francs de l'époque. Dans cet emprunt, un eurocrédit de 1,24 milliard de dollars, dont le remboursement anticipé est possible à tout moment.

Psychologiquement, ce remboursement est important : qu'on se souvienne de la polémique autour de notre dette extérieure.

CHEFS-D'ŒUVRE EN PERIL



Sipa-presse

Georges Besse p.-d.g. de Renault.

La « méthode Fiat » pour sauver Renault ?

Le coût salarial moyen d'une voiture produite par Renault a augmenté de 3 000 à 4 000 francs pour dépasser les 15 000 francs en cinq ans, tandis que, dans le même temps, le coût salarial unitaire de Ford et de General Motors diminuait d'autant. Le diagnostic présenté par Georges Besse devant le comité central d'entreprise est sans complaisance.

C'est Stéphane Doblin, l'expert industriel qui a ramené Fiat à la rentabilité, – il faut dire au prix de 40 000 suppressions d'emplois – que le président de Renault a chargé d'ausculter son entreprise. Si le groupe a perdu 12,5 milliards l'an dernier, en accumulant 44 milliards de dettes dont 8 à court terme, c'est parce que la productivité des usines s'est dégradée, que les activités périphériques ont été lourdement déficitaires et que Renault a perdu des parts de marché. Georges Besse n'a pour autant annoncé aucune décision, celles-ci étant, en principe, attendues pour la mi-juin. Mais, selon la direction, ce sont, au moins, 10 000 personnes qui quitteront l'entreprise cette année. « La méthode douce » continuera à être privilégiée puisqu'on comptera sur les départs en préretraite F.n.e. à partir de 55 ans et les retours des travailleurs immigrés au pays d'origine, avec une prime de 50 000 francs, pour régler ce problème. A l'issue du comité central d'entreprise, les syndicats, à l'exception de la C.g.t., sont restés extrêmement prudents. La centrale de Krasucki, de son côté, continue de nier l'existence de sureffectifs, se contentant de charger « l'aventure américaine » de tous les maux.

Cependant, American Motors Corporation ne semble pas condamnée. Certes, le 4me constructeur américain, qui, après un léger bénéfice en 1984, a perdu plus de 20 millions de dollars au cours du premier trimestre, devra serrer les boulons. On parle d'un allègement des effectifs de 800 emplois administratifs. En revanche pour beaucoup d'activités périphériques de Renault, l'avenir reste incertain. Quelle solution, par exemple, pour R.v.i. qui à l'instar des autres constructeurs de poids lourds perd beaucoup d'argent ? A l'exemple de Fiat, Renault pourrait se recentrer sur son activité principale : l'automobile. A l'exemple de Fiat toujours, Renault pourrait aussi se recentrer sur ses marchés de prédilection. En France la marque est passée sous la barre des 30 % du marché. L'ambition de Georges Besse est de remonter à 31 % en 1986. Pour cela, il faut achever le renouvellement de la gamme et adapter la politique commerciale. Le président a du pain sur la planche. C'est sans doute la raison pour laquelle il a choisi de ressouder l'entreprise autour de lui pour faire face à l'adversité. L'adversité ce sont les difficultés, la concurrence, mais aussi la presse dont les commentaires depuis quelque temps, quoique souvent justifiés, ont causé beaucoup de dommages à l'image du groupe. Dans cette adversité, le président Besse n'a pas manqué de ranger les pouvoirs publics, dont il n'a semble-t-il pas apprécié certaines déclarations.

PRIX

Légère poussée de fièvre

Selon l'estimation provisoire de l'Insee, la hausse des prix a atteint 0,7 % en avril, soit un dizième de point de plus qu'en avril 1984. L'inflation, en glissement, atteint donc 6,5 % pour les douze derniers mois. Certes, le ralentissement rapide de l'inflation observé depuis décembre 1983 marque une pause depuis deux mois. Mais il y a des raisons à cela. La première, c'est la conséquence inflationniste de la hausse de 10 % du dollar au premier trimestre. Beaucoup de nos importations étant libellées dans cette devise, comme le pétrole, des répercussions sur l'indice des prix sont inévitables. Autre raison à cet accès de fièvre, la flambée des produits alimentaires consécutive aux grands froids de janvier est lissée, c'est-à-dire répartie sur plusieurs mois. Nous n'avons donc pas fini d'en payer le prix...

En même temps, il faut remarquer que cette poussée de fièvre a atteint un peu tout le monde en même temps : si notre indice d'avril est supérieur de deux dixièmes à la moyenne de nos huit principaux partenaires, il est exactement égal à la moyenne de la C.e.e. La hausse des prix s'est d'ailleurs accélérée dans la Communauté depuis quelques mois, puisque l'inflation moyenne en glissement est passée de 5,5 % en janvier à 5,9 % en mars. Deux mois médiocres ne condament pas une tendance longue, la désinflation est une bataille qui se mène avec patience.

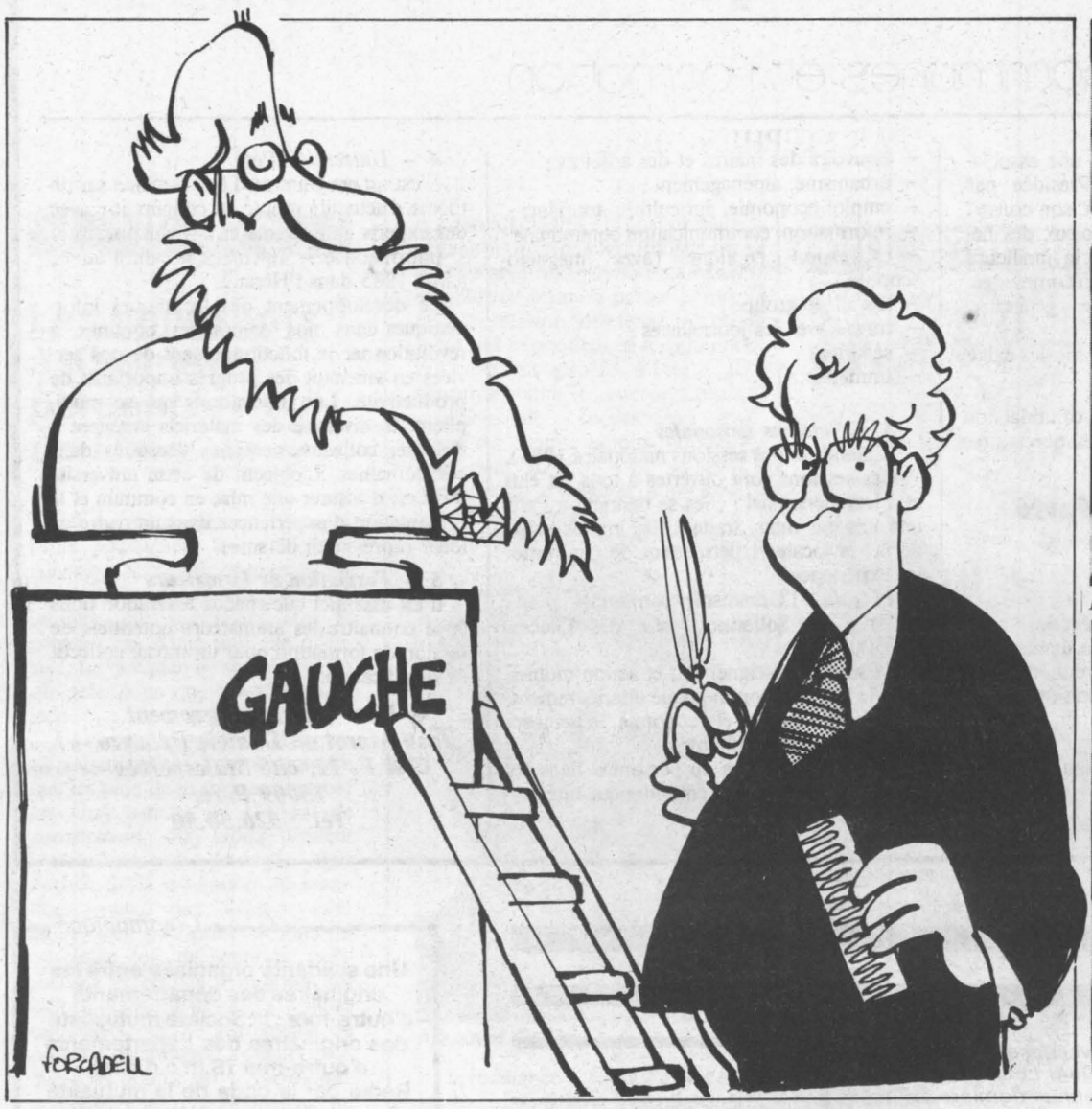



Robert Chapuis, Michel Rocard et Louis Le Pensec. Pascal Lebrun



Marie-Noëlle Lienemann au dernier comité directeur.

LE DEBAT EST OUVERT

« Le Poing et la Rose » spécial qui parviendra dans quelques jours à chaque militant du Parti socialiste contiendra l'ensemble des contributions qui ont été déposées avant la date du 15 mai. Outre les vingt-huit textes enregistrés au comité directeur du 11 mai, le Bureau exécutif a, en effet, décidé de diffuser également ceux qui sont parvenus dans les jours suivants. Ce qui rend particulièrement absurbes certains commentaires de presse, en particulier celui de « Libération » de lundi dernier affirmant que la direction du parti s'était opposée à la diffusion d'une contribution signée par des représentants de plusieurs courants et voyant là, curieusement, le signe d'un conflit entre Lionel Jospin et Laurent Fabius ! Nous avons publié la semaine dernière des extraits des contributions signées respectivement par Lionel Jospin, Pierre Mauroy et le Cérés. Nous publions ci-dessous, dans les mêmes conditions, des extraits des deux autres textes de caractère « national », celui signé de Michel Rocard et celui du courant « Agirs ».

Michel Rocard: "Il faut faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait"

Sous le titre « les Conditions de la confiance », Michel Rocard affirme d'emblée qu'il croit aux chances du Parti socialiste, mais qu'à son avis « nous payons cher le décalage entre le discours et les actes. » « Les faits ont tranché, ajoute-t-il, nous avons changé, osons-le dire. »

« Pourquoi refuser le bénéfice de ce que l'expérience gouvernementale nous a fait comprendre et surtout pourquoi entretenir dans l'opinion des Français un flou et une confusion, incompatibles avec une confiance solide et durable ? Osons donc reconnaître ces changements ! Osons les assumer, pour ne pas réduire le socialisme à la seule répétition de formules dépassées et confiner la gauche au pouvoir dans la gestion au jour le jour de l'ordre des choses. Il s'agit maintenant de rendre compte, de faire un constat, une mise à jour. En politique il faut faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait. Y aura-t-il encore quelqu'un pour soutenir que les contraintes n'existent que par éclipses et que, par conséquent, le réalisme puisse n'être qu'une « parenthèse » ? Certains apprentissages, certaines prises de conscience ont été difficiles. Qu'au moins ils nous soient bénéfiques. Sinon, qu'aurions-nous à dire aux Français, qui soit susceptible de les rassembler et de nous assurer leur confiance ? Hier, en effet, les programmes de la gauche se construisaient par addition de ce qu'il fallait réaliser en plus de ce que la gauche avait apporté durant son précédent passage au pouvoir : plus de nationalisations, plus d'emplois publics, plus de prestations sociales, de temps libre et de congés payés, plus de... plus de quoi ? Et maintenant, que pourrons-nous mettre en plus dans notre programme : plus de rigueur ? Plus d'équilibres macro-économiques ? Plus de restauration des marges des entreprises ? Non, visiblement le problème est ailleurs. »

Recommandant d'« affronter des exigences contradictoires en affirmant nos principes », Michel Rocard déclare encore : « Aujourd'hui, au milieu des contradictions qui paralysent l'action publique, non seulement dans notre pays, mais dans l'ensemble des démocraties occidentales, les responsables élus de ces démocraties semblent gouverner sans vision d'avenir. La politique se réduit trop souvent à la tactique et au court terme. Les actes qu'exige l'évolution du pays s'opposent trop fréquemment aux discours qu'il faut produire pour être élu ou réélu. De telles contradictions engendrent l'impuissance ; elles nourrissent le discrédit politique dans l'opinion. Redonner une vision d'avenir est pour la France comme pour les autres démocraties une exigence de survie. C'est répondre aux attentes des générations nouvelles, profondément perturbées par la crise de l'emploi, en tentant de leur fournir des perspectives et un dessein mobilisateur, à travers un socialisme rénové. »

Réclamant enfin un « parti actif », il souligne : « Moderniser la politique, c'est aussi donner plus de sens à l'action des socialistes dans leur parti, leur donner les moyens d'agir et, aux autres, le goût de les rejoindre. Nous n'y parviendrons que dans le respect de nos différences et de notre démocratie interne. Allons-nous nous entre-déchirer ? Qui d'entre nous ne souhaite un congrès unanime ? Mais s'il y a de la compétition dans nos rangs, c'est qu'il y a de la vie, et par là même la possibilité de restaurer nos chances collectives de victoire. Le respect de nos différences n'appelle que deux vertus : le courage et la reconnaissance de l'autre. »

Agirs: "Non au molletisme"

LA contribution du courant Agirs, signée notamment de Marie-Noëlle Lienemann et Alain Richard, considère que « le socialisme n'est plus ce qu'il était. Tant mieux ! C'est la preuve qu'il sait évoluer avec la société. Mais que les socialistes cessent de s'en cacher ! Instruits par l'expérience, nous avons changé : disons-le. A cette condition seulement, nous pourrons continuer à changer la France (...). Pour gagner en 1986, il faut un projet construit à partir de nos valeurs, à partir de notre doctrine. Mais un projet qui ne vaudra rien en dehors des réalités (...) ».

« La gauche au pouvoir, c'est la gauche à sa place. Mais pour tirer les conséquences intellectuelles de cinq ans de gouvernement, le parti a besoin, aujourd'hui, d'une révolution culturelle. Il ne peut se satisfaire, en effet, si la stérile confrontation des vieux mythes, qu'on ravaude comme on peut, et d'une pratique gouvernementale qui s'en est affranchie sans le dire et navigue au plus près dans le cours nouveau de la modernisation. On peut toujours couvrir ces virages du noble manteau de la République. Qui ne la respecte ? Mais la réactivation frénétique de l'idéologie républicaine ne saurait tenir lieu de renouvellement. Le socialisme contient la République : il est bon de s'en souvenir. Mais la République n'épuise pas le socialisme. »

Le texte poursuit :

« Chacun voit bien qu'il faut, aujourd'hui, s'engager dans la voie de l'aggiornamento, à partir de nos propres valeurs, et non de l'air du temps (...). Le gouvernement s'adapte à la situation nouvelle, le parti n'ose pas le dire. Chaque jour, les ministres, à commencer par le premier d'entre eux, se démarquent des traditions : nos dirigeants feignent de ne pas s'en apercevoir. « Notre politique est socialiste parce qu'elle est faite par des socialistes. Passez muscade. »

Affirmant qu'on « relègue le projet socialiste au placard » sans jamais l'admettre et que « toujours les mots masquent les choses », les auteurs de cette contribution concluent : « D'où cet étrange sentiment qui étreint les militants : celui d'appartenir à un parti sans voix et sans influence, qui entérine les virages sans les analyser, répercute les mots d'ordre sans les élaborer, soutient les décisions sans y participer. Un parti qui s'interroge et se tait. Les principes voudraient qu'il soit « l'intellectuel collectif » du socialisme, chargé de mettre l'action gouvernementale en perspective. Il n'est que le muet du sérail.

« Ce grand écart entre des analyses qu'on n'applique plus et une action qu'on n'analyse plus ne saurait durer sans dommage. Le risque est patent : retomber sans le dire dans cette ancienne et paralysante césure entre programme à long terme et mesures immédiates, dans cet opportunisme grisâtre voilé du pourpoint mité d'une doctrine immobile. Cette attitude a un nom, qui nous renvoie aux heures noires du socialisme français : le molletisme. Il est temps de dire « non ». »

LES ENTRETIENS DU JEUDI

de 19 h à 21 h
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solferino
75007 PARIS

30 mai

Hubert Vedrine, conseiller pour les relations internationales à la présidence de la République.

Jean Poperen, secrétaire national à la Coordination, chargé des élections, député du Rhône, maire de Meyzieu.

6 juin

Jack Lang, ministre de la Culture.

Geneviève Domenach-Chich, secrétaire nationale adjointe aux Relations internationales.

13 juin à l'Assemblée nationale dans la salle du 3e sous-sol.

Lionel Jospin, premier secrétaire, député, conseiller de Paris.

CF communes et formation

Communes et formation est une association créée en février 1984. Présidée par Pierre Mauger, maire d'Alençon, son conseil est composé d'élus locaux soucieux des besoins de leurs collègues et de la meilleure gestion des collectivités locales (communes, syndicats, districts, conseils généraux, conseils régionaux...).

La gestion de ces collectivités locales exige des compétences.

C & F fournit aux élus, aux candidats ou aux citoyens intéressés les bases nécessaires pour de meilleures actions.

Les services offerts par C & F :

1 – Documentation.

2 – Confronter les expériences.

Organisation de sessions à la demande.

Il s'agit de sessions qui peuvent être organisées à la demande des Fédérations politiques ou des élus locaux. Les thèmes de ces sessions :

– finances locales, fiscalité, plan d'investissement, dotations, trésorerie ;
– informatique ;
– pouvoirs des maires et des adjoints ;
– urbanisme, aménagement ;
– emploi économie, agriculture, tourisme ;
– information, communication communale ;
– expression publique (avec magnétoscope) ;
– travail de groupe ;
– travail avec les journalistes ;
– sécurité ;
– immigrés...

3 – Sessions nationales

(Calendrier des sessions nationales 1985).

Ces sessions sont ouvertes à tous les élus et à leur personnel ; elles se tiennent à Paris une fois par mois, traitent des grands sujets de la vie locale et permettent de confronter les expériences.

15 juin : l'Urbanisme communal ; lieu : 10, rue de Solferino (salle des Glaces) – 75007 Paris.

21 sept. : Enseignement et action municipale, le lieu sera communiqué ultérieurement.

23 nov. : Emploi et économie, le lieu sera communiqué ultérieurement.

14 déc. : Politique du personnel dans les communes, le lieu sera communiqué ultérieurement.

4 – Université d'été

C'est un programme d'une semaine sur un thème d'actualité monté en coopération avec des experts compétents et des élus locaux.

Informatique – Télématique : du 8 au 12 juillet 1985 dans l'Hérault.

Le développement des techniques informatiques dans nos communes continue à révolutionner le fonctionnement de nos services en amenant des progrès importants de productivité. Les innovations qui se multiplient, la diversité des matériels amènent à repenser collectivement nos décisions dans ces domaines. L'objectif de cette université d'été est d'assurer une mise en commun et la présentation d'expériences dans un cadre de loisir (après-midi détente).

5 – Formation de formateurs

Il est essentiel que chaque fédération nous fasse connaître les animateurs potentiels de session de formation pour un travail collectif de qualification.

Pour tout renseignement
Jean Maret ou Danièle Palmero –
C & F. 12, cité Malesherbes –
75009 Paris
Tél. : 526.50.50

PTT le contact

Les PTT sont l'un des premiers investisseurs civils français (35,9 milliards de francs en 1984). Leur budget 1985 est de 169 milliards de francs. L'année dernière, ils ont assuré plus de 2 milliards d'opérations sur les 7,8 millions de comptes chèques postaux, plus de 100 millions de mouvements sur les 17 millions de livrets d'épargne sans oublier les 22 millions d'abonnés au téléphone.

Les PTT représentent aussi une grande capacité d'innovation qu'ils démontrent en mettant progressivement en place leurs nouveaux moyens et services.

MINISTÈRE DES PTT
20, avenue de Ségur
75700 PARIS

Tél. : (1) 564.22.22

POUR LES POSTES ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE NOUVELLES VOIES, DE NOUVELLES VOIES

LE SATELLITE

Lancé le 4 août 1984, le satellite Télécom est entré dans sa phase opérationnelle.

La vidéotransmission est un des nombreux services qu'il offre aux entreprises : elle consiste à diffuser un message télévisuel depuis un point d'émission choisi vers de multiples points de réception sélectionnés. La technologie spatiale apporte à ce nouveau moyen de communication des avantages importants : souplesse d'utilisation, accessibilité, avantages tarifaires.

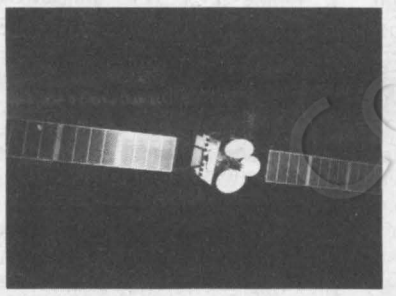



POSTÉCLAIR

C'est le service public de courrier électronique de la poste. Il allie à la fois les avantages du télégramme, du télex et de la lettre. Il permet de transmettre en France et à l'étranger la copie d'un document de toute nature (lettre manuscrite ou dactylographiée, schéma, plan, tableau, illustration...), en garantissant une transmission rapide de haute fidélité tout en respectant l'intégrité et le secret des documents ou correspondances. Postéclair National est désormais présent dans plus de 300 villes françaises et Postéclair International dans 25 pays étrangers.



LA FIBRE OPTIQUE

Par rapport au fil téléphonique habituel, le câble à fibre optique permet de véhiculer beaucoup plus d'informations avec des caractéristiques techniques plus riches (son de haute fidélité, images vidéo), capacité de transmission 10 fois supérieure pour un encombrement 10 fois inférieur. En 1984, 1 500 abonnés de Biarritz ont été raccordés sur un réseau à fibres optiques.



LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES EN TEMPS RÉEL

Mis en service en 1976, les terminaux CHEOPS (Chèques, Épargne, Opérations Postales) permettent la simplification des opérations dans les bureaux de poste, et l'amélioration des prestations offertes à l'usager. Ce réseau met les bureaux de poste en prise directe avec les ordinateurs gestionnaires des Comptes Chèques Postaux et des Comptes de Caisse Nationale d'Épargne et il permet le traitement des opérations en temps réel : exemple, un versement ou un retrait sur un livret d'épargne est possible instantanément et enregistré par l'ordinateur centralisateur au moment même de l'opération.

Les libres services financiers (LSF) sont connectés au réseau des terminaux financiers (programme CHEOPS) mais peuvent en cas d'incident sur le réseau, fonctionner de manière autonome. Les prestations offertes par le LSF sont : des retraits immédiats d'argent, la consultation du solde, la commande de chéquiers, des messages publicitaires édités lors d'une opération.

LE TGV POSTAL

Destiné à prolonger sur l'acheminement du courrier les gains de temps obtenus par le TGV voyageurs, le premier TGV postal a été mis en service le 1er octobre 1984. Il permet de transporter 65 tonnes de courrier par rame.





LE TÉLÉTEX

C'est un service de courrier électronique. Il transmet des messages d'une console de traitement de texte à une autre par la voie du téléphone. Intimement lié au traitement de texte, il fonctionne dès maintenant, constituant véritablement le premier service de courrier électronique professionnel.



LA CARTE 24/24

Elle permet de retirer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 jusqu'à 1 800 F par semaine dans près de 600 distributeurs automatiques de billets 24/24 et Points Argent. Elle est gratuite.

La Carte Bleue Nationale (coût 70 F) ou la Carte Visa Internationale (coût 110 F) permet de retirer jusqu'à 1 800 F par semaine dans les 3 000 distributeurs de billets regroupant les réseaux 24/24, Points Argent et les distributeurs des banques signalés par le panonceau Carte Bleue.

Communiqué

Une solidarité organisée entre les originaires des départements d'outre-mer : la Société mutualiste des originaires des départements d'outre-mer (S.m.o.d.o.m.)
Régie par le code de la mutualité
Approuvée par arrêté ministériel sous le n° 75-504

Buts de la S.m.o.d.o.m.

Pour une cotisation annuelle extrêmement modique, la S.m.o.d.o.m. permet aux originaires des D.o.m. et aux métropolitains résidant dans ces départements de disposer d'une assurance décès « rapatriement des corps » gérée démocratiquement et sans but lucratif.

Cette assurance est indispensable pour les familles qui souhaitent que les leurs reposent dans leur département d'origine et qui, déjà éprouvées par une disparition, ne veulent pas connaître l'angoisse de ne pouvoir réunir les sommes importantes que nécessite le transport d'un corps, ni les désagréments des formalités administratives.

Le régime de prévoyance « rapatriement des corps » garantit la prise en charge :

des frais, des formalités et de l'organisation des opérations de mise en bière et de transport du corps du lieu du décès jusque dans la commune du lieu d'inhumation ; d'un billet d'avion aller-retour au profit d'un membre de la famille ; du défunt ou d'un proche, nommément désigné par la famille, pour accompagner la dépouille mortelle.

Interrogez-nous
22, rue d'Aumale
75009 PARIS
Tél. : (1) 280.69.22

La S.m.o.d.o.m. fait partie de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Une brochure indispensable à chaque militant confronté aux problèmes d'information et de formation.

Les outils de la politique de l'emploi

« S'en servir pour réussir »

Comprenant :

- les collectivités locales et l'action économique,
- le financement des entreprises,
- les aides à l'emploi,
- l'appareil de formation, ses possibilités,
- les mesures spécifiques aux pôles de conversion.

Prix 25 F

Adresser les chèques au Secrétariat aux entreprises, 10, rue de Solferino, 75007 Paris, à l'ordre d'André Laignel.

IRAN

Les opposants à Khomeyni percent le mur de l'horreur

La guerre continue. L'Iran et l'Irak poursuivent leur entreprise meutrière, et certaines sources ont fait état des préparatifs militaires iraniens qui pourraient être le premier pas d'une nouvelle offensive. Le ramadan ne semble pas un obstacle pour une nouvelle escalade.

La visite du chef de la diplomatie saoudienne à Téhéran montre que les pays de la région et surtout les cinq nations du Conseil de coopération du Golfe veulent trouver une porte de sortie. Mais l'échec de la médiation du secrétaire général des Nations unies laisse peu d'espoir. Khomeyni multiplie les déclarations belliqueuses et réussit à imposer ses points de vue à quelques timides opposants qui, au sein même du pouvoir islamique, avaient émis quelques doutes sur le bien-fondé de cette guerre. Les prières du vendredi continuent à exalter le culte des « martyrs », et le clergé au pouvoir maintient un climat de fanatisme répercuté de ville en ville avec des puissants moyens techniques et humains.

Mais cela ne suffit plus pour faire passer la pilule militariste. Les manifestations d'opposition ont, depuis le début de l'année, augmenté en nombre et en qualité. Les bombardements des villes iraniennes et les conséquences pour la population civile ont sans doute contribué à cette montée des mécontentements. Il serait injuste cependant d'ignorer le travail militant et militaire des organisations de l'opposition, qui ont depuis bien des mois fait de la lutte contre la guerre leur principal cheval de bataille. Depuis le mois de mars, l'agitation dans les villes oblige le régime de Khomeyni à accroître la répression. Arrestations et exécutions quotidiennes. Expéditions punitives contre des quartiers réputés pour abriter des opposants. Le régime répond par la répression et le « front de guerre interne » lui empêche d'envoyer un plus grand nombre de soldats sur la frontière avec l'Irak.

Auparavant, les mollahs refusaient de nommer les organisations politiques coupables de résistance. Maintenant, changement de cap, et le clergé signale à la vindicte des affreux « pasdarans » le nom de ceux qui en demandant « la paix et la liberté » font le jeu du grand satan. Il s'agit des « hypocrites », c'est-à-dire les Moudjahedins du peuple.

C'est que les dernières manifestations de l'opposition ont montré à Khomeyni et à ses amis que le fameux consensus créé autour du nationalisme iranien et islamique, et qui donnait à la guerre ses bases populaires, avait bien vécu. Les signaux d'alarme se sont multipliés ces derniers temps, et l'agitation a gagné les casernes de l'armée régulière. Selon les Moudjahedins du peuple, des actes de sabotage ont eu lieu dans plusieurs centres militaires, des avions et de l'équipement de l'armée de terre ont été endommagés. Plusieurs arrestations de soldats et des officiers suspects de sympathies envers l'opposition ont ébranlé le moral de certaines unités combattantes.

Malgré l'affirmation « d'être rentré dans une nouvelle phase de la lutte contre Khomeyni », nul triomphalisme chez les dirigeants des Moudjahedins ; le chef de cette organisation, Massoud Radjavi, en exil à Paris, nous déclare : « Nous sommes en train de percer le mur de la répression, des fenêtres s'ouvrent qui permettent la respiration politique du peuple d'Iran. » Il s'insurge contre les interprétations qualifiant de « spontanées » les dernières manifestations populaires ; pour Radjavi « les soulèvements sont le résultat d'un long travail de préparation mené par les organisations du Conseil national



Massoud Radjavi.

de la résistance ». « Nous avons été les premiers à lever l'étendard de la paix et le régime ne se trompe pas en nous désignant comme son principal adversaire. »

Pour les dirigeants de cette organisation, les choses sont claires, il y a ceux qui veulent poursuivre l'œuvre macabre de la République islamique à la sauce khomeyniste, ensuite on trouve les partisans d'un retour à la monarchie avec plus ou moins d'arrangements avec le clergé fanatique et « dans la seule opposition véritable » se situent les forces de la résistance avec un programme « démocratique, islamique et populaire ». Avec un ingrédient important, étant donné la situation géopolitique de l'Iran, le non-alignement.

CARLOS FERRARI-LOPEZ



Sipa-presse

Bombardements irakiens sur la population civile iranienne.

ITALIE

A Rome, le noir supplante le rouge

(de notre correspondant à Rome)

Rome, la rouge capitale de l'éphémère, est rentrée piteusement dans le rang. Les musiciens des rues et les bateleurs n'envahiront plus les places publiques et les jardins pour le plaisir complice du badaud. Adieu mangeurs de sabres et avaleurs de feu. Finies les saturnales niccoliniennes (du nom du remuant adjoint à la Culture Renato Niccolini) ! Après avoir toléré une récréation de presque dix ans, le Parti du goupillon a décidé de reprendre les choses en main sous l'œil sévère de l'oracle de la Place Saint-Pierre.

En raclant les bas-fonds de tiroirs et après une campagne électorale paroissiale, la D.c. a gagné trois sièges obtenant 33 % des suffrages, alors que le P.c.i. s'est fait piquer cinq fauteuils avec un score de 30,8 % contre 36,1 % aux municipales de 1981, le Parti socialiste conservant les huit sièges qu'il avait précédemment.

Au lendemain des élections, il était frappant de lire dans la presse l'isolement du Parti communiste, qui « goûte » le charme discret des défaites injustes. Injuste la défaite du Parti communiste ? Injustifiée, certainement pas ! Mais pourquoi cet enterrement sans fleurs ni couronnes ? Dans la corbeille des actions positives, la probité des élus communistes (dans d'autres municipalités, les élus communistes se sont fait coincer les doigts dans le tiroir-caisse, mais contrairement à la D.c., le banditisme politique n'est pas structurel au P.c.i.), le souci de mettre un frein à une spéculation dévastatrice, la volonté politique de régler le problème des bidonvilles et les initiatives culturelles, dont l'Eté romain était le clou.

Dans le panier des mauvais points, on trouvera sûrement en bonne place l'exaspération d'une grande partie de la population, confrontée aux embouteillages monstrueux qui paralysent matin et soir la capitale. Faute de parkings souterrains et à cause de l'insuffisance du métro, plus des quatre cinquièmes de la population est contrainte à se déplacer en surface, ce qui multiplie les temps morts, sinon les distances. Une politique du logement encore considérablement en retard sur les exigences de la population et un manque de décision dans le secteur de l'urbanisme ont accentué la sensation de malaise et de cafouillage du conseil municipal.

En marge des grands ensembles construits selon les normes inscrites dans le plan régulateur, on a vu se multiplier les constructions « abusives » qui sortent de terre comme des champignons sans permis de construire et souvent sans égouts ni services. Confrontée à une dynamique de développement autonome par rapport au programme défini par les techniciens, la commune intervient a posteriori pour essayer de régulariser une situation qui lui échappe. Ainsi certaines micro-industries ou associations de travailleurs au noir ont été transformées en coopératives. Mais la croissance des marginaux provoque inévitablement des conflits avec les populations « intégrées ».

Ces débordements et une sensation de laxisme et d'incertitude de la part des autorités municipales se sont retournés en mécontentements contre le P.c.i., qui a perdu à Rome une grande part de ses suffrages dans les quartiers populaires de la grande ceinture. Reste à savoir si les « intégristes », dont le vote fut décisif pour la victoire de la D.c. à Rome, auront la capacité organisatrice et la volonté politique de redresser la situation de disparité entre la Rome « touristique » et la Rome « marginale ».

MICHEL MATHIEU

POLOGNE

Le « petit frère » s'enfonce dans la répression



Gamma

Le général Jaruzelski.

Trois mois de prison ferme contre Kuron et deux autres dirigeants de Solidarnosc pour avoir contre-manifesté le 1er mai, descentes policières chez les opposants, violentes attaques contre les universitaires et licenciement du député historien Bronislaw Geremek, conseiller de Walesa, inquiétant procès le 23 mai contre trois autres dirigeants de Solidarnosc, lourde aggravation par la Diète du système répressif en vigueur : il semble que, comme nous le dit ce porte-parole parisien de Solidarnosc, « face au renforcement de nos structures clandestines, le pouvoir perd patience », voire perd le nord.

On est loin déjà de la semi-amnistie et des espoirs qu'elle avait soulevés : aujourd'hui, la répression devient plus brutale et directe. On en est au stade de la disparition de certains militants, de l'enlèvement et des tortures – les visiteurs étrangers ne sont pas épargnés. Et symptomatique est le coup, probablement monté par le gouvernement, de la prétendue tentative d'assassinat de Walesa : il signifie que tout est désormais possible.

L'équipe de Jaruzelski a difficilement digéré le camouflet des multiples contre-manifestations du 1er mai – les plus importantes depuis la proclamation de la loi martiale en 1981 – auxquelles se sont ajoutées celles du 3 mai (anniversaire de la première Constitution démocratique polonaise). Démonstrations d'autant plus importantes, compte tenu des risques vitaux désormais encourus. C'est non seulement la capacité de mobilisation de la résistance clandestine qui se révèle intacte, mais en appelant à une heure de grève dès l'application des hausses de prix prochaines, Solidarnosc met l'accent sur l'incapacité d'un pouvoir, refusant le dialogue, de résoudre l'aggravation de la tension sociale résultant de l'acuité croissante de la crise économique.

Sa seule réponse a été le récent renforcement sans précédent par la Diète de l'arsenal législatif réprimant les délits politiques. Ces mesures frappent de plein fouet les formes essentielles des libertés d'expression, faisant passer de quelques mois à quelques années les délits de participation à des manifestations ou à des réunions, même privées. La « procédure impérative » permettra la condamnation sans procès sur la base d'un simple rapport de police. Interdiction est faite à un tiers ou à une organisation charitable de payer une amende qui évitait jusqu'ici la prison à l'inculpé... Des dispositions qui devraient provoquer l'augmentation de 30 % de la population carcérale.

Et alors que la Pologne avait déjà obtenu la levée de la plupart des sanctions économiques édictées par les Etats-Unis et qu'elle était sur le point d'avoir l'aval du F.m.i., on peut s'interroger sur la petite guerre du rappel mutuel des diplomates et la dégradation des relations entre Washington et Varsovie. L'ouverture à l'Ouest, pourtant seule planche de salut du gouvernement, aurait-elle été mal vue à Moscou ? La tension persistante des rapports entre le Kremlin et Washington incite à le penser. En tout cas, Varsovie semble accepter de faire son deuil des deniers américains. En est-il déjà réduit à l'engrenage de la seule répression ?

Un test à cet égard sera le procès, le 23 mai, de Frasyniuk, Lis et Michnik qui risquent le maximum – 5 ou 6 ans de prison – pour avoir « dirigé une organisation illégale », soupçonnés maintenant de pratiquer l'espionnage. On peut douter des effets de cette escalade quand on sait que la façon de gouverner de Jaruzelski est si impopulaire que la seule manière de ne pas sombrer dans la résignation du désespoir est de contre-manifester.

JEAN LIBERMAN



ON OUVRE VRAIMENT L'ECOLE ? CHICHE

Une belle rasade d'autonomie, un zest de concurrence et une pincée d'émulation... la recette proposée par les professeurs du Collège de France pour rénover l'école fait certes grincer des dents mais leurs propositions sont simplement réalistes et prennent en compte les changements sociologiques et technologiques qui bouleversent le pays comme son enseignement.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

DEPUIS la guerre du privé, le président de la République n'était pas intervenu publiquement sur l'Ecole, laissant ce soin à son ministre de l'Education, Jean-Pierre Chevènement. Ses propositions devant le Collège de France, la semaine dernière, n'ont que plus de poids, après cette année de silence. D'autant plus qu'elles ne recoupent pas exactement les dernières interventions du ministre.

Le langage n'est certes pas le même : lorsque l'un parle de retour aux bons vieux principes de l'école, l'autre répond rénovation. Mais ne s'agit-il pas plutôt de partage des tâches. A Jean-Pierre Chevènement la tâche ingrate mais indispensable de réconcilier les Français avec l'école publique, de retrouver la confiance des parents et des enseignants.

D'où quelques déclarations choc sur l'élitisme républicain, le retour de « La Marseillaise » et de l'instruction publique aux programmes de nos têtes blondes, la réhabilitation des bons vieux exercices de répétition au détriment de ces pauvres disciplines dites d'éveil qui étaient de plus en plus mal vues...

Trois pavés dans la mare

Mais nul n'ignore dans ce pays que cette entreprise de réhabilitation, même menée à grands renforts de train-forum et de publicité, serait vouée à la déperdition si elle ne s'accompagnait pas d'une ferme volonté de changer l'institution scolaire. Voilà donc le président qui entre en lice, avec la tâche d'affirmer cette volonté sans pour autant heurter trop violemment les consensus qui pourraient se dessiner.

Qu'il ait choisi les professeurs du Collège de France pour cette sortie ne doit pas étonner. Vénérable institution qu'on ne peut en aucun cas accuser de vouloir dégrader la qualité de l'enseignement, mais qui, dès son origine, a œuvré à la diffusion du savoir avec indépendance d'esprit. Répondant à la commande du président, le Collège a, il y a un mois, rendu un rapport sur les principes de l'enseignement de l'avenir. François Mitterrand les a félicités pour la qualité de leur travail, en extrayant trois mesures sur lesquelles le gouvernement doit maintenant plancher.

Trois mesures qui sont autant de pavés dans la mare. Une chaîne de télévision culturelle et éducative, vieille idée défendue par les socialistes, mais abandonnée avec le lancement de Canal Plus, qui retrouve une actualité au moment où Jean-Denis Bredin présente son rapport sur les télévisions privées (voir p. 2). La grosse difficulté, ici, est de produire des programmes de qualité en quantité suffisante. Ce que, François Mitterrand l'a reconnu, ni le privé ni le public ne savent faire aujourd'hui. Le Centre national de documentation pédagogique n'a produit, depuis 1950, que six mille heures. Et la plus grosse entreprise, Hachette, n'a édité que cent cinquante heures de programmes éducatifs... Il va donc falloir monter, pratiquement à partir de zéro, une industrie de programmes capable d'alimenter la future chaîne.

Deuxième point : une université ouverte pour la formation des adultes, en particulier des enseignants. L'idée consiste à moderniser le Centre national d'enseignement par correspondance. Le rapport du Collège de France parlait par exemple abondamment de vidéo-cassettes, mais aussi d'une très large ouverture européenne.

Troisième proposition, la plus révolutionnaire : la mise en place d'une structure d'évaluation des établissements d'enseignement. Le rapport du Collège de France envisageait une instance composée en partie de non-enseignants qui aurait à juger la qualité des individus comme des institutions et dont les avis pourraient orienter l'attribution des aides publiques et d'avantages aux maîtres. François Mitterrand en envisage l'expérimentation, dans un premier temps, dans les lycées ; cela suffit à faire frémir du côté des syndicats d'enseignants et même chez certains parents d'élèves. Car l'égalité formelle entre les établissements reste un dogme constitutif de l'institution, comme le montre encore la carte scolaire. Un dogme qui ne tient pas la confrontation avec la réalité, puisque tout le monde sait que des inégalités énormes opposent les écoles, les collèges et les lycées. Le risque de l'avouer publiquement serait évidemment d'accentuer ces inégalités... A condition qu'aucune mesure d'aide aux établissements les plus défavorisés ne soit prise. Mais les professeurs du Collège de France proposent que de véritables zones d'éducation prioritaire soient définies, de même que des réseaux d'aide aux maîtres les plus inventifs.

Contrepartie de l'autonomie

On le voit, le principe d'une évaluation de la qualité de l'enseignement entraîne bien des conséquences... Il introduit dans la machine scolaire une logique qui lui est pour l'instant étrangère mais à laquelle, sans doute, elle ne pourra pas échapper. Depuis le 2 mai enfin – si on prend en compte l'existence de telles structures chez nos voisins européens – l'Université est dotée d'un comité d'évaluation. Laurent Schwartz en est le président : avec quatorze autres personnalités du monde scientifique et universitaire, il s'est donné pour tâche de distinguer les universités en trois groupes (excellentes, moyennes et faibles) selon des critères variés. Quelle politique scientifique conduisent-elles, quelles sont leurs relations avec les grandes écoles, leur ouverture sur le monde extérieur, leur politique de recrutement d'enseignants, la qualité de leurs locaux et de leurs bibliothèques... Comment organisent-elles le suivi de leur étudiants, comment innovent-elles, quelles initiatives prennent-elles ?

Contrepartie évidente de l'autonomie, cette évaluation va sans aucun doute provoquer des pleurs

et des grincements de dents. Mais elle est plutôt bien accueillie par les universitaires.

Son équivalent dans le secondaire provoque beaucoup plus de réticences, c'est logique. Car l'idée d'émulation y fait encore plus peur, et la « concurrence » y est encore souvent considérée comme un gros mot. Mais les esprits y sont peut-être plus préparés qu'ils n'en ont l'air. Témoin, cette boulimie de formation qui semble s'être emparée des professeurs, dans tous les domaines, depuis que le gouvernement a ouvert les vannes. Le moindre stage, pris sur les temps de vacances, refuse des candidats, faute de place. Preuve s'il en fallait que les enseignants ont bien conscience de leurs lacunes, qu'ils sont majoritairement décidés à se perfectionner, à saisir toutes les occasions offertes, même s'ils continuent à ronchonner.

Sous cette impulsion, de considérables changements pourraient s'opérer dans les années qui viennent. Car c'est une logique nouvelle qui s'enclenche. Ainsi, le rapport du Collège de France propose diverses évolutions qui vont toutes dans ce sens de l'autonomie et de la concurrence : les établissements secondaires, dont le cursus pourrait s'étendre jusqu'au Deug, pour l'instant délivré par les universités, offriraient des enseignements à option, alors que les programmes nationaux définiraient un « minimum culturel commun » qui mettrait l'accent sur les savoirs fondamentaux, la capacité d'apprendre à apprendre, une maîtrise réelle de la langue française et, le plus tôt possible, d'une langue étrangère. A cette autonomie des programmes correspondrait une certaine autonomie dans le recrutement des maîtres et une redéfinition du rôle de l'Etat à qui reviendrait la charge d'offrir aux plus démunis des garanties contre la concurrence sauvage.

On pourrait accuser les professeurs du Collège de France d'avoir péché par optimisme et utopie. En fait, leurs propositions sont marquées au coin du bon sens et révèlent une démarche réaliste, la prise en compte constante des changements sociologiques et techniques qui bouleversent le pays comme son enseignement, la prise en compte aussi des contradictions qui secouent l'institution scolaire. Ce qu'ils proposent, ce n'est pas un compromis, comme l'a souligné François Mitterrand « mais un optimum ».

Autres exemples : introduire dès le primaire des éléments de culture géographique et ethnologique qui habituent les enfants à admettre la diversité des usages et des systèmes de pensée ; concevoir l'enseignement comme un équilibre entre la pratique expérimentale et l'exercice de la logique rationnelle, sans donner, comme on le fait actuellement, la primauté à l'abstrait sur le concret, à l'intellectuel sur le manuel ; et en multipliant les filières de réussite...

Le rapport parle également d'ouvrir réellement l'école sur le monde extérieur, en faisant participer des personnes non enseignantes aux resonsabilités et en articulant, tant nationalement que localement, toutes les formes de diffusion culturelle. Il souhaite qu'un comité de révision élague les programmes et introduise rapidement les innovations utiles, que les enseignants soient associés à la production culturelle, tant dans les manuels que hors des institutions scolaires. Il propose d'instaurer des compétitions entre communautés scolaires associant maîtres et élèves, mais aussi de cesser de considérer les diplômes comme des critères uniques et définitifs de jugement sur la qualité des individus...

Multiplier les ballons-sondes

Quelques idées en vrac, qui en scandalisent plus d'un, ainsi formulées, mais qui pourraient, d'ici à quelques années, emporter l'adhésion de la majorité. C'est, semble-t-il, le pari du gouvernement et du président de la République, lorsqu'il affirme les trois principes indissociables de sa politique dans les universités : autonomie, émulation, qualité. Gageons que ces idées pourraient déteindre sur le secondaire et le primaire : elles seules peuvent faire entrer l'institution scolaire dans une nouvelle ère, régie par de nouveaux rapports entre l'administration et le public. L'enseignement « harmonieux » décrit par les professeurs du Collège de France, c'est-à-dire pluraliste, ouvert, autonome et démocratique, ne semble pouvoir voir le jour qu'à condition de casser cette machine bureaucratique qu'est devenue l'école au fil des sédimentations.

François Mitterrand l'a souligné en remerciant les rapporteurs d'avoir su « dépasser l'alternative étatisme-libéralisme ». Voilà décidément un thème qui traverse ces temps-ci tous les débats politiques. Mais échapper aux préjugés théoriques n'est pas si facile, entre ceux qui critiquent la « modernisation » trop rapide et ceux qui lui reprochent sa tiédeur à libéraliser. Aussi n'est-il pas inutile de multiplier les ballons-sondes. Les dernières propositions de François Mitterrand font ainsi d'autant plus figure de tests, chargés d'éprouver la capacité de rénovation de l'institution scolaire et, à travers elle, de la société française. Nous saurons très vite, maintenant, comment l'une et l'autre réagissent. ●


Sipa-presse

Laurent Schwartz et François Mitterrand installent le Comité d'évaluation des universités.


Gamma

Jean-Pierre Chevènement.

L'ENTREPRISE FRANCE : UN MONUMENT TRÈS VISITÉ

Saviez-vous que 400 000 touristes visitaient chaque année nos centrales nucléaires ? Cette curiosité, morbide pour beaucoup d'écolos, c'est du tourisme industriel encore appelé « tourisme de la découverte économique », une forme de loisir qui séduit 1,2 million de visiteurs en France tous les ans.

PAR STEPHEN GERE

Aux Etats-Unis, au Japon et en R.f.a., le tourisme industriel est bien sûr encore plus développé. De là à donner des idées à nos ministres du Tourisme, il n'y avait qu'un pas. Jean-Marie Bockel, le secrétaire d'Etat idoine s'est empressé de le franchir. Mais rendons à César... C'est Roland Carraz, son prédécesseur dans le gouvernement Mauroy, qui le premier eut l'idée d'investir le terrain. Le tourisme crée des emplois et rapporte des devises, parce que beaucoup de Français et d'étrangers visitent la France ; pourquoi dès lors ne visiteraient-ils pas « l'entreprise France » ? L'affaire était entendue. On commence par rédiger un rapport, le rapport évolue en projet et, fin avril, Jean-Marie Bockel emmène un bataillon de journalistes à la découverte du tourisme industriel dans la région de Mulhouse.

Un programme varié qui donne l'étendue des potentialités en la matière. D'abord les musées : le musée français du Chemin de fer de Mulhouse-Dornach avec ses 35 locomotives (240 000 visiteurs en 1983), le musée du Papier peint (10 000 visiteurs en 1984) et enfin le musée national de l'Automobile, ex-Schlumpf, et sa collection unique au monde de 500 voitures (450 000 visiteurs l'an dernier). Tout le monde se rend ensuite à la gare de triage de Mulhouse-Nord, totalement informatisée, la plus moderne d'Europe, racontée avec un délicieux accent du cru par le chef de gare. Après l'entreprise de papiers peints Zuber, ses 25 salariés et ses techniques artisanales, l'usine Peugeot, ses 13 500 employés et ses chaînes de production robotisées. Chez Peugeot, où l'on fabrique la 205, le tourisme industriel n'est pas une nouveauté : 25 000 visiteurs par an, mais, surtout, une visite organisée pour les écoliers chaque semaine.

Raison de plus pour que l'Etat ne se substitue pas à l'initiative privée. En des temps où le « dirigisme industriel » est indésirable, on voit mal les pouvoirs publics mettre leur nez de trop près dans le tourisme du même nom. Au contraire, « c'est à la créativité et au dynamisme des acteurs concernés qu'appartient le succès du tourisme de la découverte économique », affirme Jean-Marie Bockel. Seulement, lui, il peut préparer le terrain : il faut promouvoir, aider, sensibiliser. Une association va s'en occuper, avec, à sa tête, Bernard Vernier-Palliez, ex-ambassadeur de France à Washington et ancien patron de Renault.

Renault, c'est pour l'industrie et Washington pour les touristes américains, parce que l'objectif est triple. Tout d'abord augmenter le chiffre d'affaires du tourisme, notamment en important des devises, et créer de nouveaux emplois. Deuxièmement, favoriser « l'épanouissement d'une véritable culture scientifique et technique » (Sic) en montrant leur économie aux Français. De toute évidence, la raison d'être de la future cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris, est de faire aimer leur industrie aux Français. Tout en décourageant, si possible, quelques vocations de fonctionnaires... Enfin, redorer le blason technologique et industriel d'une France qui a bien besoin d'exporter.

Alors pour préparer la vitrine, on parle de nouveaux produits. Les cartons sont déjà pleins de projets. Et même, des opérations ont déjà été lancées par... l'Etat et les régions, sous l'impulsion de différents ministères. C'est, par exemple, à Paris, l'organisation de visites des ateliers artisanaux, qui prospèrent encore dans des quartiers comme le Faubourg Saint-Antoine ou le dixième arrondissement. C'est surtout la mise en place de circuits associant visites techniques d'entreprises ou de laboratoires et tourisme classique. En effet, la « fête de l'industrie et de la technologie », organisée par l'Anvar à La Villette à l'automne prochain, s'accompagnera d'une quinzaine de voyages de découverte éconmique dans les régions françaises. Cela fera toujours plaisir aux Japonais... Parce qu'il paraît que les entreprises nippones paient des vacances à l'étranger à leurs cadres, à condition qu'ils rapportent des tas de photos. Sacrés Japonais, voilà des gens qui, comme dirait Jean-Marie Bockel, « ne veulent plus bronzer idiots ».



Informations médicales

PAR PIERRE-YVES POINDRON

TABAGIE

Apportez des oranges aux fumeurs !

Vous fumez ? Mangez des oranges. Ou des tomates et du persil. Enfin, tout ce qui contient de la vitamine C. C'est désormais mis en évidence, le tabagisme réduit le taux sanguin de vitamine C. Et dans des notables proportions : un grand fumeur qui grille plus de vingt cigarettes par jour devrait absorber quotidiennement 140 mg de vitamine C pour maintenir un taux sanguin optimal, là où 100 mg suffisent à un non-fumeur. Il semble en effet que l'organisme du fumeur utilise plus rapidement cette vitamine. Il lui faut donc compenser...

Pourquoi la vitamine C ? D'après les premières études sur la question, il semble qu'une carence en vitamine C affecte les défenses immunitaires. De plus celle-ci réduirait les risques de développer certains cancers, en éliminant certaines substances nocives, suspectées d'être à l'origine d'un processus de cancérisation. Fumeurs invétérés, vous savez donc ce qu'il vous reste à faire en faisant votre marché...

EUROMEDECINE

Rendez-vous à Montpellier autour de la cellule

Pour le huitième centenaire de son université, Montpellier accueillera début juin le salon Euromédecine, centré sur le thème « la cellule humaine ». Trois objectifs : en faire un lieu d'échange international entre chercheurs fondamentalistes, organiser la rencontre entre recherche fondamentale et praticiens et le dialogue entre la communauté scientifique et le grand public. Un thème particulièrement d'actualité, puisque les concepts de la médecine puisent désormais dans la recherche fondamentale la plus pointue. Comme le faisait remarquer Igor Barrère, délégué général d'Euromédecine : « La médecine n'est plus une médecine d'organes, mais une médecine de relations intercellulaires, voire intracellulaires. »

De nombreux colloques réservés aux professionnels ou ouverts au public sont prévus pour ces six jours. Enfin, 3 500 mètres carrés de stands présenteront les réalisations et perspectives des technologies médicales et pharmaceutiques de pointe. La manifestation sera l'une des plus importantes du genre dans le monde.

RECHERCHE

Toujours une priorité

Pas de modernisation sans recherche. Pas question donc de sacrifier le budget recherche. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, c'est une priorité qui s'est traduite dans les faits avec la loi d'orientation et de programmation de 1982, puis avec les différents budgets annuels de la recherche. Le budget prévu pour l'an prochain par Hubert Curien et présenté par le Premier ministre au Conseil économique et social continue sur cette lancée. L'objectif est de porter la part de la recherche à 2,6 % du produit intérieur brut en 1986. D'ici là, le budget civil de recherche devra augmenter de 4 % l'an en francs constants pour les autorisations de programme, ce qui constitue un effort notable. Le gouvernement compte donc « mettre le paquet ».

Mais le ministère entend également dynamiser la recherche industrielle, encore insuffisante par rapport aux autres grands pays industrialisés, en y injectant quelque 600 à 700 millions de francs. Le crédit impôt en faveur de la recherche devrait être élargi pour inciter les entreprises à investir dans la recherche.

D'ici à 1988, 1 400 emplois nouveaux devraient être créés chaque année, dont une grande partie à des postes de chercheurs et d'ingénieurs. Enfin, les programmes « mobilisateurs » lancés par la L.o.p. seront redéfinis, recentrés et évalués.

Pascal Lebrun

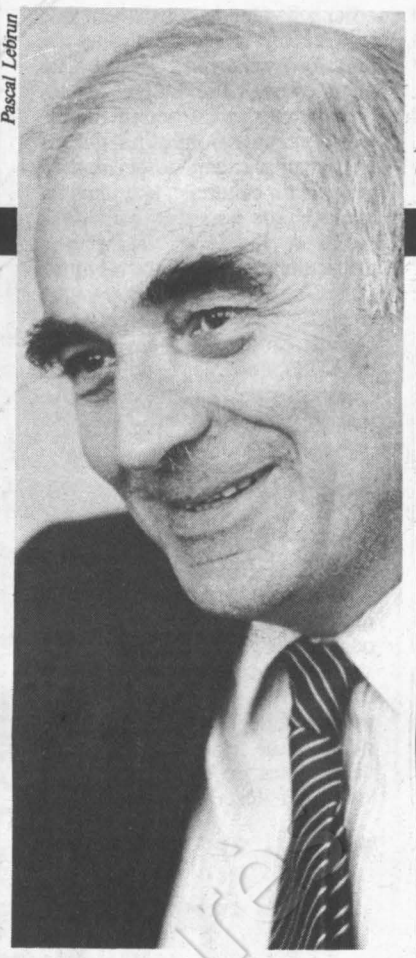

Hubert Curien.

DIAGNOSTIC PRENATAL

Gare à la mise en fiches du fœtus...

De plus en plus précises, les techniques de diagnostic prénatal permettent de déceler un nombre croissant d'anomalies du fœtus. Elles peuvent donc a contrario rassurer les parents inquiets sur la bonne santé de l'enfant à naître. Mais elles ont leur revers : rien n'interdit de penser qu'à force de piocher dans les gènes on puisse dresser la « fiche d'identité » du futur bébé, ses caractéristiques physiques, sa taille, la couleur de ses yeux, son sexe, la couleur de ses cheveux, etc. De là à sombrer dans l'eugénisme si « l'héritier » ne correspond pas aux souhaits de ses parents ou de la société... Enfin, ces techniques ne sont pas, pour certaines, infaillibles.

Le Comité national d'éthique s'est saisi de la question. Son avis met en garde contre toute forme de banalisation de cette « prédiction ». « Il n'est souhaitable de favoriser le recours au diagnostic prénatal que dans les cas où la probabilité d'erreur de l'examen est suffisamment faible pour entrainer une certitude ou une quasi-certitude sur l'existence d'une anomalie génétique. Il est recommandé que les pouvoirs publics ne financent le diagnostic prénatal que dans ces hypothèses. Ce financement devrait permettre l'égal accès de tous à cette technique souvent très coûteuse. »

Le Comité met également en garde contre l'utilisation « médicalement injustifiée » de « trousses » de réactifs à visée génétique, déjà en usage dans certains pays. Il préconise une législation qui s'inspire de celle appliquée à la mise sur le marché des médicaments.

Mais la question la plus épineuse reste, bien entendu, la mise en fiches de tous les renseignements recueillis à l'occasion de ces examens. Ceux-ci en effet éclairent une médecine « prédictive ». On sait, par exemple, que certains sujets sont prédisposés au diabète, d'autres à l'hypertension. Le risque est grand, la tentation est grande de « classer » les individus dès leur naissance. C'est le vaste problème de l'informatisation des fichiers médicaux.

Déjà se profilent des questions de ce type : faudra-t-il avertir un individu qu'il a toutes les chances de développer vers la quarantaine une maladie génétique ? Bref, le diagnostic prénatal peut être la meilleure et la pire des techniques.

Comme le fait remarquer le Comité d'éthique, son application est « liée aux problèmes moraux posés par l'interruption de grossesse ». Il recommande de créer des centres « agréés » de façon « à conserver à ces techniques biologiques et échographiques la qualité de rigueur qu'elles ont déjà pu avoir ». En fait, toute la question posée par cette médecine du futur est celle de la médicalisation de la vie privée... Et l'on sait que « le meilleur des mondes » a souvent recours à la médecine...

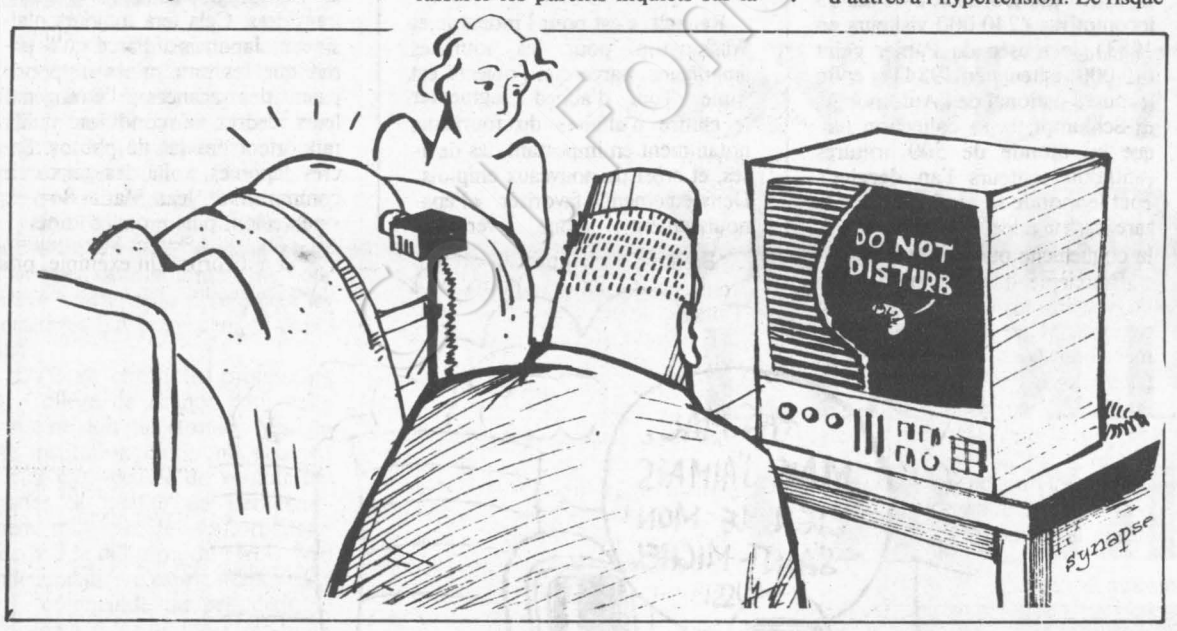

SIDA

La vérité pour les donneurs de sang

Le Sida se transmet notamment par le sang, c'est pourquoi très rapidement les centres de transfusion sanguine ont été intéressés par des tests de dépistage des anticorps témoignant que l'organisme a été en contact avec le virus Lav. Mais il existe comme pour toute maladie des porteurs sains qui ne développeront jamais de Sida. Il y a même toutes les chances pour qu'il en soit ainsi, puisqu'aux Etats-Unis on estime à 1 % le nombre des porteurs et que seuls 5 à 10 % des sujets développeront la maladie, comme le fait remarquer « le Généraliste », bihebdomadaire médical. Dès lors, faut-il dire la vérité aux donneurs de sang pour qui le test se sera révélé positif, quitte à susciter de vaines inquiétudes ? La réponse est oui. Le Comité national d'éthique à qui on a posé la question y répond par l'affirmative : « La réflexion éthique nous conduit à formuler l'avis qu'il convient de mettre le donneur de sang reconnu séro-positif en face de toutes ses responsabilités à la fois personnelles et relationnelles... »

Les centres de transfusion sanguine avaient du reste coutume jusqu'à présent de mettre en garde les personnes à risque, notamment les homosexuels et les toxicomanes ; les porteurs sains doivent être écartés du don de sang, même s'ils ne présentent aucun symptôme. Mais le Comité d'éthique estime que cette vérité est non seulement une précaution, mais également un droit pour le donneur de sang. « On pourrait même soutenir qu'elle est un élément de son contrat avec le centre. » La franchise, dans ces cas-là, doit prévaloir. Ne serait-ce que pour permettre au sujet porteur de prendre les précautions qui s'imposent et de le diriger éventuellement vers un spécialiste. Mais, en même temps, il convient de rassurer sur les risques encourus : les probabilités de « faire un Sida » sont peu élevées. De même, depuis qu'on connaît mieux le virus responsable, on sait que celui-ci se transmet dans certaines circonstances que certaines règles de prévention peuvent éviter.

Enfin les produits sanguins destinés notamment aux hémophiles sont désormais traités de telle sorte que les risques de contamination sont écartés.

GRANDS BRULES

L'espoir est dans la peau

Une équipe de l'Inserm à Lyon vient de révéler qu'une dizaine de brûlés ont été traités par ses soins grâce à des autogreffes de peau. La particularité de ses interventions provient du fait que ces greffes ont été pratiquées à partir de la peau des blessés eux-mêmes, cultivée en laboratoire. La technique vient tout juste d'être appliquée aux Etats-Unis. On la croyait impossible jusqu'à présent, estimant que le derme était indispensable à la « culture » de peau humaine. Or, à Lyon comme aux Etats-Unis, un à deux centimètres carrés de cellules cutanées ont suffi pour donner un à deux mètres carrrés de « peau » vingt jours plus tard. Une perspective pour les grands brûlés...

MONO-NUCLEOSE

Les Anglais sur la piste d'un vaccin

Malgré son nom, la mononucléose infectieuse est rarement grave sous nos climats. On en est généralement quitte pour un accès de fièvre, accompagné de ganglions et d'une fatigue tenace. A l'origine, un virus, le virus d'Epstein Barr, qui se transmet par la salive. En revanche, cancérologues et épidémiologistes ont mis en évidence le rôle du même virus (de la famille Herpès) dans l'apparition du lymphome de Burkitt, un redoutable cancer infantile du système lymphocytaire qui sévit en Afrique et dans le cancer du rhino-pharynx en Asie *(voir le livre de Guy de Thé « Sur la Piste du cancer »)*.

La découverte d'un des chercheurs, qui a repéré le virus en 1964, laisse quelques espoirs : le Pr Epstein de l'université de Bristol (Grande-Bretagne) vient en effet de mettre au point un vaccin contre la mononucléose infectieuse qui va être expérimenté prochainement en Angleterre. Concluante, l'expérience ce pourrait être étendue aux pays où le virus fait des ravages autrement redoutables.

On connaît désormais le génome de cet agent infectieux : l'équipe de Bristol aurait même repéré la séquence génétique productrice d'une protéine vaccinante et l'a incluse dans une bactérie et un virus qui pourraient dès lors servir à produire le vaccin en masse. Le but de l'opération est que cette protéine virale déclenche dans l'organisme la production d'anticorps contre le virus d'Epstein Barr, immunisant ainsi contre la mononucléose infectieuse, mais aussi contre les cancers dont il est un des cofacteurs. Le virus d'Epstein Barr entrerait ainsi au musée de la lutte contre le cancer, car son étude a déjà permis de nombreuses avancées dans la compréhension des mécanismes de cancérisation.

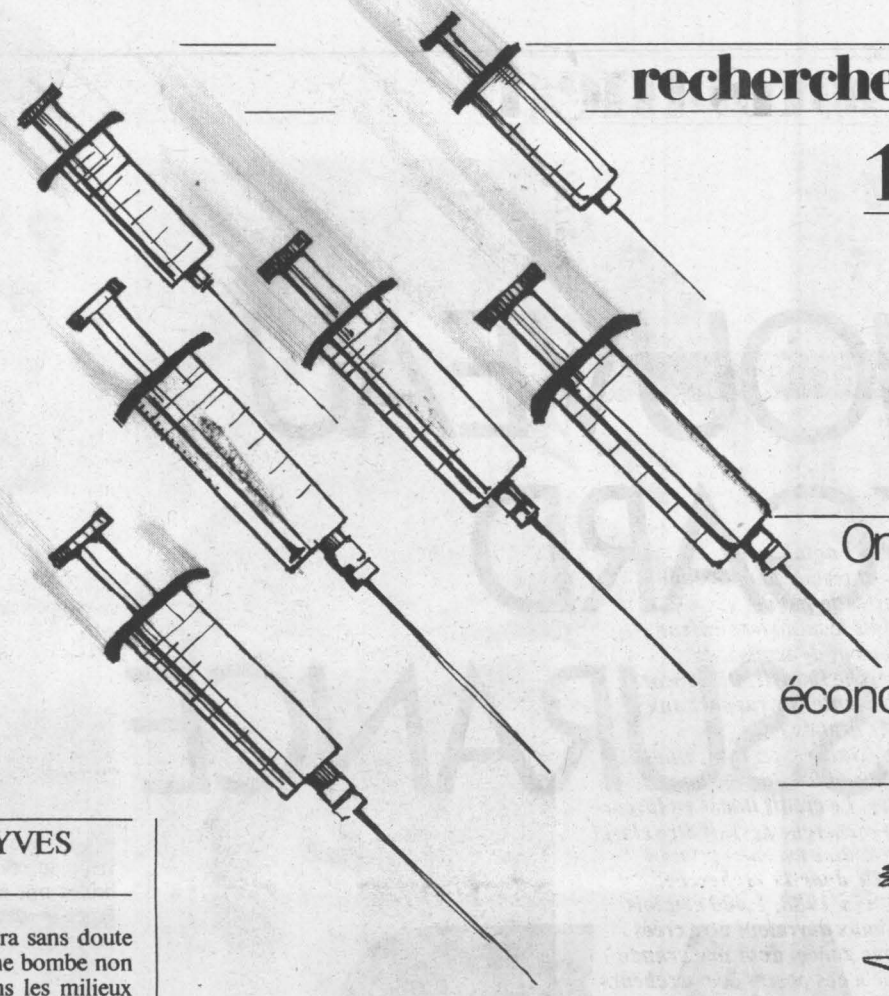

100 ANS APRES PASTEUR

LES VACCINS DE L'AN 2000

On parle des vaccins du futur et voilà qu'avec le vaccin antipaludéen ils se conjugent déjà au présent. Un formidable enjeu médical et économique. Un bond prodigieux du même ordre que les premières vaccinations pastoriennes.

PAR PIERRE-YVES POINDRON

LA nouvelle aura sans doute fait l'effet d'une bombe non seulement dans les milieux scientifiques, mais aussi dans les milieux industriels, tant les enjeux médicaux, mais aussi économiques et politiques sont importants : les Américains s'apprêtrent à expérimenter un vaccin antipaludéen sur des volontaires. Si l'expérimentation se révèle concluante, c'est la vie de millions d'individus qui se trouvera améliorée, comme le fut celle des Occidentaux lors des premières découvertes vaccinales. Près de la moitié des habitants de la planète sont concernés.

Jusqu'à présent, on ne disposait pour lutter contre le « palu » que de médicaments dont la prise répétitive était astreignante et qui, ces dernières années, se heurtaient à des souches de parasites de plus en plus résistantes aux antipaludéens. Près d'un million d'individus en meurent chaque année... c'est dire l'importance de la découverte.

Voilà plusieurs années que différentes équipes travaillent à la question, et il y a gros à parier qu'entre elles la compétition sera vive. La santé du tiers monde, c'est aussi un vaste marché ! Le vaccin antipaludéen doit beaucoup aux techniques de génie génétique. Il fait partie de ces vaccins du futur, de ces vaccins de la nouvelle génération produits non à partir de la totalité de l'agent infectieux, mais à partir de l'étude de la structure même des antigènes. Mais cela s'inscrit dans une histoire qui a déjà un siècle.

Les premiers pas de l'immunologie

Souvenez-vous, piochez dans vos souvenirs de leçons de choses : Pasteur, la rage, la première vaccination antirabbique ! Le premier enfant sauvé de la rage ! L'immunologie a cent ans. L'Institut Pasteur fêtera comme il se doit l'événement. Depuis, la variole n'est plus qu'un mauvais souvenir. La diphtérie, une survivance. Le tétanos, un accident. Et bientôt, le paludisme...

Avant Pasteur, avant Roux, avant Emil van Behring, on avait bien fait quelques observations empiriques. On savait que les individus qui avaient eu la chance de réchapper d'une maladie grave étaient définitivement à l'écart du danger. La maladie, elle tuait ou elle immunisait. La loterie en quelque sorte. Les Chinois « vaccinaient » contre la variole à partir de pus recueilli dans les pustules et pratiquaient de salvatrices scarifications chez les sujets à protéger.

Mais tout cela était encore empirique. Puis vint Jenner : même observation que les Chinois, le salut venait du « mal » inoculé à petites doses. Mais on doit la première vaccination bactérienne à Pasteur, Pasteur qui avance d'abord à pas prudents en injectant à des lapins des germes dont la virulence a été atténuée. Les lapins non seulement sortaient indemnes de l'opération, mais devenaient résistants à la maladie. La vaccination bactérienne était née.

Ne confondez pas vaccin et sérum. Le sérum, c'est la grosse artillerie, le tir de barrage, l'opération de la dernière chance. On vole à la rescousse du malade pour stopper la maladie en lui injectant des anticorps tout faits, tout préparés. Efficace, mais passager. Et parfois tardif. Le vaccin, c'est tout autre chose : on prévient le mal, on confère au sujet la possibilité de se battre tout seul. Les germes peuvent bien envahir l'organisme, ils ne provoqueront aucun symptôme. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils seront reconnus avant d'avoir le temps de perpétrer le moindre forfait. En principe, toute molécule introduite dans le corps est détectée comme étrangère. Aussitôt l'organisme se met sur le pied de guerre. Mais la mobilisation générale prend du temps. Trop de temps parfois. En première ligne, les macrophages qui phagocyteront l'intrus. Ils peuvent être débordés. En seconde ligne, les anticorps. Ils peuvent être floués.

Mais il existe à la surface des bactéries des virus et des parasites, des structures chimiques — leur aspect extérieur — qui sont à l'agent infectieux ce qu'une panoplie d'outils, d'armes, d'insignes et de galons sont à un militaire. Ces structures, ce sont les antigènes. Chacun d'entre eux est spécifique. En principe, ils ne passent pas inaperçus. Ils provoquent une contre-attaque. Une contre-attaque d'anticorps. A un antigène donné, un anticorps donné. C'est la force et la faiblesse de l'immunité.

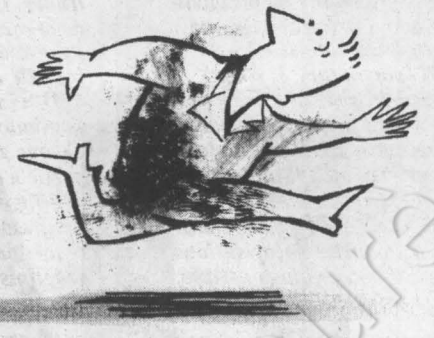

synapse.

Désarmer sans dégrader

Toute l'histoire de la vaccination est l'histoire d'un jeu d'échecs entre antigènes et anticorps. La vaccination en injectant des germes, des toxines ou des virus rendus non pathogènes dans l'organisme lui confère une sorte de mémoire chimique. A la prochaine agression d'un germe semblable, la réponse sera plus rapide, plus efficace. Pas de perte de temps, l'organisme intercepte l'agresseur avant qu'il ne s'installe dans la maison. Mais comment injecter l'agent infectieux sans inoculer la maladie ? Pour les pionniers de la vaccination, tout le problème était de désarmer l'agresseur sans lui ôter son uniforme, par quoi ses collègues seront reconnus ultérieurement. Les premiers vaccins ont donc été préparés à base de bactéries tuées. C'est le cas du vaccin de la coqueluche ou de la typhoïde.

Deuxième stade : la production de vaccins élaborés à partir de toxines. Même problème : comment introduire la toxine sans installer la maladie ? Gaston Ramon a eu l'idée de chauffer les toxines et de les mélanger à du formol pour annihiler leur activité létale. Elles deviennent inoffensives, mais restent capables d'imprimer à l'organisme la mémoire de la structure chimique des antigènes sans leur laisser la faculté de réaliser leur sale boulot. Ce fut la technique employée par les vaccins du tétanos et les vaccins antidiphtériques. Mais il y avait un hic : les effets secondaires, les chocs anaphylactiques, car il existait dans les préparations vaccinales des substances parfois toxiques que la meilleure purification n'éliminait pas totalement. Injecter une bactérie, un virus, mort ou atténué, c'est bien, mais c'est trop. Il y a des dizaines d'antigènes à la surface d'un virus, tous ne sont pas vaccinants. Quelques-uns seulement suffisent à délencher le cas échéant la production d'anticorps, les autres troublent le jeu.

Louis Pasteur et son équipe travaillant sur la rage.

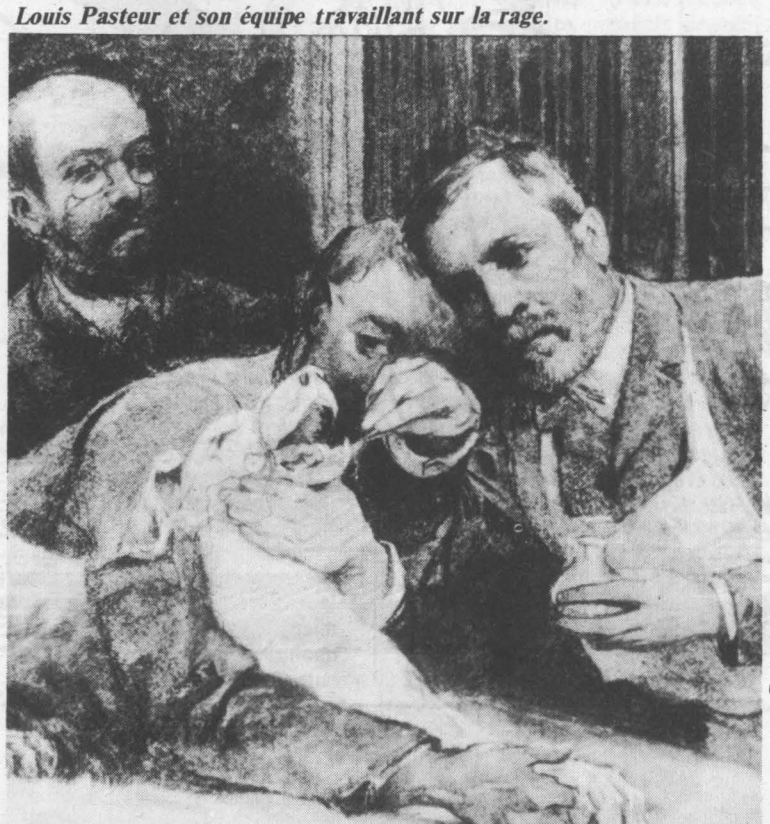

Gamma

« Les travaux actuels tentent de fabriquer des vaccins à partir de quelques antigènes seulement », explique le Pr Alouf de l'unité des antigènes bactériens de l'Institut Pasteur. Encore faut-il savoir quels antigènes — d'une bactérie ou d'un virus donné — sont responsables de la maladie, car ce sont eux qu'il faut contrer, c'est contre eux qu'il faut produire des anticorps chargés de les démarquer et de les neutraliser.

Prenons l'exemple du streptocoque hémolytique responsable de l'angine rouge. Ce streptocoque a une affinité particulière pour les cellules pharyngées. Dans cette idylle, tout est affaire de chimie. Pourquoi cette attirance ? Parce que la bactérie possède à sa surface une structure chimique qui lui permet de se fixer à une autre structure chimique de la cellule pharyngée. Imaginons qu'une autre molécule s'interpose et l'idylle est rompue... l'agent infectieux ne « s'accrochera » pas. C'est le rôle de l'anticorps. La stratégie consiste donc ici à isoler les facteurs d'adhérence — généralement des protéines — d'un germe donné à une cellule donnée. Mais on peut tout aussi bien étudier d'autres structures qui jouent un autre rôle dès l'infection et provoquent d'autres réactions immunitaires. Une fois le facteur isolé, reste à connaître sa structure pour fabriquer ensuite des vaccins synthétiques, plus forts que nature, plus efficaces, plus purs aussi.

Au passage, on notera qu'on peut alors se passer d'animaux ou de donneurs volontaires. Un gain de temps et de manipulations appréciable lorsqu'on sait qu'il a fallu à l'Institut Pasteur pour son vaccin antigrippal inoculer le virus à 5 millions d'œufs qu'il a fallu ensuite purifier et préparer.

L'un des premiers vaccins synthétiques est celui contre la diphtérie, encore à l'état expérimental. Un modèle pour d'autres vaccins. Car tous les agents infectieux ne secrètent pas de toxines : les virus, par exemple, qui, de plus, ne poussent pas sur cultures cellulaires aussi facilement que des champignons à l'orée d'un bois. C'est le cas de l'hépatite virale dont le vaccin pourrait être synthétique.

Pour le paludisme, l'agent responsable est un parasite : le plasmodium falciparum. Mais là encore, il a fallu repérer les antigènes qui pouvaient déclencher les mécanismes immunitaires. Une fois repérés, les chercheurs ont donc travaillé sur une partie seulement des protéines. Là, deux voies s'ouvrent : ou l'on essaye de synthétiser ces protéines pour leur faire jouer leur rôle vaccinant ou on clone par manipulation génétique les gènes correspondants auxdites protéines. Les deux voies semblent avoir été suivies avec succès. Une équipe pastorienne est parvenue à des résultats encourageants avec des essais vaccinaux chez le singe. Aux Etats-Unis, plusieurs équipes réussissaient par manipulation génétique à produire des protéines efficaces chez la souris et le lapin. La phase d'expérimentation chez l'homme — annoncent les Américains — commencera cet été.

L'histoire des vaccins entre dans l'ère de la chimie organique et des manipulations génétiques. Pour le Sida, « quand on connaîtra la structure des protéines du virus, quand on connaîtra les régions qui pourront être immunogènes, on fera fabriquer par les chimistes lesdites structures », espère le Pr Alouf. Mais il y a des risques à ce petit jeu d'échecs entre antigènes et anticorps. Un exemple, pris dans la nature. Un streptocoque pénètre dans l'organisme, aussitôt, les fantassins, les macrophages sont mobilisés en premier recours. Ils s'apprêtent à phagocyter le gêneur. Autrefois, ils en faisaient une bouchée. Aujourd'hui... rien, la bactérie se défend en fabriquant une protéine, « la protéine M », qui empêche la phagocytose... jusqu'au jour où — belote et re — le macrophage aura à son tour appris à déjouer la stratégie de la bactérie si... il ne succombe pas auparavant aux enzymes que « crache » l'intrus.

Echec... oui, mais jamais tout à fait mat, de part et d'autre. Plus un vaccin sera spécifique de quelques antigènes — et les vaccins synthétiques sont beaucoup plus spécifiques que ceux préparés à partir de l'agent infectieux entier ou de la toxine entière — plus il y a de chances de présenter une faille dans ce jeu de stratégie. Les bactéries, les virus et les parasites, au cours de l'évolution, tirent eux aussi la leçon de l'expérience. L'idéal est donc de multiplier les précautions, de faire des vaccins mixtes qui empêchent en un premier temps l'intrus de se fixer sur un organe ou de pénétrer dans une cellule et qui, dans un second temps, détruisent ou bloquent toute action pernicieuse. La mémoire chimique est décidément pleine d'avenir. ●

UN NOUVEAU REGARD SUR L'ASSURANCE

UAP

N°1 OBLIGE

L'ÉLECTRICITÉ C'EST POUR GAGNER

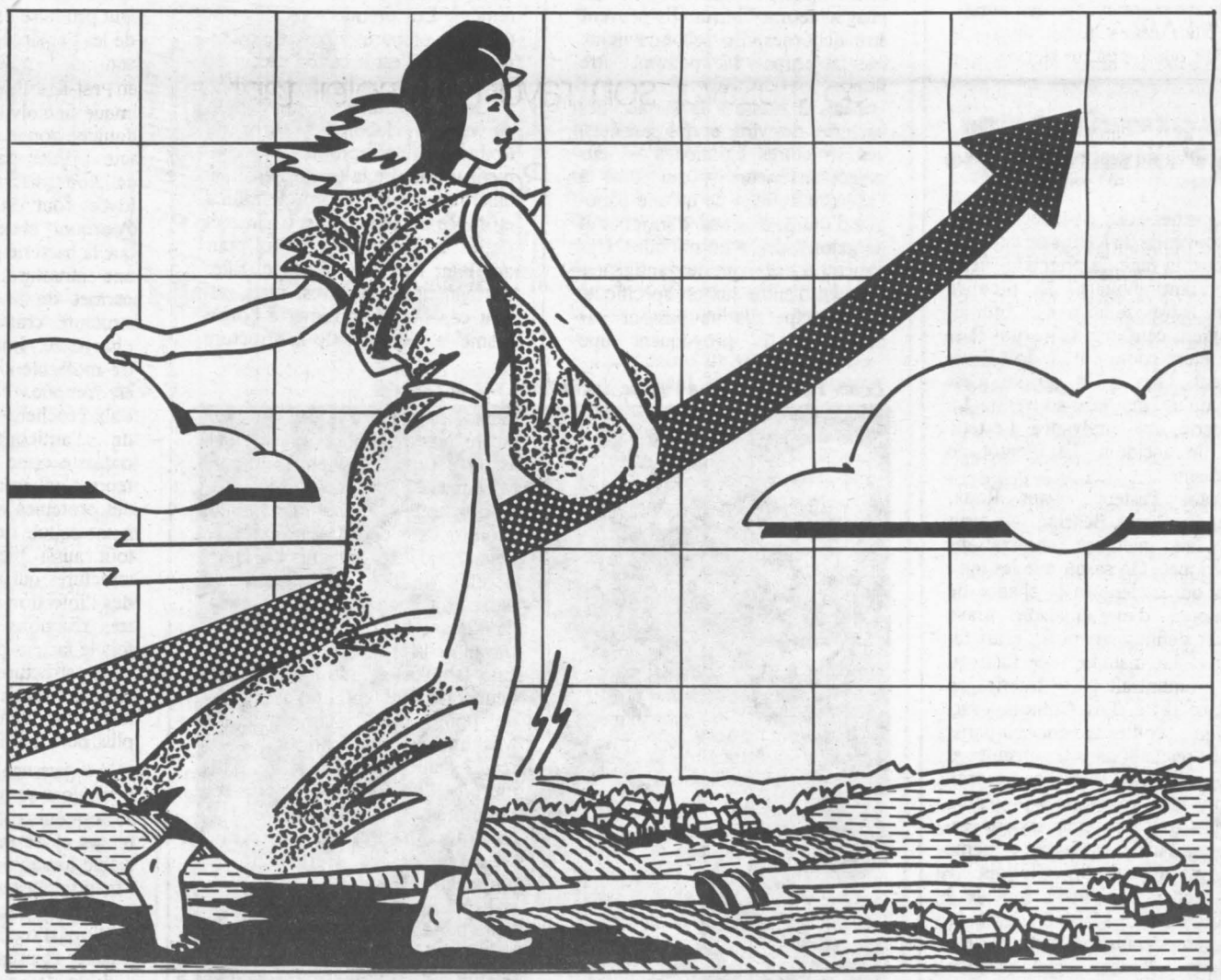

Energie propre, l'électricité améliore les conditions de travail et la qualité des produits.
Energie souple, elle se prête à une grande variété d'applications performantes et rentables.
Energie compétitive, elle favorise l'usage rationnel de l'énergie pour obtenir les meilleurs rendements.
Energie moderne, elle stimule l'innovation et l'automatisation, sources de productivité des industries.

Sodel conseil

ELECTRICITE DE FRANCE



William Hurt dans « le Baiser de la femme-araignée ».



Sipa-presse

Juliette Binoche.



« Mishima », de Paul Schrader.

Gamma

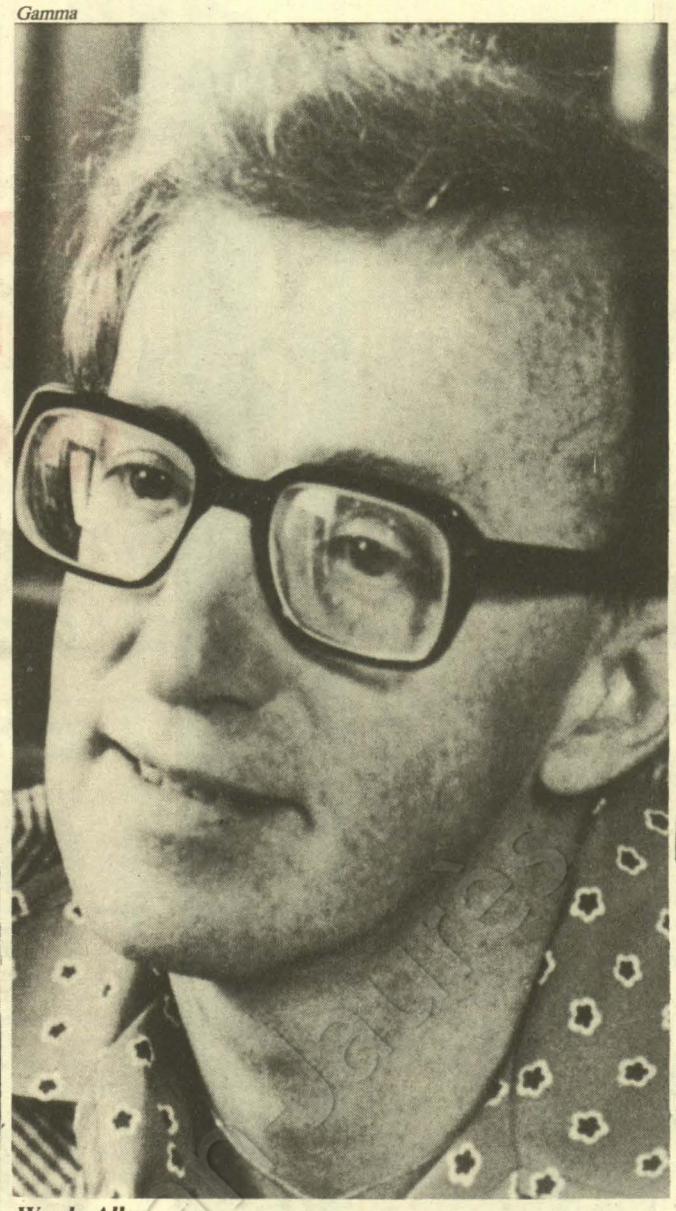

Woody Allen.



Gamma



Mia Farrow.

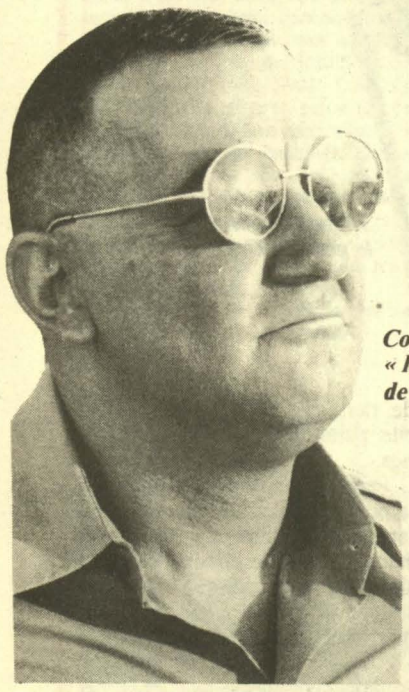

Coluche dans « le Fou de guerre ».

CANNES: L'ANNEE DE TOUTES LES FRUSTRATIONS



Cher.



A.f.p.

Norma Aleandro.

PAR FABIAN GASTELLIER

Woody Allen a procuré à ce tiède 38e Festival son rayon de soleil tant attendu. Avec un film hors compétition, « la Rose pourpre du Caire ». Et en plus il était absent ! A jurés frustrés, palmarès frustrant.

RUDE année pour le jury. Pas un seul chef-d'œuvre à se mettre sous la Palme, pas un coup de cœur digne de virer à la tachychardie ; rien que du tout venant bon pour la cote mal taillée. D'où, c'est mathématique, un palmarès tiède où chaque film un tant soit peu digne de recevoir sa médaille à reçu sa médaille. En chocolat ou simili. Où les quatre ou cinq noms obsédants parce que solitaires se sont obligatoirement retrouvés en première ligne. Où l'on a dégoté l'outsider parfait pour la récompense suprême. « Papa est en voyage d'affaires », d'Emir Kusturica, c'est un peu le premier prix du cœur. Non que cette radioscopie de la Yougoslavie stalinienne vue à travers le regard innocent d'un enfant soit à rejeter au rang des horreurs (et Dieu sait si ce 38e festival ne nous a pas ménagés en ce domaine, témoins : « Coca-Cola Kid » de Dusan Makavejev, « Bliss » de Ray Lawrence, « le Fou de guerre » de Dino Risi (quelle tristesse que ce naufrage du cinéma italien dans la médiocrité et la vulgarité), mais l'image est pauvre, la mise en scène relativement banale. Tout l'intérêt du film, audacieux si l'on considère que critiquer le petit Père des peuples en 1985 est audacieux, réside dans son propos. Et l'on s'en veut quelque peu de penser que cette Palme, qui atterrit pour la première fois en Yougoslavie (pays primé en 1967 – Prix spécial du jury pour « J'ai même rencontré des Tziganes heureux » d'Alexander Petrovic ex aequo avec « Accident » de Losey), vient des mains du Tchèque Milos Forman, et qu'il existe là un lien de cause à effet...

Il eût certes été plus hardi de distinguer le « Mishima » de Paul Schrader – film controversé s'il en fut en ce cru 85 et que l'on retrouve tout de même primé sous le label de la « meilleure contribution artistique ». Le talent de l'Américain Schrader est, ici, multiple. Tout d'abord, et ce n'est pas la moindre des choses, il a inventé un style cinématographique totalement neuf pour raconter une biographie. Mêlant habilement (à partir des trois romans capitaux) l'œuvre et l'homme (parce que chez Mishima plus que chez tout autre, l'œuvre c'est l'homme), Schrader a bâti un univers quasi orinique, où ce qui est raconté (les années d'enfance, d'adolescence ; la jeunesse, les premiers engagements) est traité à la façon d'Ozu ou de Naruse ; tandis que ce qui est rêvé (et qui deviendra le vrai Mishima au jour fatal du « seppuku » tout comme, chez nous, Montherlant le faux guerrier, faux matador, faux tombeur est enfin devenu Montherlant le matin du passage à l'acte suicidaire) relève de l'imagerie « kitsch » (fabuleux travail de la scénographe japonaise Eilo Ishioka) et que les dernières heures ressemblent à un film coup de poing de Costa-Gavras. Et Mishima est tout entier dans ce récit : l'auteur à succès, l'être timoré, l'homosexuel perturbé, l'homme politique fasciste, le créateur « too much » dont les excès ne se comptent pas. Cette dernière particularité, justement, Schrader a su l'éviter avec tact. Il était facile – voire tentant – de racoler le public avec un Mishima exalté, coureur d'adolescents nippons et s'ouvrant le ventre à 45 ans au nom de l'Empereur. Nada : à chaque fois que Mishima frôle la frontière de ses exagérations, la caméra de Schrader refuse de le suivre. Ainsi en est-il du suicide final : une image fixe sur un visage tordu de douleur. Par ce choix délibéré du retrait, Schrader empêche son film de virer à l'hagiographie. Son Yukio Mishima n'est pas sympathique. On ne s'en plaindra pas.

Ça, c'est de la mise en scène. Autrement plus perturbante que les agitations névrotiques à la Zulawski d'André Téchiné et de son « Rendez-vous » dont la seule qualité est de nous dévoiler le talent de Juliette Binoche, future star d'un futur Festival, parions-le. Mais cet univers d'exagérations sombres où tout le monde se prend pour les frères Karamazov au grand complet, basta. Rien de plus théâtral au mauvais sens du terme que ce type de scénario ; rien de plus faux... A côté de Téchiné, mille excuses, mais Godard est un virtuose. Lui, au moins, sait filmer. Enfin, comme ils disaient l'autre soir à la télé, la France a sauvé l'honneur. J'eusse préféré que ce fût avec Poiret ou Piccoli...

Mais ils ont fait ce qu'ils ont pu avec une année faible. Ils ont élu William Hurt et ex aequo – ce qui est toujours irritant – Norma Aleandro la divine et Cher l'étrange (la seule rescapée de ce naufrage qu'est « Mask » de Peter Bogdanovitch, l'histoire édifiante d'un monstre à cœur humain, tout difforme, tout bon, tout génial : comme quoi les meilleurs sentiments du monde ne suffisent pas à faire un film...) et se sont souvenus du choc de « Birdy » d'Alan Parker. Soupirons quand même : ils n'ont rien retenu de la fresque intimiste de Youssef Chahine : « Adieu Bonaparte », certes brouillonne dans la forme, mais tellement passionnante dans le fond (voir entretien ci-contre).

Mais pardonnons-leur : ils ne savaient plus ce qu'ils faisaient. Ils venaient de se le taper, le chef-d'œuvre, et voilà qu'on leur interdisait de le comptabiliser au rang des gagnants sous le fallacieux prétexte que son auteur, un fêlé grandiose, n'avait pas envie de patauger dans la compétition officielle. Parce que « la Rose pourpre du Caire » de Woody Allen, bonjour le consensus et c'est parti pour l'unanimité, on peut dormir tranquille... Les Etats-Unis des années trente, en plein chômage. Une serveuse de café l'âme cinéphile de midinette que nous partageons tous plus ou moins. Un mélo incroyable au cinoche du coin. Un héros qui se penche vers les spectateurs. La serveuse embarquée dans une rêverie de pellicule. Une fin digne de Buster Keaton et de Charlie Chaplin que n'auraient pas reniée ces derniers. Un sens du gag bouclé en une heure vingt-deux. Un amour du septième art avoué avec pudeur et sans hypocrisie. Que dire encore, que dire de plus ? Que Mia Farrow est exceptionnelle ? Que Woody Allen a procuré à ce 38e Festival son rayon de soleil tant attendu ? Le salaud ! Et en plus il était absent ! A jurés frustrés, palmarès frustrant. ●

A.f.p.

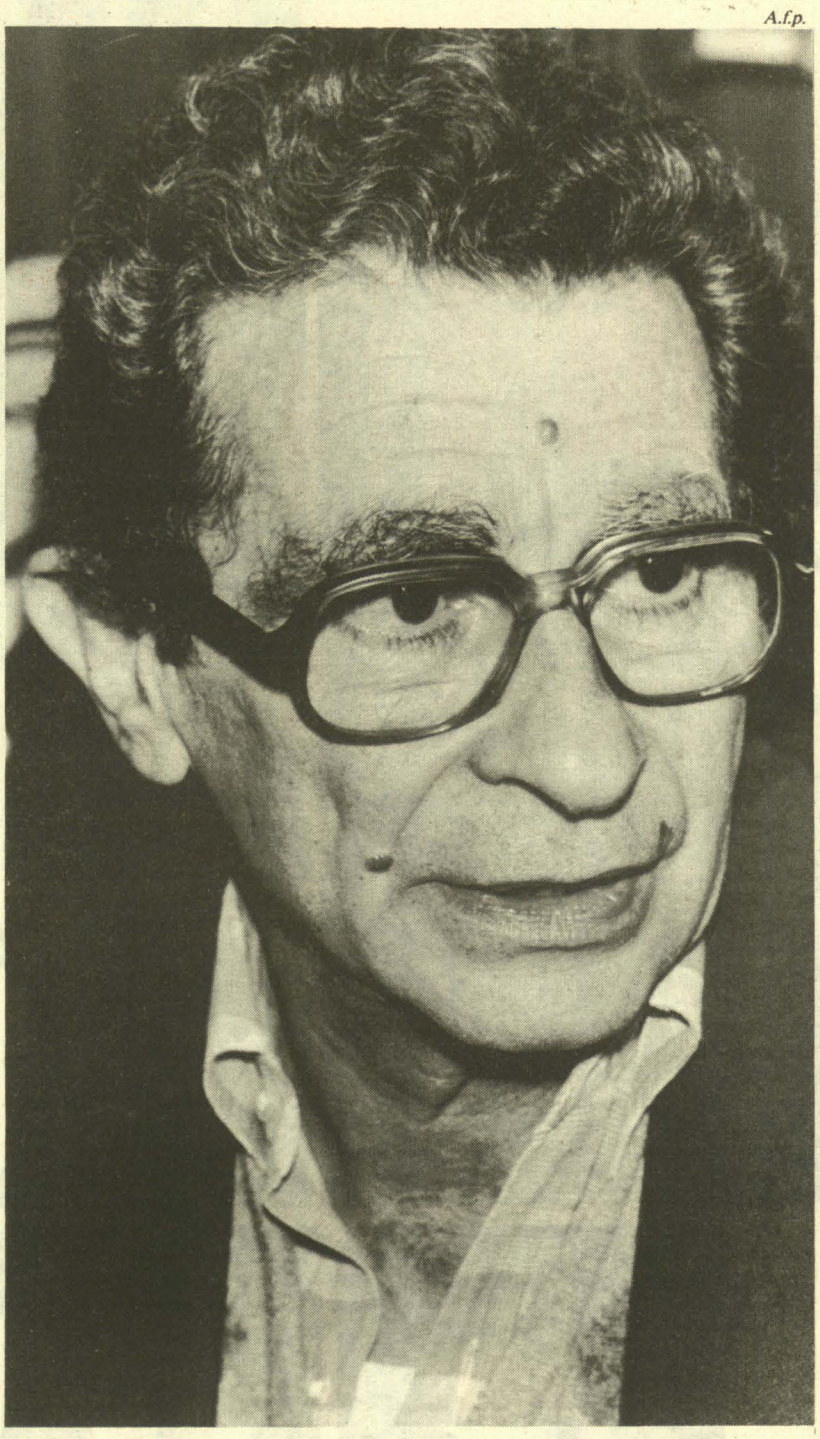

Youssef Chahine: "Vous parlez de nos intégristes, bon, et les vôtres qu'est-ce que vous en faites ?"



Michel Piccoli, le général Caffarelli.

GLANER les interviews, à Cannes, ça vous a une allure de troc que c'est plus possible. Ça frôle même le marché noir ; encore un festival ou deux et on se revendra le quart d'heure avec la moindre starlette au prix du saumon fumé de Norvège.

J'en veux pour preuve ma mésaventure égyptienne, l'autre matin dans le hall surpeuplé du Martinez. En attendant Youssef Chahine — une heure de retard, la faute à la télé anglaise, no panic, normal — on m'a tout proposé. Bernard Blier ? Et pourquoi je voulais pas de Bernard Blier qu'on avait là sous la main, alors que Chahine végétait à l'autre bout de la Croisette ? Je m'obstinais ? Alors : Patrice Chéreau, qui venait d'arriver, n'allait pas tarder à repartir, on ne le reverrait pas de sitôt, sachez profiter des occasions... Elle est belle ma sardine, il est frais mon poisson. Mais ni Blier ni Chéreau ne sont cinéastes égyptiens. Ça tient à peu de chose, l'entêtement cannois.

Blier a fini par partir et Chahine par arriver. Avec ce regard perçant, cette chaleur communicatrice que lui connaissent tous ceux qui ont déjà eu l'occasion de l'aborder depuis qu'il fréquente assidûment soit dans la compétition, soit comme membre du jury, le Festival du film. Cette année, survolté, Chahine. Traité d'antifrançais à peine débarqué de son avion, il avait l'impression d'arpenter la planète Mars où tout le monde aurait l'agressivité nationaliste. Antifrançais « Adieu Bonaparte » ? Laissez-moi rire. Un film d'amour, oui ; une fausse-fresque-vraie-intrigue--intimiste qui dit le choc des cultures pour mieux montrer le chemin de la tolérance et de la compréhension mutuelle. Avec un Piccoli à hurler de bonheur, absolument génial. Alors Chahine s'explique. Pas sur la politique, sur sa passion : l'homme.

« L'UNITE » : Youssef Chahine, seriez-vous d'accord pour parler d'« Adieu Bonaparte » comme d'une sorte de parabole autour du colonialisme ?

YOUSSEF CHAHINE : Allons encore plus loin. Ce n'est pas une métaphore, pas une parabole, c'est ce qui est en train d'arriver maintenant chez vous comme chez nous. A Cannes, sous le feu de la controverse, certains ont demandé pourquoi ce film ? Pourquoi maintenant ? Mais mon propos est résolument actuel. Il y a deux cents ans, c'était Bonaparte l'envahisseur — qui n'a d'ailleurs pas fait que du mal. A présent, nous vivons un temps d'occupation économique et culturelle américaine. Et cela me révolte ! Cette occupation n'a l'air de rien, elle n'est pas agressive, elle paraît même bien intentionnée.

Pensez : on veut nous apporter la bonne parole puisqu'on déverse tant de feuilletons télévisés américains dans notre circuit de télévision ! Et pour presque rien, une somme dérisoire ! Les officiels de mon pays se courbent en deux : « Voyez comme ils sont gentils ces Américains, disent-ils, ils nous aident à remplir nos programmes. » Ils nous aident à manger la tête de nos gosses, oui ! Ils nous aident à être totalement conditionnés. Ils nous procurent des rêves que nous ne pouvons pas espérer trente secondes faire coller à notre réalité, car nous n'avons pas la même structure de base, ni sociale, ni culturelle, ni économique. Ce que je vous dis là ne signifie pas que nous désirons demeurer isolés ; cela signifie que si un pays veut nous donner quelque chose, alors il faut qu'il prenne également quelque chose de chez nous. S'il refuse, ce sera l'incompréhension totale, le regard en chien de faïence, mais sûrement plus l'échange à balance inégale...



Patrice Chéreau, le général Bonaparte.

— On a dit que vous aviez fait un film antifrançais...

— Oh ! mais ça m'arrange aussi parce que ceux qui tiennent ce discours sont les intégristes de votre pays... Vous parlez de nos intégristes, bon, et les vôtres ? Qu'est-ce que vous en faites ? Et ceux qui clament bien haut que Bonaparte était ci, était ça : quelles sont leurs exactes références ? Et si au lieu d'être antifrançais, mon film était plutôt contre tous les excès, tous les mensonges qui arrivent à notre monde ?

Les Français, ce sont les soldats, c'est la culture de la Révolution. C'est cela votre héritage fabuleux. Cela, je le montre à travers le plus beau personnage, Caffarelli, que j'aime et que j'ai aimé porter à l'écran. Pour moi, c'est lui le digne

Au risque de vous déplaire



Ingrid Bergman et Jean Marais dans « Elena et les hommes ».

VENDREDI 24 MAI

A.2 Apostrophes : les journalistes. 21 h 35.

Vous parleront-ils de ce qui vous intéresse ? A voir pour Michel Parbot, l'homme du reportage exclusif à la Grenade, et Jacques Abouchar, le rescapé des prisons afghanes. Au fait, pourquoi n'y a-t-il qu'une journaliste – Claude Sarraute – dans la salle ?

Ciné-club : « Petit à petit », de Jean Rouch. 23 h. (2e partie).

Avis aux amateurs d'un cinéma pas comme les autres.

F.r.3 « Face à la trois », magazine politique animé par Geneviève Guicheney, Robert Nahmias et André Campana. 21 h 25.

Avec Alain Carignon, le jeune décrispé grenoblois qui brûle les planches politiques. Séduira, séduira pas ?

SAMEDI 25 MAI

T.f.1 Série noire : « Pas de vieux os », téléfilm de Gérard Mordillat. 20 h 35.

Nul, ce boxeur qui refuse de se « coucher » devant son faible adversaire et qui finit par le tuer sur le ring. Du coup, à cause de sombres magouilles de fric, le voilà sommé de rembourser quelques millions de francs. Et son meilleur pote, celui sur qui il a toujours compté, vient de se crasher en avion. C'est mal parti pour Mat Querny. Hélas, c'est tout aussi mal parti pour nous. Après un beau générique et un bon quart d'heure qui nous accroche, le téléfilm de Gérard Mordillat nous largue dans l'ennui total. L'histoire s'embrouille, la mise en scène fait des chichis, la description des milieux interlopes pèche par banalité... On ne s'intéresse pas au sort de Mat, alias François Dunoyer, ni Elisabeth Bourgine, ni Sabine Haudepin – toutes deux d'une fadeur extrême – ni même l'apparition d'Yves Robert ne remédient à ces défauts. Dommage.

A.2 Finale du championnat de France de rugby (voir encadré).

DIMANCHE 26 MAI

T.f.1 « La Main au collet », d'Alfred Hitchcock. 20 h 35.

D'accord, c'est la vingtième rediffusion, d'accord, c'est en v.f. Mais faites-vous quand même cette douce violence. Pour Grace Kelly, sublime en princesse avant l'heure – c'est sur le tournage qu'elle devait rencontrer celui qui lui fit partager son rocher –, et pour Cary Grant, sa séduction, son insolence et ses cabrioles sur des toits méditerranéens. Un vrai bonheur.

A.2 « Opus 85 », émission d'Eve Ruggieri. 22 h 30.

Histoire de tout savoir sur la mise en scène d'opéra. Avec, entre autres, Richard Dembo, l'heureux réalisateur de « la Diagonale du fou » – un César à Paris, un Oscar à Hollywood –, qui s'attaque à « la Bohème » de Puccini, à l'Opéra du Nord de Lille.

F.r.3 Cinéma de minuit : « An American romance », de King Vidor. 22 h 30.

LUNDI 27 MAI

T.f.1 Le tennis à Roland-Garros (voir encadré).

« L'Avenir du futur », proposé par J.-P. Hutin. « Comme un homme libre », de Michael Mann, suivi d'un débat : « les Sportifs du futur », présenté par Robert Clarke. 20 h 35.

A.2 « Mon village à l'heure allemande », feuilleton en 10 épisodes, adapté et dialogué par Robert Scipion, réalisé par Marlène Bertin. Tous les jours à 8 h 30.

D'après le merveilleux roman de Jean-Louis Bory.

« Gervaise », de René Clément. 15 h 50.

Maria Schell en victime de l'assommoir. Une tranche de vie à ne pas manquer.

« Emmenez-moi au théâtre » : Angelo, tyran de Padoue », de Victor Hugo, par la compagnie Renaud-Barrault. 20 h 35.

Un superbe spectacle, avec en prime le beau François Duval.

MARDI 28 MAI

T.f.1 Série « les Histoires insolites » : « Nul n'est parfait », de Claude Chabrol. 20 h 35.

Ou comment le manque de café peut vous conduire aux pires extrémités. Café, on a dit. Pas vinaigre...

A.2 « Obsession », de Brian de Palma. 20 h 40.

Le film d'un monsieur qui s'est trop repassé Hitchcock sur son magnétoscope. Si vous n'avez vraiment rien de mieux à faire...

F.r.3 « Elena et les hommes », de Jean Renoir. 20 h 35.

Avec Jean Marais en général qui aimait les femmes, et une magnifique Ingrid Bergman. La générosité, l'humanisme et l'humour de Renoir. Un chef-d'œuvre à ne pas manquer.

MERCREDI 29 MAI

T.f.1 Football : finale de la coupe des clubs champions (voir encadré). 20 h 10.

A.2 « Le Mécréant », scénario, dialogues et réalisation de Jean L'Hôte. 20 h 40.

En passant par la Lorraine, et pour mémoire. Jean L'Hôte est mort, mais il nous reste « le Mécréant », « les Rescapés de Tikeros », « l'Education amoureuse ». On n'oubliera pas.

F.r.3 « Lettres d'amour en Somalie », de Frédéric Mitterrand. 21 h 55.

Le premier long métrage de ce fou génial de cinéma inventeur du paradis des « Olympic » à Paris, et qui, chaque semaine, nous invite à nous payer cette toile qui nous fera rêver aux étoiles qu'on aime. En plus, il a du talent. Son film est admirable.

JEUDI 30 MAI

T.f.1 « L'An mil », de Jean-Dominique de La Rochefoucauld. 20 h 35.

L'histoire avec un grand H à l'époque de Robert Le Pieux.

A.2 « Un flic », de Jean-Pierre Melville. 20 h 40.

Y'a Melville, y'a Delon. Oui, bon. Mais il y a aussi, il y a surtout Deneuve. Pour la géniale Catherine, ce flic-là est comestible.

F.r.3 « Quoi de neuf », magazine hebdomadaire du livre et du disque classique. 17 h 25.

A l'occasion de la sortie en poche de son roman « Moi la Clairon » (« J'ai lu »), Edwige Feuillère parle de livres.

L'émission de la semaine : et si, pour une fois, on causait de sport.....

Le tennis à Roland-Garros. T.f.1 tous les jours à partir de 11 h. Rugby : finale du championnat de France, A.2, samedi 25 mai, 20 h 35.

Football : finale de la coupe des clubs champions. T.f.1, mercredi 29 mai, 20 h 10.

Dingue, dingue, dingue, cette semaine de sports à la télé. A vous faire attraper un point de côté à force de courir en chambre. Un coup je smashe, un coup je lobe, et puis j'amortis : c'est la grande quinzaine de la petite balle jaune à Roland-Garros. Avec tous les ténors du moment – gare au Lendl amaigri, messieurs de la terre battue – et un revenant récemment couronné aux Internationaux d'Italie : Yannick Noah. Sans compter Martina qui leur fait à toutes : « Coucou, je suis là. » Pour ceux qui préfèrent la vie en Ovalie, le choc de l'année : Stade Toulousain – Toulon en finale du championnat de France de rugby. Toulouse qui s'est offert le luxe de ridiculiser Béziers 21-0, Toulon qui renaît et galope aussi vite que son diable de capitaine, Jérôme Gallion. On va en perdre la voix, c'est sûr. Gare aux voisins ! Les pauvres ! Après, ils vont se taper Liverpool-Juventus en finale de la coupe des clubs champions. De foot, évidemment. Le haut de gamme. Avec plein de vedettes, dont Michel Platini. Oui, celui-là même. Le traître qui a privé Bordeaux d'une gloire européenne... Quelle semaine ! Tiens, je vais faire une pause, avec l'excellent livre de Jean-Philippe Domecq, « Sirènes, sirènes ». (Ed. du Seuil.) (Voir l'article de Claude Glayman dans « l'Unité » n° 600.)



« Lettres d'amour en Somalie ».

représentant de la culture et de la civilisation françaises.

– A travers Caffarelli, on a l'impression que vous avez voulu montrer quelqu'un qui essayait de comprendre une autre culture que la sienne. Ce que bien des gens ont rabaissé à une simple histoire d'homosexualité.

– Qui il aime, comment il aime : on s'en fiche de ce qui se passe dans les chambres à coucher, non ? Qu'ils aiment tous selon leurs penchants, je ne suis pas Jean-Paul II ! Ce qui est merveilleux chez Caffarelli, c'est qu'il sait aimer. Aujourd'hui on parle d'« intérêt » – qui est un mot immoral ; on parle de « nationalisme », de « religion », de je ne sais quoi, et l'on n'ose pas parler d'amour. Or l'amour, c'est le début de tout, de l'échange, de la compréhension. C'est le tout premier pas de ce qui va se jouer entre Caffarelli, Ali et Yehia. Non pas une « relation » : il n'y a pas de « relation » ! Ils sont très différents, le resteront. Ce qui n'est pas une raison suffisante pour qu'ils ne se rapprochent pas l'un de l'autre par une sorte d'affection mutuelle, de respect mutuel.

– Vous ne pensez pas que vous tenez là un discours très difficile en ce moment ? Pensez à ce qui se passe chez nous...

– Vous avez peur pour la France, pas moi. Et je ne suis pas naïf en disant cela. Je sais que les intégristes et les fanatiques ont la voix haute en ce moment, mais ils ne sont qu'une poignée et leur discours est rance. Nous sommes plus nombreux et plus forts. La seule question que je me pose, c'est de savoir pourquoi, chez vous, l'immense majorité des gens qui refusent le racisme, le simplisme ne parle pas plus... J'ai l'impression très nette que vous, Français, avez une toute petite mémoire.

Enfin, quoi, se raccrocher aujourd'hui à des individus qui, lorsqu'ils sont partis, avaient laissé une pagaille noire ! Moi, je sais ce que le socialisme a fait pour la France comme pour les rapports entre les pays. Est-ce que je le sais parce que je suis à l'extérieur ? C'est étrange...

Et je ne dis pas cela parce que l'on m'aurait aidé ou quelque chose de ce genre : à moi, on n'a pas fait de cadeau et, de tout façon, je n'accepte pas les cadeaux. Ce film, c'est moi, Humbert Balsan, Claude Berri et T.f.1 qui l'avons fait. Nos deux gouvernements ont apporté un coup de pouce qui représente un sixième du budget. Mais c'est bien, cela me permet de rester complètement libre, de continuer à dire ce que je veux, le pour et le contre. Le soutien que j'ai obtenu est un soutien moral : O.K. Youssef, tu peux faire le film puisqu'on a confiance en toi. Et ils savaient très bien, ceux qui disaient cela, que je suis un dérangeur, que je n'allais pas manquer de les emmerder. Mais si je ne dérange pas, si je n'emmerde pas un peu le monde, alors les gens ne pensent plus.

– Déranger, c'est l'unique solution ?

– Prenez Cannes, depuis quelques années, le niveau intérieur des films est bien meilleur. On commence à se dire : « Politique dans le cinéma ? » et l'on répond : « Mais certes ! » Et tout ça va bon train... « Adieu Bonaparte », c'est un film politique en ce sens que deux pays fort différents ont uni leur force, leur imagination. Le résultat est plus que satisfaisant : dans la confiance un tout petit peu, dans le choc un tout petit peu – car il y a nécessairement choc entre deux cultures différentes qui entendent le rester – on parvient toujours à quelque chose.

– Vous parlez de différences qui resteront des différences, mais en même temps vous parlez aussi d'échanges...

– Car on peut aller de l'un à l'autre sans se nier soi-même pour autant. J'ai montré ce processus, je pense, à travers le film. On me dit que mon film est un film d'aventures, bon, si on veut. Mais c'est principalement un film intimiste qui démarre lors du premier regard échangé entre Caffarelli et Ali, ce premier regard qui est interrogateur parce que porté vers un autre dont on a peur de façon irraisonnée mais légitime. A l'heure de ce premier regard, toutes ses mauvaises conditions sont rassemblées : chacun est dans sa coquille en position de guetteur. Comment parvient-on petit à petit à sortir de cette coquille, c'est ce que j'ai désiré montrer plus que tout. Et ça fait mal. En observant Caffarelli-Piccoli, étant moi-même un Arabe comme Ali, je me disais parfois : « Mais il m'exploite ! » Ou bien : « Mais il se fout de moi ! »... Mais c'est ainsi, inévitable ; c'est le processus de toute rencontre.

– Est-ce que ça vous fait quelque chose d'être cette année le seul représentant à Cannes de ce que l'on appelle le « tiers monde » ?

– Quoi le tiers monde ? Mais vous aussi, vous êtes devenu le tiers monde ! Est-ce que seulement vous vous en apercevez ? Moi, je n'ai pas de frontières et lorsqu'on me dit « tiers monde », je me fais dur d'oreille, je ne comprends pas. Que nous soyons tous du tiers monde, tous « sous-civilisés », ça, je comprends.

– Mais on vous oblige parfois à comprendre ces frontières, non ? Face à l'hégémonie américaine...

– Attention. Il ne faut pas dire les choses de cette façon ; pas dire « les Américains ». Les peuples ne sont jamais méchants ; parlez plutôt des pouvoirs en place, des gouvernements. Je vais vous livrer un scoop : il y a des imbéciles partout.

(Propos recueillis par FABIAN GASTELLIER)

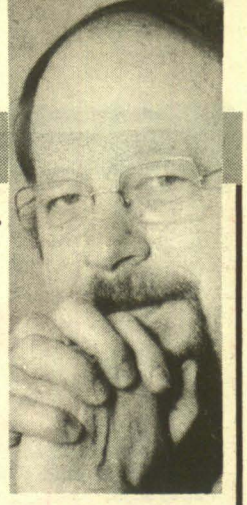

LA CHRONIQUE LITTERAIRE DE CLAUDE GLAYMAN

LES SANGLOTS -TROP LONGS- D'UN EUROPEEN ET LE GENIE D'UN AUSTRALIEN

**** Pascal Bruckner : « Parias » - roman, Seuil, coll. « Fiction et Cie ».***

**** Patrick White : « Défauts dans le miroir : un autoportrait » - Gallimard, coll. « Du monde entier », traduit de l'anglais par Jean Lambert. « Une ceinture de feuilles » - Gallimard, coll. « l'Imaginaire ».***

DANS notre monde de plus en plus réduit il y a de moins en moins d'exotisme. Voyez l'Inde, dont Pascal Bruckner, dans son dernier roman, s'applique à détruire le mythe. Sa rage destructrice est telle qu'elle frise parfois la complaisance, ou l'excès, comme si l'auteur réglait son compte à l'Européen rêvant, depuis Rousseau et d'autres, à une Inde idyllique et paradisiaque. C'est aussi que l'Europe s'est infiltrée partout, comme en témoigne le grand écrivain australien, Patrick White, parti à la recherche d'une identité périlleuse et se retrouvant soit mêlé à l'histoire même de l'Europe, soit aux prises avec une bizarre marginalité qui fait le sel de ses romans. L'Européen aimerait faire le portrait des autres et c'est le sien qui, toujours, lui est renvoyé. A qui la faute ?

Chez Bruckner trois personnages s'envolent pour l'Inde (en attendant plus tard un quatrième larron, écrivain) : l'auteur, diplomate tenté par l'égotisme, Frédéric ; un agronome américain, Victor, et un archéologue français, Dominique, à peine libéré des jupes envahissantes de sa mère. Au cours d'aventures diverses et de voyages successifs ils chercheront l'Inde et ne trouveront qu'un « relent de vie en décomposition », une foule frisant la démesure. « Lentement, nous acquérions l'instinct du nombre qui n'est pas, comme chez nous, le conformisme du troupeau, mais le don de vivre ensemble à plusieurs dizaines de millions. » Une autre idée du temps où le sommeil prime de manière permanente.

Vidant le mythe indien de toute crédibilité, Bruckner décrit un véritable cloaque, avec ses coulisses nauséabondes, un univers de sons et de couleurs dont le parcours s'apparente à une descente aux enfers, au cœur de l'atroce, d'un abîme qui provoque la nausée et le dégoût. En mimant ceux qu'ils affirment aimer, ces Européens illustrent de manière grotesque ce que seraient les Indiens... et ce qu'ils sont peut-être. Et d'assister en la personne de Dominique, ci-devant archéoloque, à une montée de la saleté où les poux et autres déjections, vivantes ou non, font du corps humain quelque chose comme une viande ignoble, qui s'acoquine, de plus, avec une vache, animal sacré. Les hippies, les drogués et autres fous de Dieu qui étaient allés chercher à Goa, aux îles Fortunées on ne sait quel salut imposent une image renversée des rapports, puisqu'on assiste à une clochardisation des Européens, tandis que les Indiens, du moins les riches, se barricadent contre cette grangrène, finissent par la chasser et l'interdire sur leur territoire : « Ces déserteurs du combat de la vie s'étaient couchés vers les années 60 dans le même lit du rêve oriental pour se réveiller aujourd'hui au bord d'un cauchemar. Ils avaient fait de l'Inde la poubelle de leurs utopies ratées. »

On est loin, très loin des images idylliques du « Fleuve », de Renoir, ou de l'exquise poésie de Tagore, ou des films de Satyajit Ray ; loin également d'une pléiade d'écrivains européens ou américains que l'Inde a inspirés et fascinés, et dont l'auteur égrène la liste : Kipling, Eliade, Michaux, Cocteau, Koestler, Moravia, Naipaul, Forster et Orwell, Bromfield, sans oublier les grands auteurs indiens eux-mêmes.

Nous sommes à mille lieux de toute imagination généreuse. Ne voit-on pas l'agronome américain, avant qu'il ne se métamorphose en gourou, plaider implacablement pour une solution radicale, et j'allais écrire finale, du problème indien. Allez, éliminons, tuons ces morts-vivants, ces « bouches inutiles » peuplant des cités qui sont le contraire de la joie. Victor provoque volontairement un accident mortel, dont une petite Indienne, sans avenir certes, est la victime. Il paiera les frais de l'enterrement ! « Pol-potisme » à l'échelle individuelle que Victor, version fin de siècle de l'euthanasie hitlérienne, met en application à Calcutta.

Ce voyage véhicule la haine, la hargne ; tout y est sale, horrible dès le début. Mais on peut dire que, comme dans son essai anti-tiers-mondiste « le Sanglot de l'homme blanc », l'auteur pèche par excès. Trop, c'est trop ! La complaisance finit par percer le bout du nez dans ce long volume, qui enfonce sans cesse le même clou, et ceci en dépit du talent de Bruckner qu'on comparera volontiers à du Céline mâtiné de Miller. L'excès tue la leçon ? Cent pages de moins auraient réduit le systématisme du plaidoyer romanesque. On le regrette d'autant plus que ce livre s'inscrit à l'encontre d'une mode béate et ignorante.

Quand à la fin du roman, Frédéric, bien que fiancé en France, décide de demeurer en Inde et de partir à la recherche de Devika, la femme désirée, on est enclin à croire que la cour des miracles entraîne par contrecoup l'obsession de la pureté. Du moins voudrait-on conclure sur cette note optimiste, matraqué que l'on a été par un vomissement insupportable !



Pascal Bruckner.

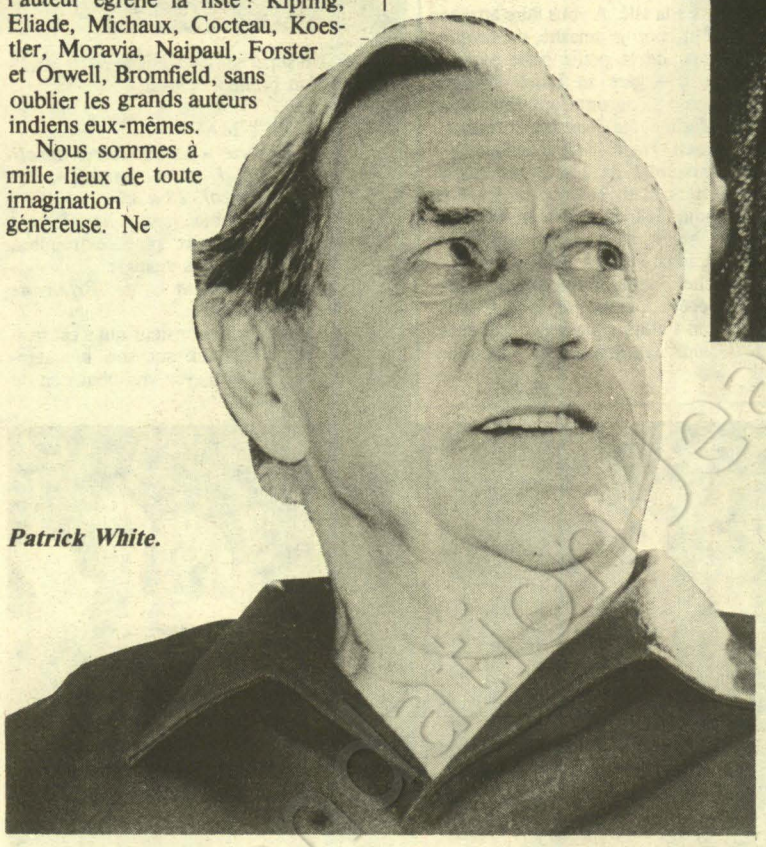

Patrick White.

Un journaliste de mes amis, qui a visité l'Australie, m'avait évoqué la figure de Patrick White. Les traits en étaient assez curieux, bizarres, insolites, à l'image de ses romans, très beaux mais insaisissables. L'idée même d'un autoportrait de l'écrivain m'avait attiré de prime abord pour cette raison : ces pages allaient me permettre de mieux comprendre une voix singulière. Mais si voix il y a — et d'emblée elle frappe le lecteur par le talent et un style qui semblent venir de loin, auxquels on reconnaît les véritables auteurs —, il faut cependant, admettre qu'on déchiffre mal l'Australie à travers elle. Enclenchant sa mémoire, sans ordre chronologique bien net, Patrick White nous promène dans un chassé-croisé où l'enfance se situe tantôt à Sydney, tantôt à Londres, sans qu'on sache toujours très bien où nous sommes, tandis que les débuts de l'âge adulte, qui se confondent avec la guerre, se déroulent en Grande-Bretagne, au Moyen-Orient et en Grèce. De quoi brouiller la recherche de l'identité.

Le romancier décrit chaque membre de sa grande famille, il présente le petit garçon qu'il fut comme habité de poésie, et très vite du désir d'écrire. Le goût de la fiction vient de celui du théâtre que l'enfance se joue en permanence. Et le théâtre c'est d'abord la diaspora européenne, l'apprentissage du français, des séjours en Allemagne en 1932-1935, l'ancrage naturel à Londres, sans compter les incursions à New York. Et, ne l'oublions pas, sur le plan personnel, une ambivalence sexuelle qui n'est autre qu'une inclinaison homosexuelle...

C'est sous les habits d'un soldat du renseignement de la R.d.f., basé à Alexandrie, que Patrick White rencontre l'ami de sa vie, Manoly Lascaris. Sa guerre est une drôle de guerre : posté face à l'infanterie allemande, il note : « Quand le sable giclait à ma gauche, je me déplaçais un peu vers ma droite, jusqu'à ce que le même giclement me ramène dans l'autre direction. » Il lit Dickens, séjourne en Erythrée, en Egypte. En Palestine il rencontre des Juifs qui lui parlent de l'Allemagne, les réfugiés israélites qu'il côtoiera en Australie, après les hostilités, lui enseigneront la musique. Après la démobilisation en Grèce, et avant le retour dans ce même pays, il y a l'Australie, la campagne à « Castle Hill », la ville à « Martin Road », une vieille maison de Sydney bâtie en 1912 où vit le couple Lascaris/White. Cet artiste qui converse avec le diable, qui possède « son cirque mystique », « à moitié libellule et à moitié requin », va écrire des « romans rebelles » : « Voss », « le Char des élus », « Incarnation d'Eddie Twyborn » et puis « le Vivisecteur », « l'Œil du cyclone », sans compter la magnifique « Ceinture de feuilles », réédité en formule bon marché chez Gallimard, son unique éditeur français.

Il évoque, avec la reine Elisabeth II, l'origine exacte de la trame de la « Ceinture de feuilles ». On dirait que le séjour en Australie se compose, soit de réclusion, réclusion d'une vedette qui n'est qu'un ours (Patrick White a reçu le Prix Nobel en 1973), soit de mondanités (en particulier avec les musiciens, excellent portrait de Stravinski, page 199, ou de la cantatrice Joan Sutherland, pages 300 et 301), sans oublier des prises de position politique à contre-courant, dans un pays en apparence fortement conformiste. Bien que profondément imprégné par l'Europe, Patrick White nous fascine parce qu'on le sent porteur d'un autre monde que le nôtre. Les héros de Pascal Bruckner ne parviennent pas à se défaire de leur peau, leur mimétisme indien nous vaut des pages au scalpel sur l'Inde. Patrick White, pour reprendre une image commune, est un artiste métissé où nous percevons lointainement le pays des anciens bagnards britanniques et des aborigènes, chers aux ethnologues et à Werner Herzog. Il faut dire que l'art extrême de White y est pour beaucoup.

LISEZ AUSSI :

* ***Rabindranath Tagore : « la Maison et le monde » — Payot.***
Roman datant de 1915, par le plus célèbre écrivain indien (Nobel en 1913), et qui a inspiré le film de Satyajit Ray. A ne pas manquer.

* ***R. K. Narayan : « le Licencié ès lettres ».***
Nous avions beaucoup apprécié la précédente traduction de Narayan « Swami et ses amis » (« l'Unité » n° 525), comme disait Miller de l'auteur ; c'est « un conteur-né ».

* ***Trevor Fishlock : « les indiens » — Belfond.***
Un terrible voyage au cœur de l'Inde profonde par un spécialiste anglo-saxon.

* ***Paul Scott : « le Joyau de la couronne. Le quatuor indien - Sylvie Messinger ».***
Un très beau roman dont l'adaptation télé a été achetée par T.f.1.

* ***Jack Thieuloy : « l'Inde des grands chemins » — Folio.***
Thieuloy est un écrivain français d'une rare puissance, trop prolixe parfois et dont on ne parle pas assez. Paru en 1971 ce texte a clairement influencé Bruckner. Du même, à signaler, « la Passion indonésienne » — Presses de la Renaissance.

* ***Dominique Lapierre : « la Cité de la joie » — Robert Laffont.***
Best-seller d'une excellente confection.

* ***Janine Bregeon : « le Margousier » — Flammarion.***
Les marginaux, les déshérités d'une grande ville du sud de l'Inde, et toujours le regard-scalpel des Européens.

* ***M.M. Kayne : « l'Ombre de la lune » — Albin Michel.***
Roman historique et populaire dont le caractère à l'eau de rose n'empêche pas l'efficacité.

* ***« Australie » par Bernard Cohen — Ramsay, coll. « Etat des Lieux ».***
Excellente collection qui permet ici le survol de l'espace australien. Pour tous ceux que fascine ce pays-continent.

* ***Christopher Koch : « l'Année de tous les dangers » — Roman Presses de la Renaissance.***
Djakarta, 1965, la répression et un des séismes politiques du siècle asiatique. Un film célèbre en a été tiré...

* ***Rodney Hall : « In memoriam » — Presses de la Renaissance, roman.***
Impossible de résumer ce roman foisonnant qui tourne autour d'un lieu mythique d'anciens chercheurs d'or. Et toujours l'étouffement psychologique, en apparence contraire avec l'espace du continent. Par un écrivain très connu en Australie.

* ***Werner Herzog : « Le pays où rêvent les fourmis vertes » — Pol.***
Récit du film qui a une tribu d'aborigènes pour cadre et qui n'obtint sans doute pas tout le succès mérité dans les salles parisiennes.

"POUR MOI, LA PRÉCISION FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE."

MICHEL PLATINI



BAZAINE

NOUVEAUX TÉLÉVISEURS 70 CM.

THOMSON MC4

THOMSON

Coll. Fondation Jean Jaurès

Télévision. Magnétoscope. Il y a des services là-dessous!

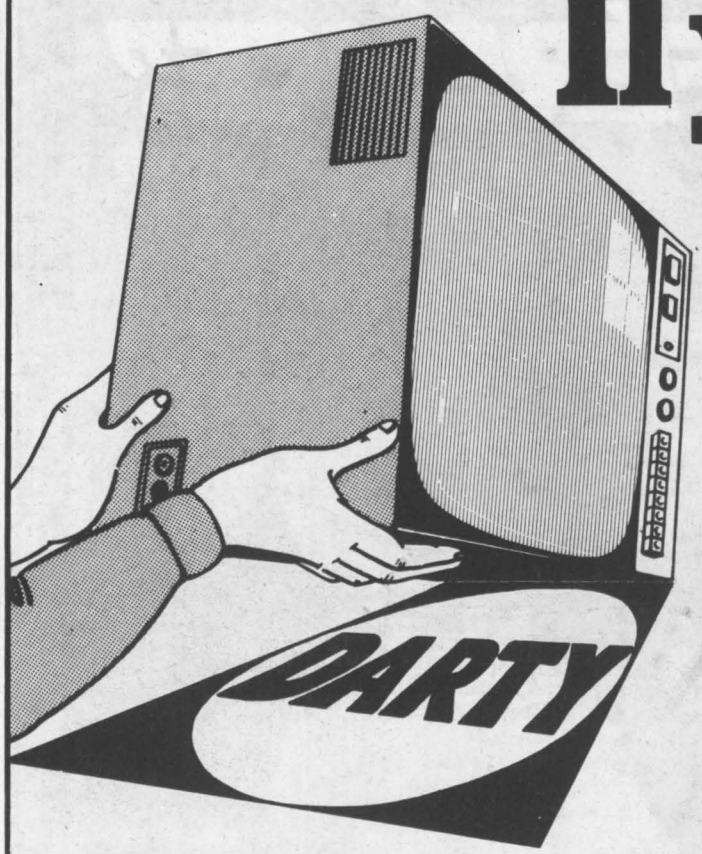



HCM

Le prix : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit ses prix par le remboursement de la différence dans les conditions de l'article 1 du Contrat de Confiance.

Le choix : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit un choix des plus grandes marques dans les conditions de l'article 8 du Contrat de Confiance.

Le service : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit : la livraison et la mise en service gratuites dans les conditions de l'article 4 du Contrat de Confiance et ses interventions 7 jours sur 7 et en télévision le jour même sur simple appel avant 10 h dans les conditions de l'article 5 du Contrat de Confiance.

PARIS

8e : DARTY-sous-la-Madeleine
11e : 1, avenue de la République
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
14e : Centre Commercial "Gaîté-Montparnasse" - 68-80, avenue du Maine
15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
17e : 8, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE

78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
78 : Vélizy : Centre Commercial Vélizy II
91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Monthléry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
92 : Asnières : "Carrefour des 4 Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" Marne-la-Vallée
92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - R.N. 306
92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - "Grand-Place"
93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
93 : Aubervilliers : Centre "Pariferic" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Émile-Raynaud
93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
94 : Fresnes : Zone Sofilic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 186
94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" - 16, rue Westermeyer
94 : Thiais-Rungis : C. Cial Régional "Belle-Épine" - R.N. 7
95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 44 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

Donnons des oreilles à la terre.



Souscrire aux emprunts de la C.N.T., c'est participer à la modernisation de notre réseau téléphonique et au maintien de l'avance technologique des télécommunications françaises.

C'est donner des oreilles à la terre.

CNT

20, av. Rapp 75341 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 705.94.39.

L'argent qui rapproche les hommes.

BOUZ, SEGUELA, CATZAC & GOUDARD

(suite de la page 24)

Alors apparaît chez lui la veine audacieuse quant au rendu des peaux et au cadrage de l'image. Le charnel est partout dans le superbe torse de madone nue du Jeu de Paume. Là, en demi-teintes affolantes, la lumière affleure par taches rose nacré, des ombres courent sous le derme, vagues lueurs jaunes, vertes, mauves. Même les vertures abstraites dans quoi le corps est enchâssé sont ambiguës. Or, la critique de l'époque est à cran : pour A. Sylvestre, c'est peint « dans une gamme de rose tout à fait aimable », là où son collègue du « Figaro », A. Wolff, croit déceler « ... l'état de complète putréfaction dans un cadavre », tandis que nous devinons plutôt un hymne fou à la beauté inquiétante d'un fruit presque trop mûr.

Cette manière qu'a Renoir, en sa période faste, de ponctuer de ronds cotonneux ses figures, et même le sol de « la Balançoire », charme la vue au point que la toile paraît comme située au confluent d'une vie dansante et inépuisable. Mais c'est avec l'étourdissant « Portrait de Madame Charpentier et de ses enfants » (1878), femme de l'éditeur de Zola, Flaubert et les Goncourt, que la manière « naturelle » de Renoir est enfin acceptée par l'élite intellectuelle, encore qu'elle reste sensible aux pommades mondaines de Bonnat et Carolus-Duran. Seul, Proust ose comparer cette œuvre aux meilleures de Titien !

Années fastes. Renoir est dans le bleu jusqu'aux yeux, un bleu intense et pur, tout un ciel dans la robe de la « Parisienne » ou toute une vie qui passe dans les reflets d'eau de « la Seine à Asnières ». Fraîcheur incomparable. Et gaieté calme, richement nuancée du « Déjeuner des canotiers », où le blanc est un nuage disponible autour de quoi s'ordonnent, sans excès, les respirations heureuses d'amis identifiables. L'instinct et la souple intelligence de Renoir ont créé là un des tableaux les plus représentatifs de l'éthique impressionniste.

Car sa manière change, non sans risque, avec « les Parapluies », huile où coexistent le toucher duveteux et allègre de jadis avec une façon sèche, cézarienne, de casser les plis des étoffes ou de les tendre. D'un voyage en Italie, il rapporte une « Baigneuse blonde », sorte de Vénus pudique sortie toute innocente de l'onde. Une réplique abîmée de craquelures (par abus d'huile de lin ?) lui fait pendant, suivie de versions plus dures. Le rendu en glacis, qui avait tant agacé le poète Jules Laforgues, paraît mineur à côté de l'enlevé vigoureux de la masse colorée et la simplicité du modèle.

« J'ai toujours cru, disait Renoir, et je crois encore que je ne fais que continuer ce que d'autres avaient fait, et beaucoup mieux que moi. » Ce jugement d'homme modeste et de grand artiste, qui s'ignorait tel, au témoignage de son fils Jean, dissimule mal sa haute exigence, s'il dévoile combien il était fidèle à la tradition. Renoir peignait comme d'autres caressent. Cela conduit Lawrence Gowing à noter (2) que, pour le peintre, « le toucher était une obsession consciente » au point, de reste, qu'il conseillait à son fils de « protéger » le bout de ses doigts, faute de quoi « tu risques (...) de te priver de grands plaisirs dans la vie ».

Après la suite valsée des « Danses », Renoir s'essaie à réconcilier dessin et couleur. C'est patent dans l'admirable portrait jaune-bleu d'Aline Charignot, qu'il épouse en 1890, et la maternité où Octave Mirbeau relève « le charme des primitifs, la netteté des Japonais et la maîtrise d'Ingres ». Ce sursaut se clôt soudain, qui retombe dans une phase « brique » profuse en nus et baigneuses cuivrés, et la série des « Jeunes filles au piano » opaques et frettée d'anecdotes. Perclues d'arthrite, les mains du peintre sont désormais inaptes à manier un pinceau. On le lui attache alors entre ses doigts.

Est-ce de là que ressort ce brouillard étincelant, traversé de rouges agressifs, ou cette facture vieil or très rubénienne de la plantureuse Gabrielle, bonne servant la famille Renoir aux Collettes, à Cagnes ? Toujours est-il qu'on ressent un sentiment de nourritures trop grasses, de paradis bourgeois où la peinture ne serait plus que d'ameublement. Renoir, qui a tant détruit de ses toiles, disait à Bonnard : « Il faut embellir. » Il se contredisait ainsi en son ultime décennie courageuse. Car les pâtes luisantes, et comme fermentées des années 1900, déconcertent et fatiguent. Elles ne font pas oublier, et de loin, les agrestes campagnes crêpues d'herbes des environs de Paris, les scènes de café et les promenades en sous-bois, qui assurent la permanence rêveuse d'un appétit de vivre hors pair.

---

(1) Dont 430 760 entrées payantes. En outre, 55 248 catalogues à 200 F ont été vendus – cela malgré une rupture de stock de trois jours dont un week-end – et 113 496 exemplaires du « Petit journal ».

(2) Dans son excellente étude publiée dans le catalogue : « le Sentiment et l'esprit de Renoir ». Pour approfondir ses connaissances sur ce sujet, on lira avec profit le remarquable essai de Pierre Francastel sur « l'Impressionnisme » réédité en 1981 par Denoël.

Grand Palais, av. du Général Eisenhower. Chaque jour, sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F. Visites guidées : 261.54.10 ; visites conférences : 296.58.30, sur demande écrite exclusivement. Catalogue de 415 pages : 200 F. Il comprend plusiers études, notamment de John House et Anne Distel. Un film sur Renoir, « Du plaisir à la joie », réalisé par Roger Leenhardts est présenté pendant la durée de l'exposition dans l'auditorium 404. Jusqu'au 2 septembre.

Pour la première fois, la Réunion des musées nationaux a édité « le Petit journal des Jeunes » destiné aux enfants de 12 à 16 ans. Il aide à « mieux voir » et comporte une interview pour écouter Renoir, Maupassant, J.-P. Reynaud, Michel Tournier. Une réussite.

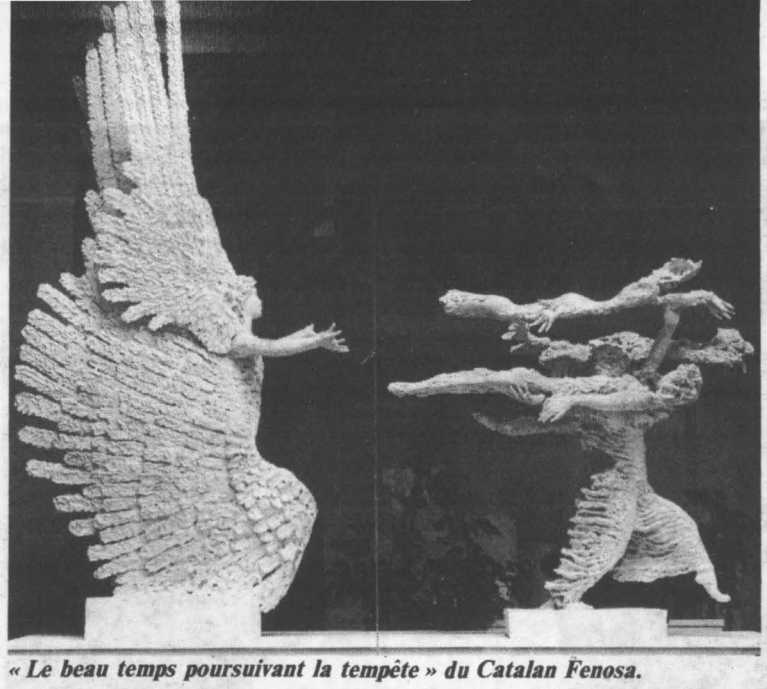

« Le beau temps poursuivant la tempête » du Catalan Fenosa.

SCULPTURE

Le « Beau Temps » à Nanterre

Une œuvre en bronze de l'important sculpteur catalan Fenosa a été installée dans le quartier du Parc à Nanterre. Elle orne depuis quelques jours la placette située devant l'immeuble de l'Agence de Bassin Seine-Normandie et de la Cogedim, rue Salvador-Allende. Commandée en 1983 par l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (Epad), « Le Beau Temps pourchassant la Tempête » est une œuvre monumentale, belle de l'imagination jeune et inspirée d'un artiste de 85 ans, admiré pendant longtemps par Picasso, et dont le musée Rodin et le Palais de la Virreina, à Barcelone, ont présenté, il y a quelques années, des rétrospectives. Le délié des formes, représentatives de la vision indépendante et magique de Fenosa, concourt à la mobilité d'un groupe sculpté plein de ferveur légère et malicieuse.

Parmi beaucoup de réalisations à l'actif de l'Epad, depuis sa création en 1958, une très marquante et durable action à virer au compte de cet organisme.

REDECOUVERTE

Léon Gischia rue Falguière

Pour ses quatre-vingts ans, un peintre français vivant et travaillant depuis 1963 à Venise est fêté par Ante Glibota, directeur de ce lieu de recherche et de diffusion qu'est devenu, au fil des ans, le Paris Art Center. Léon Gischia, peu connu en France du public des musées, mais suffisamment sérieux pour avoir retenu l'attention, avant qu'il ne s'expatrie, de Bernard Dorival, Jean Lescure et Jeanne Laurent (1), est montré à travers plusieurs centaines de pièces. Jean Vilar, à qui le liait une longue amitié, lui avait demandé, pendant dix-huit ans, d'élaborer les décors et costumes d'une trentaine de ses pièces montées à Avignon.

Posté au point d'échanges de courants picturaux de la première moitié de notre siècle, ce peintre les a assimilés et en a fait son miel. Il est donc opportun de savoir pourquoi – le comment est, lui, d'ordre visuel – il est parti d'un réel expressif, évitant la comète cubiste et les chapelles de l'abstraction sans, au reste, les nier, pour suivre son inclination. Sur cette trajectoire, sensible à d'éclatantes arabesques et au contour incertain, il s'est placé, à ses débuts du moins, près de Derain, et non loin de Matisse. sans qu'il y perde ses franchises, et toujours en instance de modifier le statut du plan coloré.

Beaucoup de figures et de paysages chez Léon Gischia, maître virtuose de son trait. Après 1944, la forme en à-plats purs prend le relais ; volume et couleur géométrisés ne font plus qu'un dans la toile, lieu d'accueil d'un riche crédit décoratif.

L'itinéraire d'une œuvre abondante et aussi érudite que celle de Léon Gischia se mesure moins à ses résultats concrets et probants qu'à la solution choisie entre plusieurs voies possibles. En fait, le peintre est un inlassable capteur de lumière dans le flux de quoi la figure se perd au bénéfice de compositions dominées par l'ellipse et l'angle aigu. D'où une tension nouvelle, résultat d'une constience délestée de toute référence à la réalité physique.

---

(1) Un catalogue substantiel de 265 pages comprend aussi des articles et études d'André Chastel, Gilles PLazy, Lucien Mazenod, Claude Roy, et l'opus complet des œuvres sur papier et toiles exposées.

(2) Le Paris Art Center est un centre culturel (type fondation) créé sous l'égide de la loi de 1901, reconnu d'utilité publique et à but non lucratif.

36, rue Falguière, Paris 15e (322.39.47). Chaque jour, sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.



Le Parti socialiste vient d'entrer dans la période de préparation du Congrès d'octobre, qui précédera lui-même de peu la campagne des élections législatives de 1986. C'est dire que les prochains mois vont être décisifs pour le combat des socialistes.

L'information des militants et des sympathisants devient donc essentielle, et le rôle de « l'Unité » va prendre plus d'importance encore. Nous demandons donc à tous les animateurs du Parti, aux responsables fédéraux, aux secrétaires de section de se mobiliser dès aujourd'hui pour collecter de nouveaux abonnements à « l'Unité ». A titre d'encouragement, tout nouvel abonnement d'un an transmis par un lecteur déjà abonné (joindre la dernière bande) bénéficiera, pendant cette période, d'une réduction exceptionnelle (270 F au lieu de 290 F).

*Que chacun d'entre vous s'engage dans cette grande campagne pour « l'Unité » en trouvant lui-même au moins **un** nouvel abonné. D'avance nous vous en remercions.*

.....

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (195 F)***
★ ***abonnement d'un an (290 F)***
★ ***abonnement de soutien (500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

PAR LUCIEN CURZI



« Gabrielle à la rose » (1911).



« Lise à l'ombrelle » (1867).

Renoir ou le festin de femmes

L'impressionnisme satisfait au goût du jour ; il fait recette. Au rythme où se succèdent expositions et rétrospectives, les réserves de thèmes et de personnalités liés à la révolution du plein air sont guère épuisables avant l'an 2000. Récemment, le « Paysage français » a enregistré, en soixante-cinq jours, 462 083 entrées (1), soit une moyenne journalière de 7 109 visiteurs ! C'est marquer combien les cent vingt tableaux, d'abord exposés à la Hayward gallery de Londres, de Pierre-Auguste Renoir (1841-1919) vont attirer d'amateurs qui, cette fois, ne devraient connaître ni attente, ni bousculade devant les cimaises. Du moins est-on fondé à le croire, puisque cet ensemble mécéné par I.b.m. se déroule sur deux niveaux avec, à la clé, entrée et sortie indépendantes. Voilà donc Renoir, le plus connu sinon le mieux apprécié, et imité, des peintres bohèmes de la seconde moitié du XIXe siècle, artiste exemplaire du loisir et de la jeunesse, comme placé en demeure d'être admiré, et commenté, par d'imposantes foules. C'est le second hommage organisé dans son pays depuis celui de 1933 à l'Orangerie. En somme, le clou de l'été. On a dit et répété que le XXe siècle était celui de Picasso. Il se pourrait, finalement, que, pour un vaste public, il appartienne en fait aux modestes artisans de la constellation impressionniste.

« Les parapluies » (1880-1883).



Fils de tailleur, peintre porcelainier, puis décorateur d'éventails et de stores, coloriste d'armoiries, Renoir, contrairement à son ami Monet, qu'il côtoie avec Bazille et Sisley à l'atelier Gleyre, rencontre très tôt la notoriété. Le marchand parisien Durand-Ruel lui achète, dès 1872, deux toiles pour la somme de 500 F. N'empêche que, frustré de ne pas être agréé au Salon officiel, Renoir réclame, avec ses amis du café Guerbois, Manet, Pissarro, Cézanne, Fantin-Latour, Jongkind, en vain jusqu'en 1873, la tenue d'un Salon des « refusés ». D'où l'idée d'ouvrir, l'année d'après, une première exposition de la Société anonyme coopérative des artistes, 35, boulevard des Capucines, dans l'atelier du photographe Nadar. Mais cette tentative de l'avant-garde fait long feu.

Relancé, ce Salon, souvent brocardé par la critique, n'accueille pas souvent des toiles de Renoir. C'est que ce dernier préfère, par crainte d'effaroucher la clientèle, cheminer seul. Avant la trentaine, l'auteur du fameux « Bal du Moulin de la Galette », au papillonnement coloré duquel est associé un certain esprit français – mélange d'insouciance, de mobilité et de primesaut –, est un peintre accompli. En attestent sa fermeté du dessin, l'inspiration de la mise en page et un rendu pictural sans défaut. Renoir ignore l'effervescence impressionniste au sens où celle-ci analyse les effets lumineux sur les objets à l'aide de virgules juxtaposées – remplaçant le trait du dessin – qui font vibrer et palpiter en profondeur les formes dès lors douées de transparences. Ses tableaux sont charpentés. La ligne contient la couleur ; l'atmosphère, qui en émane, les rapproche de la peinture sacrée.

C'est avec ses versions de « la Grenouillère » (1869), nom d'une péniche amarrée sur la rive de l'île de Croissy, lieu de bains et de farniente, que Renoir commence à éclaircir ses surfaces, aussi à brouiller les contours, qui donnent relief, poids et vitalité aux volumes grâce à une notation rapide, comme d'esquisse, tandis que les fonds suggérés se perdent en un flou séveux. Ce quasi-amalgame des figures et des choses choque et, dans l'idéologie conformiste d'un public amadoué, il s'agit là de maladresse, voire d'une absence de maturité, alors qu'il adhère spontanément à ce grand morceau de peinture que se révèle être « la Baigneuse au griffon », du musée de Sao Paulo, comme brossée au souvenir des « Demoiselles », de Courbet, ou à telle gourmandise, née sous la forme d'un délicat bouquet de roses jaunes et rouges à l'éventail japonais, si proche, par ses sonorités, de l'« Emile Zola », de Manet.



Pierre-Auguste Renoir à la fin de sa vie.

Il y a d'abord une sorte d'hésitation chez Renoir à quitter un certain passé de la peinture, sinon à suivre la pente vraie d'un tempérament sensuel. Néanmoins, ce tournant-là surgit au creux de paysages exprimés sur le motif. C'est Monet, l'ami et le lutteur, dans son jardin éblouissant de Chatou, mais surtout « la Loge », symbole de cet inimitable fruité impressionniste, qui est, en soi, un reportage. Cédée pour 425 F en 1875, celle-ci sera revendue 7 500 F, vingt-cinq ans après (un instituteur, alors bien rémunéré, gagnait 3 000 F par an). Là, les chairs de soie sont tissées de lumière tamisée. Elles vont capter le regard et déclencher l'émotion. Car Renoir, approfondissant sa recherche, écarte tout sentimentalisme dévot et allège ses sujets en s'avantageant d'une efficace frontalité.

(suite en page 23)

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325